



3 1761 03579 4288

PQ
1678
L5

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

(66)

I

À

M. VICTOR ENBLOM.



OBSERVATIONS
SUR
L'USAGE SYNTAXIQUE DE RONSARD
ET
DE SES CONTEMPORAINS

PAR
W. ÉDOUARD LIDFORSS,
PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES,
A STOCKHOLM.

AVEC UNE APPENDICE
CONTENANT
LA DEFENSE ET ILLUSTRATION
DE LA LANGUE FRANÇOISE
DE
IOACHIM DU BELLAY.

LUND,
LIBRAIRIE ACADEMIQUE
DE
GLEERUP & Co.

PQ
1678
L5



791611

OBSERVATIONS
SUR
L'USAGE SYNTAXIQUE DE RONSARD
ET
DE SES CONTEMPORAINS.

La langue, autant que les institutions et les mœurs, est un élément constitutif de la nationalité. De là cette liaison intime qui se trouve ordinairement entre l'histoire d'une langue et celle de la nation qui la parle: les grands faits qui concourent à former les destinées de celle-ci, ne laissent pas d'exercer aussi sur celle-là une influence plus ou moins directe, mais toujours assez sensible. Ainsi, quiconque voudra faire le parallèle de l'histoire des nations modernes avec celle de leurs langues respectives dans le moyen âge, trouvera d'abord, au sortir de la barbarie, d'un côté la société féodale à l'organisation irrégulière et manquant de centre et d'unité, de l'autre la langue en forme de patois et de dialectes, pour les différents fiefs, et caractérisée d'une manière essentielle, elle aussi, par le manque d'unité centrale. Plus tard, "le XIV^e siècle expiré, après les mauvais succès de toutes les grandes tentatives d'organisation politique, l'Europe entra naturellement et comme par instinct dans les voies de la centralisation. C'est le caractère du XV^e siècle d'avoir tendu constamment à ce résultat, d'avoir travaillé à créer des intérêts généraux, des idées générales, à faire disparaître l'esprit de spécialité, de localité, à réunir, à élever ensemble les existences et les esprits, à créer enfin ce qui n'avait pas existé en grand jusque-là, des peuples et des gouvernements" (Guizot, *Histoire de la Civilisation en Europe*, II^e leçon). Dans la sphère de la langue pendant la même période, même travail de centralisation: chaque localité n'a plus son patois à elle, les dialectes des provinces mêmes vont se perdant et lèguent la meilleure partie de leurs richesses à ces jeunes et riches héritières qui commencent dès lors à se former et qui s'appellent déjà respectivement la langue française, anglaise, allemande, etc. Quant au Français, ce

procédé de formation a été résumé avec une netteté admirable par **Estienne Pasquier** (*Les, Recherches de la France, livre VII, chap. 3.*), qu'on nous saura gré sans doute de citer ici textuellement: "Anciennement nous n'eusmes point une langue particulièrement courtizane, à laquelle les bons esprits voulussent attacher leurs plumes. Et voicy pourquoy. Encores que nos Roys tinssent la supériorité sur tous autres Princes, si est-ce que nostre Royaume estoit eschantillonné en pieces, et y avoit presque autant de Cours que de Provinces. La Cour du Comte de Provence, celle du Comte de Tholose, celle du Comte de Flandres, du Comte de Champagne, et autres Princes et Seigneurs, qui tous tenoient leurs rangs et grandeurs à part, ores que la plus part d'eux recogneussent nos Roys pour leurs Souverains. De là vint que ceux qui avoient quelque assurance de leurs esprits, escrivoient au vulgaire de la Cour de leurs Maistres, qui en Picard, qui Champenois, qui Provençal, qui Tholozan, tout ainsi que ceux qui estoient à la suite de nos Roys, escrivoient au langage de leur Cour. Aujourd'hui il nous en prend tout d'une autre sorte. Car tous ces grands Duchez et Comtez, estans unis à nostre Couronne, nous n'escrivons plus qu'en un langage, qui est celuy de la Cour du Roy, que nous appellons langage François."

Voilà, en résumé, les principes de l'origine et de la formation de la langue française. Ces principes, MM. **Diez** et **Chevallet** les ont développés et en ont analysé les détails d'une manière bien au-dessus de nos louanges et qui ne laisse plus rien à désirer. Il faut avouer aussi que l'étude de ces premières époques de la langue est on ne peut plus intéressante; et cependant il nous semble que, la langue une fois formée, il y a encore dans la suite de son développement des époques intermédiaires assez importantes pour mériter presque au même degré l'attention des savants. En effet, le grand fait de l'unité, tant dans l'ordre politique que dans la langue, n'avait fait que se préparer pendant le XV^e siècle; l'explosion, pour parler encore une fois avec M. **Guizot**, en appartient aux XVI^e et XVII^e siècles: alors la royauté l'emporte définitivement sur les derniers représentants des traditions du féodalisme, Ligueurs, Importants, Frondeurs, et "la chose publique" devient vraiment une et indivisible; et c'est alors aussi que la langue parfait son travail de consolidation. Le seizième siècle surtout offre, sous bien des rapports, un très-grand intérêt. D'abord la typographie, inventée au siècle précédent, était devenue assez générale, et l'on conçoit facilement combien elle devait aider à fixer la langue, livrée jusque-là à la merci d'ignorants copistes. "S'il y eust", dit **Pasquier** (*ouvr. cit. VIII, 3*), "un bon Livre composé par nos ancestres, lors qu'il fut

question de le transcrire, les copistes les copioient, non selon la naïve langue de l'Authenr, ains selon la leur." Puis c'est le siècle de la grande Renaissance. C'est tout dire, car l'influence qu'exerçait cette renaissance dans tous les sens est assez connue pour qu'on veuille bien nous dispenser d'y revenir ici. Dernière raison et peut-être la plus importante: la langue s'était écrite jusque-là assez au hasard de la plume, et peut-être un peu aussi au hasard de la rime, enfin on la pratiquait par instinct et par habitude, mais on ne la savait pas. Au contraire, les auteurs du XVI^e siècle sont pour la plupart des savants et des grammairiens, et ils vouent à la forme de leurs œuvres une attention qui égale et, chez les poètes, surpasse même souvent celle qu'ils donnent au fond, "comme estans choses qui fraternisent ensemble, que la Poësie, et Grammaire" (**Pasquier**, *ouvr. cit.*, VII, 6).

Cependant, les écrivains du XVI^e siècle sont bien éloignés d'offrir tous le même degré d'intérêt pour l'histoire de la langue. On pourrait les diviser sous ce rapport en trois groupes. D'abord ce furent les dilettanti de la cour de **François I.** le roi lui-même, "lequel composa quelques chansons non mal faites, qui furent mises en Musique: mesme fit l'Épitaphe de la Laure, tant honoré par les Italiens, qu'il n'y a eu depuis presque aucun Petrarque imprimé, où ce petit eschantillon ne soit mis au frontispice du livre"; "cette grande Princesse **Marguerite** sa sœur, Royne de Navarre, laquelle nous fit paroistre par sa Marguerite des Marguerites (ainsi est intitulée sa Poësie) combien peut l'esprit d'une femme, quand il s'exerce à bien faire: C'est elle qui fit encore des Contes à l'imitation de Boccace"; **Clément Marot**, le dernier des Enfants sans Souci, qui "fit plusieurs œuvres tant de son invention que traduction, avec un très-heureux Genius: Et entre ses traductions il se rendit admirable en celle des cinquante Pseaumes de David, aidé de Vatable Professeur du Roy és lettres Hebraïques, et y besongna de telle main, que quiconque a voulu parachever le Psautier, n'a peu atteindre à son paragon: C'a esté une Venus d'Appelles"; enfin **Bonaventure des Periers**, l'infortuné auteur du *Cymbalum Mundi* et des *Nouvelles Recreations et Joyeux Devis*; **Melin de Saint Gelais**, et autres. Considérés par rapport à la langue, tous ces écrivains sont influencés jusqu'à un certain degré par les langues classiques et surtout par l'Italien, mais cette influence s'exerce à leur insu, et en général leur langage rappelle plutôt le moyen âge que la Renaissance, il est plus gaulois que français. — Le second groupe se compose de cette "grande flotte de Poètes que produisit le Regne du Roi Henry deuxiesme", auxquels on peut joindre aussi **Jacques Amyot**, **Henri Estienne** et quelques autres prosateurs, et qui prennent pour l'histoire de la langue une si grande importance

par ce fait qu'ils ont entièrement conscience de ce qu'ils vont tenter, à savoir une révolution littéraire dans un sens classique. "Ceux-cy du commencement firent profession de plus contenter leurs esprits, que l'opinion du commun peuple." "Ce fut une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance, dont j'attribuë l'avant-garde à **Seve, Beze** et **Pelletier**, ou si le voulez autrement, ce furent les avant-coureurs des autres Poètes. Après se mirent sur les rangs, **Pierre de Ronsard** Vandomois, et **Joachim du Bellay** Angevin, tous deux Gentils-hommes extraits de très-nobles races; ces deux rencontrèrent heureusement, mais principalement Ronsard. De manière que sous leurs enseignes plusieurs se firent enrôler. Vous eussiez dit que ce temps là estoit du tout consacré aux Muses. Uns **Pontus de Tiart** ¹⁾, **Estienne Jodelle**, **Remy Belleau**, **Jean Anthoine de Baïf**, **Jacques Tahureau**, **Guillaume des Autels**, **Nicolas Denisot**, qui par l'Anagramme de son nom se faisoit appeller Comte d'Alcinois, **Louys le Carond**, **Olivier de Magny**, **Jean de la Peruse**, **Claude Butet**, **Jean Passerat**, **Louys des Masures** qui traduisit tout le Virgile: moy-mesme sur ce commencement, mis en lumiere mon Monophile qui a esté favorablement recueilly, et à mes heures de relasche, rien ne m'a tant pleu que de faire des vers Latins ou François. Tout cela passa sous le regne de Henry II. Je compare ceste brigade à ceux qui font le gros d'une bataille. Chacun d'eux avoit sa maistrresse qu'il magnifioit, et chacun se promettoit une immortalité de nom par ses vers, toutesfois quelques-uns se trouvent avoir survescu leurs Livres (**Pasquier**, *ouvr. cit.*, VII, 6). — Enfin on pourra classer à part les **Rabelais**, les **Montaigne**, les **Calvin**, les **Salluste du Bartas**, qui, quoique éloignés de la cour et du centre littéraire, produisirent pourtant ces chefs-d'œuvre que la postérité n'a cessé de compter au nombre des plus belles créations du génie français.

¹⁾ Qu'on nous permette ici une petite remarque à l'adresse de M. **Edouard Turquety**, qui, dans une étude sur **Du Bellay** dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* (Novembre 1864) tranche par des raisons bibliographiques et en faveur de **Du Bellay** la question, lequel a été l'introducteur du sonnet chez les Français. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter aux raisons d'ailleurs parfaitement concluantes du savant critique le témoignage de **Pasquier**, qui dit à propos de cette question: "Celuy qui premier apporta l'usage des Sonnets, fut le mesme du Bellay, par une cinquantaine dont il nous fit present en l'honneur de son Olive, lesquels furent très-favorablement receus par la France, encores que je sçache bien que Ronsard en une Elegie qu'il adresse à Jean de la Peruse, au premier livre de ses Poëmes, l'attribuë à Pontus de Thiart: mais il s'abuse, et je m'en croy, pour l'avoir veu et observé. L'Olive courroit par la France deux ans, voire trois, avant les Erreurs amoureuses de Thiart." *Recherches de la France*. Livre VII, chap. 6.

De ces trois groupes, nous nous sommes attaché préférablement au second, c'est-à-dire à **Ronsard** et à ses contemporains, qui dans l'histoire des lettres françaises représentent ce grand fait qu'on appelle la Renaissance du XVI^e siècle ou la grande Renaissance. Certes, nous n'ignorons pas les étranges vicissitudes qu'a subies leur gloire, et surtout celle de **Ronsard**, qui, comme chef de l'école, a dû le plus souvent représenter à lui seul tous ses adhérens et porter le faix de tous leurs péchés; nous savons assez comme tous l'ont traité en bouc émissaire, depuis le morose **Malherbe**, ce tyran des mots et des syllabes, qui finit par biffer son **Ronsard** tout entier, jusqu'à **Boileau**, qui, s'apitoyant du haut de son fauteuil de l'Académie sur "ses Pipeaux rustiques" et "ses Idylles Gothiques", et le blâmant d'avoir changé

sans respect de l'oreille et du son

Lycidas en Pierrot, et Phyllis en Thoinon,

ne trouve en définitive rien de mieux à dire sur son compte que les vers connus du premier chant de *l'Art Poétique*:

Ronsard qui le ¹⁾ suivit, par une autre methode,
 Reglant tout, broüilla tout, fit un Art à sa mode:
 Et toutefois long-temps eut un heureux destin.
 Mais sa Muse, en François parlant Grec et Latin,
 Vid dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
 Tomber de ses grands mots le faste pedantesque.

Et cependant, si nous ne nous trompons, ces jugements sévères n'ont pas toujours été bien fondés et pourraient bien être révisés. Quant à **Malherbe**, il se peut facilement que les triomphes de **Ronsard** l'aient empêché de dormir: qu'on lise dans la Vie de **Ronsard** par **Claude Binet** les honneurs extraordinaires qu'on venait de toutes parts témoigner à ce poète, et l'on est bien tenté de soupçonner que la jalousie est entrée pour quelque chose dans le dédain et les perpétuelles chicanes de **Malherbe**. Du moins il faut être fort difficile pour biffer p. ex. la jolie petite pièce que voici:

Mignonne, allons voir si la Rose
 Qui ce matin auoit desclose
 Sa robe de pourpre au Soleil,
 A point perdu ceste vespree
 Les plis de sa robe pourpree
 Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
 Mignonne, elle a dessus la place
 Las las ses beautez laissé choir!

¹⁾ Marot.

O vraiment marastre Nature,
 Puis qu'vne telle fleur ne dure
 Que du matin iusques au soir!

Donc, si vous me croyez Mignonne,
 Tandis que vostre âge fleuronne
 En sa plus verte nouveauté,
 Cueillez, cueillez vostre ieunesse:
 Comme à ceste fleur la vieillesse
 Fera ternir vostre beauté.

(I Livre des Odes, 17).

ou bien celle-ci:

Marie, leuez-vous, ma ieune paresseuse,
 Ia la gaye Alouette au ciel a fredonné,
 Et ia le Rossignol doucement iargoné
 Dessus l'espine assis, sa complainte amoureuse.

Sus debout allon voir l'herbelette perleuse,
 Et vostre beau rosier de boutons couronné,
 Et vos œillets mignons, ausquels auiez donné
 Hier au soir de l'eau d'vne main si songneuse.

Harsoir en vous couchant vous iurastes voz yeux
 D'estre plus-tost que moy ce matin esueillée:
 Mais le dormir de l'Aube aux filles gracieux

Vous tient d'vn doux sommeil la paupiere sillee.
 Je vais baiser voz yeux et vostre beau tetin
 Cent fois pour vous apprendre à vous leuer matin.

(II Livre des Amours, 18).

D'un autre côté, chacun a le droit d'être jugé à la mesure de son siècle, et même de n'être jugé qu'à cette seule mesure. Ce droit, on l'a un peu oublié, ce nous semble, par rapport à **Ronsard**, témoin, entre mille autres, la saillie de **Boileau** à propos d'un morceau du second livre des Amours, intitulé *Le Voyage de Tours* ou *Les Amoureux*, dans lequel l'auteur décrit comment lui, **Pierre Ronsard**, et un sien ami, **Antoine de Baif**, sont allés voir une fois leurs maîtresses

en la saison que l'amoureuse Flore
 Faisoit pour son amy les fleurettes esclorre
 Par les prez bigarrez d'autant d'esmail de fleurs,
 Que le grand arc du ciel s'esmaille de couleurs:
 Lors que les papillons et les blondes auettes,

Les vns chargez au bec, les autres aux cuissettes,
 Errent par les iardins, et les petits oiseaux
 Voletans par les bois de rameaux en rameaux
 Amassent la bechee, et parmy la verdure
 Ont soucy comme nous de leur race future.

Dans cette petite idylle, qui remplit au reste assez bien les conditions voulues par **Boileau** lui-même pour ce genre de poésie, l'auteur, "aimable en son air, mais humble dans son stile", pour marquer l'amitié intime des deux voyageurs amoureux — amitié qui avait été assez tendre et duré assez longtemps pour autoriser une telle mignardise — l'auteur, disons-nous, s'était avisé d'employer de simples noms de baptême, et encore sous la forme diminutive, dont on abusait alors un peu partout; et **Boileau** de se moquer, comme nous venons de le voir, de ce qu'il avait changé "Lycidas en Pierrot, et Phyllis en Thoinon". Or, comme vers 1550 les personnages de la comédie italienne n'étaient pas encore naturalisés en France, et que le nom de Pierrot n'offrait alors rien de ridicule ou de vulgaire, le trait de **Boileau** perd sa pointe et devient une injustice! Et en général, quand on veut faire son procès au XVI^e siècle, on ne doit jamais oublier que le caractère de ce siècle était encore *la naïveté même*, et que, grâce à MM. **Malherbe**, **Vaugelas** et autres épilucheurs de mots, nous autres, nous ne sommes, même par le temps qui court, que trop *précieux*.

Mais, ce qui fait le mérite par excellence et la vraie gloire de **Ronsard** et de ses contemporains, ce n'est cependant pas, nous en convenons volontiers, la valeur intrinsèque de leurs œuvres, ni même le choix heureux des expressions et la perfection de la forme, qui laisse et doit, après tout, nécessairement laisser encore à désirer sous bien des rapports; mais c'est la bonne foi, la fervente ardeur qu'ils ont apportée à leur œuvre, et avant tout le noble enthousiasme qu'ils professaient pour leur langue. Ici, "mon intention n'est pas de parler de ce langage François bigarré, et qui change tous les iours de liuree, selon que la fantasia prend ou à monsieur le Courtisan, ou à monsieur du Palais, de l'accoustrer. Je ne preten point aussi parler de ce François desguisé, masqué, sophistiqué, fardé et affecté à l'appetit de tous autres, qui sont aussi curieux de nouveauté en leur parler comme en leurs accoustremens. Je laisse apart ce François Italianizé et Espagnolizé: De quel François doncques enten-ie parler? Du pur et simple n'ayant rien de fard, ni d'affectation: lequel monsieur le Courtisan n'a point encores changé à sa guise, et qui ne tient rien d'emprunt des langues modernes" (**Henri Estienne**, *Traicté de la Conformité du Langage François avec le Grec*, *Preface*). Car la plupart d'entre eux

sont de vrais *philologues* : ils aiment leur langue et ils ne laissent pas échapper une occasion de plaider en sa faveur, souvent avec une éloquence admirable. Qu'on lise p. ex. *La Défense et Illustration de la Langue Française* de **Du Bellay**, laquelle contient, pour ainsi dire, le programme de l'école et qu'à cette raison nous nous sommes permis de joindre en appendice à cette étude ¹⁾, qui en tirera son seul mérite. Ce programme exprime des vues si justes et de si excellentes vérités, que dans les trois siècles qui se sont écoulés depuis sa publication, il ne s'est peut-être rien dit de meilleur sur la langue française et qu'il y a encore beaucoup à y apprendre. On peut en dire autant d'**Estienne Pasquier**, dont *Les Recherches de la France* et quelques-unes des *Lettres* contiennent de vrais trésors pour l'histoire de la langue et de la littérature, et d'**Henri Estienne**, dont, entre autres ouvrages, *Le Traicté de la Conformité du Langage François avec le Grec* renferme l'embryon d'une science comparée des langues. Enfin, **Ronsard** lui-même a exprimé plus d'une fois, et surtout dans sa *Preface sur la Franciade* et son *Abbrégé de l'Art Poétique François*, son amour pour cette belle langue française, qu'ils s'accordent tous à placer si haut, toujours auprès du Grec et au-dessus des autres langues romanes, quelquefois au-dessus du Latin même. "Quiconques furent les premiers", dit-il une fois, "qui oserent abandonner la langue des Anciens pour honorer celle de leur pays, ils furent veritablement bons enfans, et non ingrats citoyens, et dignes d'estre couronnez sur vue statue publique, et que d'aage en aage on face vne perpetuelle memoire d'eux et de leurs vertus." Et plus loin : "Je te veux encores aduertir de n'écorcher point le Latin, comme nos deuanciers qui ont trop sottement tiré des Romains vne infinité de vocables estrangers, veu qu'il y en auoit d'aussi bons en nostre propre langage" (*Art Poétique*). Et une autre fois il s'écrie : "c'est un Crime de leze Majesté d'abandonner le langage de son pays, viuant et florissant, pour vouloir deterrer ie ne sçay quelle cendre des anciens, et abbayer la verue des trespassez, et encore opiniastrement se brauer là dessus, et dire, l'atteste les Muses que ie ne suis point ignorant, et ne crie point en langage vulgaire comme ces nouveaux venus, qui veulent corriger le Magnificat : encores que leurs escrits estrangers, tant soient-ils parfaits, ne sçauoient trouuer lieu aux boutiques des Apoticairez pour

¹⁾ Nous saisissons nous-même cette occasion de témoigner à **M. H. Miche-lant**, de la Bibliothèque Impériale à Paris, notre vive reconnaissance pour l'extrême obligeance qu'il a bien voulu nous montrer en se chargeant du soin de nous procurer la continuation et la fin de la copie de *La Défense*, copie que nous avions commencée, mais que le temps ne nous avait pas permis d'achever lors de notre séjour à Paris.

faire des cornets. Il supplie tres-humblement ceux, auxquels les Muses ont inspiré leur faueur, de n'estre plus Latineurs ny Grecaniseurs, comme ils sont plus par ostentation que par deuoir: et prendre pitié, comme bons enfans, de leur pauure mere naturelle" (*Preface sur la Franciade*). Il est très-zélé, l'on a même dit trop zélé, pour l'enrichissement de la langue, mais ses préceptes sur ce sujet sont pleins de bon sens: "Il ne se faut estonner d'oüir vn mot nouueau, non plus que de voir quelque nouvelle Iocondalle, nouueaux Tallars, Royales, Ducats de saint Estienne, et Pistolets. Telle monnoie, soit d'or ou d'argent, semble estrange au commencement: puis l'usage l'adoucit et domestique, la faisant receuoir, luy donnant autorité, cours, et credit, et deuient aussi commune que nos testons et nos escus au Soleil. Tu seras tres-adiisé en la composition des vocables, et ne les feras prodigieux, mais par bon iugement, lequel est la meilleure partie de l'homme, quand il est clair et net, et non embaboüiné ny corrompu de monstrueuses imaginations de ces robins de Cour qui veulent tout corriger" (*Pref. sur la Franc.*). "Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots plus significatifs des dialectes de nostre France, quand mesmement tu n'en auras point de si bons ny de si propres en ta nation, et ne se faut soucier si les vocables sont *Gascons, Poiteuins, Normans, Manceaux, Lionnois*, ou d'autres païs, pourueü qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter par trop le parler de la Cour, lequel est quelquesfois tres-mauuais pour estre le langage de Damoiselles et ieunes Gentils-hommes qui font plus de profession de bien combattre que de bien parler" (*Art Poet.*). — Même sur l'orthographe si embrouillée du temps **Ronsard** eut des idées très-nettes, qui méritaient bien d'être adoptées. Ainsi il dit dans *l'Art Poétique*: "Tu euiteras toute Ortographe superflue et ne mettras aucunes lettres en tels mots si tu ne les proferes au moins tu en vseras le plus sobrement que tu pourras, en attendant meilleure reformation tu escriras, *écrire*, et non, *escripre*: *cieus*, et non *cieulx*. Tu pardonneras encores à nos z, iusques à tant qu'elles soient remises aux lieux où elles doiuent seruir, comme en *roze, choze, espouze*, et mille autres. Quant au k, il est tres-vtile en nostre langue, comme en ces motz, *kar, kalité, kantité, kaquet, kabaret*, et non le c, qui tantost occupe la force d'vn k, tantost d'vn s, selon qu'il a pleu à nos predecesseurs ignorans de les escrire comme *France*, pour *Fransé*, et si on te dit qu'on prononceroit *Franze*, tu respondras que la lettre s, ne se prononce iamais par un z. Autant en est-il de nostre g, qui souuentes-fois occupe si miserablement l'I, consonne, comme en langage pour langaje. Autant en est-il de nostre q, et du c, lesquels il faudroit totalement oster, d'autant que le k

. peut en nostre langue servir sans violence en lieu du q, et du c, il faudroit encores inuenter des lettres doubles à l'imitation des Espagnols de ill, et de gn, pour bien prononcer *orgueilleux, Monseigneur*".

Nous aimerions à espérer que le petit exposé qui précède pourra donner une idée du rôle important qu'il faut assigner à **Ronsard** et à ses contemporains dans l'histoire de la langue et de la littérature, et qu'il contribuera à inspirer au lecteur une faible part au moins de l'amour et, disons-le, de l'admiration que nous leur avons voués. Ils ont eu des torts, c'est vrai; mais ces torts résultent surtout d'une exagération involontaire de leurs principes dans la pratique, et, enfin, ils ont bien été les enfants de leur âge et de leur nation, ce qui ne laisse pourtant pas d'être toujours un mérite assez grand.

Mais il est temps de passer aux observations grammaticales qui feront le fond de cette étude.

I. SYNTAXE DU SUBSTANTIF.

I. ARTICLES.

La question des articles a été de tout temps des plus épineuses, en ce que l'usage qu'on fait de ces petits mots est souvent si subtil qu'il tend à échapper à l'analyse; cette question semble par cela même mériter toute notre attention, et l'examen auquel nous allons nous livrer à ce sujet sera d'autant plus rigoureux que bien certainement il y a fort peu de cas où les différences entre le vieux Français et la langue moderne soient aussi remarquables. Or, pour bien saisir la nature des articles et les lois qui en règlent l'emploi, le meilleur moyen sera, ce nous semble, d'en tracer d'abord l'origine et d'en préciser la valeur primitive, après quoi il nous sera facile de fixer les cas auxquels s'applique la valeur ainsi déterminée, et de nous expliquer comment ils ont reçu peu à peu cette extension de sens et d'emploi que nous leur voyons prendre dans la suite.

Tout le monde est d'accord que les articles dérivent, le défini du pronom latin *ille*, l'indéfini du nombre cardinal *unus*. La valeur primitive du premier est donc démonstrative: il ajoute aux noms une indication de temps ou de lieu, c'est-à-dire il rapporte aux objets sensibles du monde physique les notions, générales en elles-mêmes, signifiées par les noms, enfin il exprime l'individualisation. De plus, *ille* étant proprement le démonstratif de la troisième personne et signifiant le plus souvent, comme le *jener* des Allemands, le connu, le célèbre, cet article présente l'individu en question comme plus ou moins connu,

comme tel individu déterminé, et mérite à ce titre parfaitement son nom d'article défini.

Quant à l'article indéfini, il désigne tout simplement l'unité, mais l'unité opposée à toute la série suivante des nombres. Lui aussi sert donc à marquer l'individualité; seulement, comme il n'y ajoute aucune modification, l'individu est dans ce cas présenté comme tout-à-fait inconnu et indéfini.

La fonction primitive des deux articles est donc celle d'individualiser les idées, quoique de manière différente. Cette fonction, si souvent méconnue et réduite à la seule désignation du genre et du nombre des substantifs, a été parfaitement comprise, du moins pour l'article défini, par **Maupas**, qui dit (p. 46): "Nous appellons articles définis, ceux qui ont cette vertu de reserrer et restreindre les mots, qui d'eux memes ont une signification generale et indefinie"; et plus loin (p. 47): "Les définis déterminent cette vague signification des appellatifs et la recueillent et appliquent à un seul, comme si je di, *J'ay veu le Roy, Le suis serviteur du Roy. J'ay parlé au Roy.* La force de ces articles définis, ramasse et attache l'intelligence de l'auditeur à un certain et unique *Roy* à sçavoir, celui du país où ie suis, ou si on a des ia parlé de quelque *Roy*, on entendra de celui là: ou bien l'article m'oblige à le nommer, comme *Le Roy de France, d'Angleterre*, ou tel autre." Cinquante ans auparavant, **Henri Estienne** avait écrit, en traitant de la conformité du langage français avec le grec: "En premier lieu, comme le Grec vse de son Article pour discerner vne certaine particularité de la generalité, (c'est à dire, pour monstrier qu'on ne parle point generally, mais de ce particulierement touchant quoy on peult s'entendre) ne plus ne moins vse le langage François du sien." Et de nos jours **M. Littré** a donné de cet article la définition suivante: "L'article défini est un adjectif déterminatif qui limite l'étendue des substantifs, c'est-à-dire qui les applique positivement aux individus auxquels ils conviennent dans la circonstance actuelle." Voir le dictionnaire, au mot Article. Voir encore **M. Diez**, *Grammatik der Romanischen Sprachen* III: 17 et suiv.

De cette première valeur de l'article défini découle immédiatement une autre, par laquelle la signification du nom s'applique non plus à tel individu déterminé, mais à une espèce déterminée. En effet, les espèces présentent par rapport au genre une relation analogue à celle que présentent les individus par rapport à l'espèce, et dès lors il est évident que l'article défini pourra servir pour les espèces de même que pour les individus. C'est ainsi qu'il s'emploie d'abord pour distinguer l'espèce d'avec le genre, ou une espèce d'avec une autre, comme

quand on dit p. ex. *l'or du Pérou* par opposition à l'or de Californie ou aux autres espèces de l'or. Plus tard, quand même il n'y a point opposition directe d'une espèce à l'autre, on la présuppose et, faisant conserver à l'espèce en question le détermination qu'elle devait nécessairement avoir quand il s'agissait de la distinguer des autres espèces, on conserve aussi l'article défini et présente ainsi l'espèce comme déterminée, c'est-à-dire renfermée dans ses limites et formant un tout: *l'or* est plus pesant que *le fer*, *la porcelaine* est la propriété du luxe, j'aime *le vin*. Quand l'article défini apporte au substantif cette modification, qui embrasse l'espèce au lieu de l'individu, on lui a quelquefois donné le nom de *spécifique*, mais il nous semble que dans ce cas on pourrait avec M. Zandt l'appeler fort convenablement *article collectif*.

Ce sont là, si nous ne nous trompons, les modifications les plus importantes qu'ajoutent les articles aux substantifs qu'ils modifient. Mais, outre les articles, le Français, de même que les langues sœurs, a encore un autre modificatif pour marquer l'étendue des substantifs, j'entends la préposition *de* employée comme signe partitif. Quant à l'usage primitif de cette préposition, il est notoire qu'à la décomposition du Latin elle vint à représenter, comme elle le fait encore, les principaux rapports rendus par le génitif latin, entre autres celui de la partie au tout, ou du particulier au général (*genitivus partitivus* et *genitivus generis*, Madvig, F. Schultz). L'expression régulière de ce dernier rapport se compose donc de deux mots liés par la préposition, le régissant désignant le particulier ou la partie, tandis que le mot régi désigne le général ou le tout dont la partie est tirée. Dans ces sortes d'expressions on sent encore fort bien la correspondance avec le Latin: *duo genera civium*, deux espèces de citoyens; *tertius regum Romanorum*, le troisième des rois romains; *solus omnium*, seul de tous ou le seul de tous; *magnus numerus militum*, un grand nombre de soldats; *parum prudentiæ*, trop peu de prudence. Mais il en est bien autrement quand il s'agit d'une partie indéfinie; car alors, au lieu d'exprimer le mot qui devait toujours de la même manière vague signifier l'existence de cette partie tout-à-fait indéterminée, on le sous-entend, en ayant soin pourtant de garder la préposition *de*, pour marquer que le rapport de la partie au tout existe toujours, en d'autres termes que le mot restant ne désigne plus *le* tout, mais une partie du tout, qu'il est pris dans un sens partitif. Ainsi, dans ce cas, la préposition *de* exprime d'une manière *absolue* le sens partitif, et l'usage permet de faire remplir au substantif qui en est précédé toutes les fonctions que remplirait dans la phrase le substantif régissant sous-entendu, c'est-à-dire qu'il peut figurer comme sujet, comme régime et comme attribut: *de telles raisons*

ne peuvent suffire, elle n'a *de famille* que nous, pour *de certains états* il faut une voiture, ce sont *de pauvres aveugles*. C'est là un usage, qui appartient en propre aux langues néo-latines, car dans la langue mère on ne saurait dire p. ex. da mihi huius vini, ni non plus: da mihi de hoc vino.

Les quelques mots qui précèdent suffiront pour donner un aperçu général du développement et de la signification du signe partitif (c'est ainsi que nous appellerons dès à présent la préposition *de*, quand elle sert à marquer d'une manière absolue le sens partitif), et pour faire voir que ce signe ajoute aux substantifs une modification assez sensible et analogue jusqu'à un certain degré à celle qu'y apportent les articles. En effet, il correspond en quelque manière à l'article indéfini; car précédant un substantif singulier, il exprime une quantité indéfinie, et suivi d'un substantif pluriel il marque une partie indéfinie d'une pluralité d'objets, c'est-à-dire un nombre indéfini, et dans ce cas sert à remplacer le pluriel manquant de l'article indéfini. C'est pourquoi dans la suite de cette étude, partout où il sera parlé de l'article indéfini, nous désignerons sous cette dénomination *un, une* pour le singulier, et le signe partitif pour le pluriel.

Après avoir ainsi fixé la valeur des articles et du signe partitif, nous pourrions maintenant procéder à l'examen de l'usage qu'ont fait les écrivains de ces modificatifs. Avant d'entrer en matière, nous voulons seulement faire observer que, si cette question n'a pas encore été entièrement vidée, c'est qu'on s'est peut-être un peu trop attaché jusqu'ici aux seules données de l'expérience, tandis que pour bien comprendre un phénomène quelconque, ce n'est pas assez que d'en connaître la manière d'être, même dans tous ses détails, mais il faut aussi en savoir la raison d'être. C'est sous ce rapport que la question a laissé à désirer, et, sans prétendre le moins du monde à pouvoir l'amener ici à une solution définitive, nous nous permettrons cependant d'attacher à l'analyse logique des faits une importance qu'on ne lui avait pas encore donnée. C'est pourquoi en examinant à tour de rôle l'emploi des articles et du signe partitif avant les différentes espèces de substantifs, nous nous attacherons toujours à rechercher d'abord si la signification de ces substantifs est telle qu'elle leur permette en général de recevoir la modification exprimée respectivement par les articles et le signe partitif.

Eu égard à la signification, les substantifs se divisent ordinairement ainsi:

1) *substantifs concrets*, comprenant

a) *les substantifs propres*,

- b) *les substantifs communs,*
 - c) *les substantifs dits noms de matière;*
- 2) *substantifs abstraits.*

A. Substantifs Propres.

Le substantif propre est un nom qui ne s'applique qu'à un seul individu, à un seul objet, pour le distinguer de tous les autres individus, de tous les autres objets (**Bescherelle**). L'individualité faisant ainsi le caractère même de ces noms, il n'y a nul besoin de la marquer séparément, et par conséquent les noms propres doivent rejeter l'article.

En effet, c'est là aussi ce qui arrive ordinairement chez les vieux auteurs. La langue moderne au contraire exige en général l'article défini avant les noms propres, à l'exception seulement des noms de personnes et de lieux habités, et dans quelques cas aussi, des noms de pays. Ce changement s'explique, si l'on considère que les noms de personnes présentent l'individualité comme vivante, et que les noms de villes, de villages et d'autres lieux habités participent par cela même qu'ils sont habités, à l'idée de la vie: ils naissent, ils florissent, ils meurent. Or, l'individualité paraissant dans ce cas bien autrement forte que dans les noms de fleuves, de lacs, de forêts, de montagnes, etc. les noms de personnes et de lieux habités se passent encore de l'article, tandis que les autres l'exigent pour renforcer l'idée affaiblie de l'individualité. La même raison devrait avoir amené l'omission de l'article avant les noms de pays; mais cette fois l'idée de l'étendue extérieure l'aura probablement emporté.

La transition de l'usage ancien à l'usage moderne s'est opérée au XVI^e siècle, dont la première moitié incline plutôt pour celui-là, et la seconde pour celui-ci: **Marot** et **Rabelais** omettent presque toujours l'article, tandis que **Ronsard** et son école, **Amyot**, **Du Bartas**, **d'Aubigné** et **Montaigne** l'omettent certes encore, mais en général préfèrent l'employer. Cependant, en 1625, **Maupas** pouvait encore donner les règles suivantes: "Sous ces raisons donc et exemples, se peut faire une reigle pour generale, que tous noms propres *d'Hommes, de Mois, de Villes, Chasteaux, Bourgs Bourgades, Villages, Royaumes, Contrees, Isles, Rivieres, Lacs et Montagnes*, et de quelques animaux que ce soit ausquels on impose noms comme à *Chevaux, Bucephal, Rabican, Bayard, Chiens, Cerberus, Melampe*, et tous autres attribuez propres à vn seul indiuidu, veulent estre construis par articles indefinis ¹⁾.

¹⁾ Pour faire comprendre ce qu'entend **Maupas** par articles indéfinis, nous transcrivons de la page 45 le passage suivant:

"Articles indefinis du commun genre, et des deux nomb res.

Exceptez plusieurs noms de Royaumes, Provinces et contrees, qui aucunes fois et en certaines façons de parler, s'adjoignent articles définis, comme nous disons, *Par*, ou *Parmi l'Europe, l'Asie, la France, l'Italie, etc.* Plustost et plus usitément que *Parmi Europe, France, Italie, etc.* Item aussi, à *la France, à l'Europe, à l'Italie*: Plustost qu' à *Europe, France, Italie.* Mais tant seulement, *le Roy de France, d'Angleterre, d'Espagne.* Item, *Iesuis, Ievien de France, d'Italie, d'Espagne, Le vay, Le demeure en France, en Italie, etc.* Indifferemment, *les Villes de France, d'Italie, du Poitou.* Et autres qui gisent en usage et observation.

..... Exceptez aussi plusieurs noms de rivières, auxquels l'usage applique articles définis, comme s'ils estoient appellatifs, ou que l'appellatif, *Fleuve* ou *Rivière* y fust sousentendu, ainsi *Le Tibre, le Rhin, le Pau, le Danube, le Nil.* Souvent indifferemment, *Tamise* ou *la Tamise, Charante, Saone, Seine, Garonne, Dordonne, Meuse.* Et autres que l'usage apprendra.

Nous disons aussi, *l'Appennin, les Alpes, les Pyrenees.* Il y a apparence que c'est parce que ces noms là comprérent chacun plusieurs montagnes".

Cinquante aus plus tard *Menage* nous apprend que "les fleuves du genre masculin, et qui commencent par une consone, ont *du* au génitif, et non pas *de*," et il trouve *Malherbe* "inexcusable d'avoir dit *les rives de Caïstre*: car *Caïstre* est du genre masculin." "Ceux qui commencent par une voyelle, et qui sont de ce mesme genre masculin, ont *de* avec l'article *le*, apostrophé. *Les bords de l'Eridan. de l'Euphrate,* etc. Pour ce qui est des féminins, ils ont indifféremment *de* et *de la.* On dit, *les rives de Seine, et les rives de la Seine* etc". "Il y a pourtant quelques-uns de ces fleuves féminins, dont le génitif ne s'accommode pas avec le *de*, tout seul. Nous disons *les bords de la Meuse; les bords de Moselle.* Je n'en say point d'autre raison, si ce n'est que ces noms nous estant moins familiers, nous les prononçons tous entiers: car c'est le fréquent usage des mots qui les accourcit ordinairement. Et en effet dans le voisinage de la Moselle, on dit *vin de Moselle,* et non pas *vin de la Moselle.*"

Exemples.

Marot. *Tu as vivant seruy — France aux dangers.* Epigr. du Conte de Lanyuolare. — *Puis subiugay, par puissance Royale, | Tou-*

Nom. et accus. *Point.*

Gen. et abl. *de*, pour les consones, *de Roy, de Royme, de Soleil, de Lune.*
D', pour les voyelles ou H muëttes. *d'homme, d'œil, d'oreille.*

Datif, *A en, a Roy, a Royme, en Roy, en Royme*".

tes citez d' — Achaye, et — Thessale. Le Jugement de Minos. — *Le vent Eurus tout premier s'enuolla | Vers — Orient, et occuper alla | — Nabathe et — Perse.* *Metamorph. I. — Zephyrus fut soubs — Vesper resident.* Ib. — *Si est le Pau, — Tibre, et maints autres fleuves.* Le Jugement de Minos. — **Rabelais.** *Comme assez savez que — Afrique apporte toujours quelque chose de nouveau.* I, 16. | — *Brutus conquesta — Espagne.* IV, 1. — *Homere, escrivant — Iliade et — Odyssee.* I, Prol. — *Et a esté la proposition declarée par — Sorbone scandaleuse.* I, 7. — **Ronsard.** *Ceux qui habitent — Niphate.* Odes III, 4. — *La Deesse, | Qui le tient paresseux au riuage d'Epire.* Ode au Roy Henry II. — *Ceux de — Vendomois.* Amours II, Elegie à Marie. — *Sur les monts d' — Auvergne.* Hynnes I, 5. — *Qui tient — Cypre en ses mains.* Amours II, 52. — *Car si on croid à nostre vieille annale, | — Crete de Teuce est la terre natale.* Franc. III. — *Le Chaos qui fait sa demeureance | Voisin d'Erebe où le Soleil ne luit.* Ib. IV. — *Là — Xante erroit passementant les bords | Des plis tortus de sa lente riuere.* Ib. I. — *Où — Loire en flotant se ride.* Odes I, 11. — *A l'or que — Pactole possede.* Ib. III, 13. — *L'esprit humain qui son hoste a laissé, | N'est pas heureux si — Styx il n'a passé.* Franc. III. — *Invoque derechef | — Styx odieux, — Cocyt et — Phlegeton.* Ib. IV. — *Sur les riués de — Xante.* Amours I, 36. — *Afin de me lancer à corps perdu dans — Loire.* Ib. II, Le Voyage de Tours. — *La course de — Sarte.* Odes V, 10. — *La course erratique | D'Arethuse.* Ib. IV, 3. — *Et ceux qui plantez se sont | Sur le front | D'Hellesponte.* Ib. III, 4. — *Sans qu'il songe | Dessus — Parnasse, ou qu'il se plonge | En — Permesse pour s'abreuuer.* Ib. V, 2. — *Memoire de douleur outrée | Dessous — Olympe se coucha.* Ib. I, 10. — *Je voirray | Et — Etne le tropée | Des victoires aux Dieux.* Ib. IV, 3. — *Le mont | D'Heme, et les verdogans bocages | De — Pinde.* Ib. IV, 15. — *Maintenant l'Esté boit les veines | D'Ide gazouillante en ruisseaux.* Ib. IV, 21. — *Muse, enten-moy des sommets de — Parnasse.* Franc. I. — *Là s'esleuoit la cyme forestiere | D'Ide pineuse.* Ib. — *I'entens dessus — Parnasse Apollon qui m'appelle.* Le Bocage Royal, Panegyrique de la Renommée. *Grimper sur — Helicon.* Hynnes II, 4.

Le printemps n'a point tant de fleurs, | Ny la Beauce tant de moissons, | Ny la Bretagne tant d'arenes, | Ny l'Auvergne tant de fontaines. Amours II, Chanson. — *La froide partie | Où la Hongrie est iointe à la Scythie.* Franc. IV. — *Celuy n'a soucy quel Roy | Tyrannise sous sa Loy | Ou la Perse ou la Syrie, | Ou l'Inde ou la Tartarie.* Odes V, 16. — *Pourquoy l'Egypte iray-ie saccager? Ib. II, 4. — Pour donter les Princes de l'Europe.* Ode au Roy Henry II. — *Pour com-*

mander seul à la France. Odes I, 1. — *Ja desia le Danube attend | Ton camp dessus la riue humide.* Ib. — *Le Loir tard à la fuite.* Ib. II, 13. — *Passa le Rhin Gaulois, la Moselle, et la Meuse, | Et vint planter son camp dessus la riue herbeuse | De — Marne au cours tortu; et de là descendant | Oû — Seine de sa corne vn trac se va fendant, | Fonda etc.* Ib. III, 1. — *Ceux qui vont d'en bœuf suant | Remuant | Les gras rinages d'Euphrate, | Ceux qui boient dans le sein | Du Jourdain.* Ib. III, 4. — *Les fleurettes du Loir.* Amours I, 36. — *Te voyant sur le Clain.* Ib. II, Voyage de Tours. — *Le Dieu de la Charente.* Odes II, 6. — *Ny les Alpes au grand front | Ny l'Apennin.* Ib. III, 3. — *Et l'Occident regarde et l'Orient.* Franc. IV.

On trouve même des exemples tels que ceux-ci: *Mais les soucis et les pleurs | Sont sacrez à — Cytherée.* Odes IV, 13. — *Va, jamais — Cytherée | De sa faueur n'a ton ame inspirée.* Franc. IV. — *Le superbe heritier d'Æacide.* Ib. I. — *De vain sans plus fut proye d'Æacide.* Ib. — Il est vrai que les mots Cytherée et Æacide designent des personnes; mais comme ils sont proprement adjectifs, on s'attendrait à voir ou la pleine construction: la déesse Cytherée, la race Æacide, ou bien que les adjectifs fussent accompagnés de l'article pour indiquer qu'ils sont employés substantivement, comme dans l'exemple suivant: *La Cyprienne en ses flancs te porta.* Amours II, 13.

Jodelle. *Voire tous quatre ensemble ont peu si bien iurer,, et qu'Europe ses guerres | Garde au barbare seul.* Epithalame de Madame Marguerite. *Si nostre terre n'estoit telle | Que tu peux voir dedans mes vers, | — France combleroit l'univers | Ia ia de ta gloire immortelle.* Ode sur le Monophile de Pasquier. — *Si le temps rechangeant tousiours, | N'a mesme sus — France victoire.* Ib. — *Il me donna — Syrie, et Cypres, et — Phenice, | La Iudee embasmee, — Arabie, et — Cilice.* Cleopatre I, 2. — *Afin que hors d'Afrique en mer il nous rameine.* Didon I, 1. — *Des astres, des forests, et d'Acheron l'honneur.* Amours sonn. 1. — *Le dur mont de — Caucase.* Didon II, 1. — *Alors qu'Aquilon vague | Se fait tempestueux.* Cleopatre II, 2. — *L'Egypte aura renfort de sa destresse.* Ib. V, 1. — *La fatale campagne | Que le Tybre entortille.* Didon I, 1. — *Il a desia le Rhin passé.* L'Eugene, II, 2. — *Venus sur les bords | Du Simoente vint son cœur à ton cœur ioindre.* Amours Sonn. 23. — *Auant qu'on les vist boire, | Dans le Xanthe.* Didon I, 1. — *Jamyn. Pan aime — France, et paist mille troupeaux | Parmi les prez amoureux des ruisseaux.* I, De la Liberalité. *Mesme où — Gangés fait ses ondes couler.* II, Elegie 6. — *J'ay prié — Loire en ses eaux sablonneuses | De vous porter mes larmes amoureuses.* Ib. El. 7. — *Aux peuples qui font demeurance |*

Pres de — Gange sous le matin. I, Ode des Estoiles. — *Quand l'autre iour i'abandonnay le Loire.* II, Elegie 6. — **Du Bartas.** *Quand le son du cornet de ton Ange, | Huchant de — Thule au Nil, et d'Atlas, jusqu'au Gange, | Citera l'enieurs.* La Sepmaine I. — *Chemine en mesme temps vers — Inde, et vers — Atlas.* Ib. IV. — *Pluton mesme | Au plus bas d'Acheron peint son front d'en teint blesme.* Ib. II. — *Les eaux | D'Eurimene, ou -- Silare.* Ib. III. — *La vertu, qui pouuoit esmouuoir | Sept fois le iour — Euripe.* Ib. — *Bien heureux aprit | En l'eschole d'Oreb les loix du saint Esprit.* Ib. I. — *La cyme des bois | Qu'Atlas dans le ciel cache, ou sur ses hautes branches | Que — Caucase soustient.* Ib. II. — *D'vne tirade il vole | Et d'Imaue outre — Calpe, et de la terre au pole.* Ib. VI. — *Auant qu'Eure soufflast.* Ib. I. — *Icy sous — Eure tremble | La muscadelle noix.* Ib. III. — *Son vaisseau vagabond sur l'irrité Nerce | N'est or' le iouct d'Eure, et tantost de — Boree.* Ib. — *C'est le monde nouueau | Qui porte vers — Ponant maint fleuve.* Ib. — *Venant à sortir du costé de — Leuant.* Ib. IV. — *Les iours que — Capricorne en mer trop soudain plonge.* Ib. II. — *Bourdonnant se guinde | Or' de l'Inde en l'Espagne, or' de l'Espagne, en l'Inde.* Ib. — *Elle luy doit la Tane, | Le Nil thresor d'Egypte . . . Elle luy doit le Rhin, le Danube, l'Euftrate, | Le Tage au bord doré, la Tamise, le Rhosne, | Le Rha, l'Ebre, le Po, la Seine, la Garone. | Elle luy doit là bas de Parana le fleuve. | . . . et — Maraignon encor.* Ib. III. — *Prescrué nos corps | Du Lethe.* Ib. — *Le Tout-puissant garrotte | L'Aquilon chasse-mue.* Ib. II. — *Ilz portent la nef d'en vol non engourdi | De l'Aube à l'Occident, et du Nord au Midy.* Ib. — *Afin que . . . | Je rende familier le Ponant au Leuant.* Ib. III.

Il va sans dire que le sens collectif de l'article défini n'a jamais lieu avant les noms propres, et que dans leur signification primitive ils n'admettent guère non plus l'article indéfini, ni le signe partitif. Quand on dit p. ex. *voilà un vrai Rohan*, le mot Rohan, de propre qu'il était, est devenu appellatif, et de même le sens du substantif propre a été changé dans des expressions comme: *c'est du Lauzun tout pur*, et semblables.

B. Substantifs Communs.

Le substantif commun est un nom qui peut s'appliquer indifféremment à tous les individus, à tous les objets d'une même espèce, d'une même nature (**Bescherelle**). Pour cette classe de mots, l'occasion peut donc se présenter parfois de "déterminer cette vague signification et la recueillir et appliquer à vn seul" (**Maupas**, ci-dessus), et par suite il n'y a rien qui empêche que les substantifs communs ne

puissent être modifiés dans certains cas par les articles. N'oublions pas, cependant, que plus nous remontons vers les premiers âges de la langue, plus nous devons nous attendre à voir conserver aux mots la stricte rigueur de leur signification primitive et un sens plus fort et plus précis que dans la suite, où leur intensité insensiblement affaiblie les aura rendus capables d'un emploi plus étendu qu'auparavant. Cette considération est nécessaire, car elle nous aide à expliquer l'omission des articles dans bien des cas, où l'usage moderne les admet ou les exige même ¹⁾.

Le grand principe pour l'emploi des articles avant les noms communs est donc qu'on doit s'en servir toutes les fois qu'on veut désigner un ou plusieurs individus définis ou indéfinis, ou bien une ou plusieurs espèces. Ce principe est resté essentiellement le même pendant toutes les périodes de la langue : seulement les vieux écrivains nous en offrent une application qui diffère un peu de l'usage moderne. Ainsi, quand le substantif est pris dans un sens général et de totalité, la langue moderne préfère ordinairement employer l'article défini, tandis que p. ex. l'auteur du *Nouveau Pathelin* fait dire au marchand, objet des cajoleries du rusé compère :

Mais il est tant de cabuseurs

Que — marchans n'osent plus croire.

Le sens de cette phrase est évidemment qu'il y a tant d'escrocs que les marchands n'osent plus faire crédit. Mais comment expliquer cette différence entre la vieille expression et la moderne ? Si celle-là donne le même sens général que celle-ci, ce ne peut être, à ce qu'il

¹⁾ Pour montrer la tenacité de la signification primitive de l'article défini, nous nous permettons de donner ici le passage suivant, par lequel on voit que cet article s'employait en plein XVI^e siècle comme pronom démonstratif : "Continuant mon propos de l'usage du Genitif, ie diray vne chose fort digne d'estre notee, c'est que comme les Grecs, ainsi le vieil François omettoit ce mot Fils en tel endroit, ou pour le moins deuant le Genitif d'un nom propre d'homme : et luy laissoit sa place iustement entre l'Article et le Genitif, ne plus ne moins que les Grecs la laissent à De quoy ie m'apperceu premierement en lisant les Romans, mais depuis ie me suis trouué en des lieux où on retient encores ceste façon de parler. Et ce qui m'en a fait aduiser, est que deux papetiers freres, qui m'ont fait le papier sur lequel est imprimé ceci, estans fils d'un qu'on nommoit Hanri, sont appelez par ceux du lieu, (et mesmement par les vieilles gens) Les d'Hanri, au lieu de dire les fils d'Hanri : Et ay pris garde expressement qu'ils ne disent pas les Hanris, (comme on appelle moy et mes freres les Estiennes, du surnom de nostre pere, au lieu de dire Les fils d'Estienne) mais ainsi que ie vien de dire, asçauoir Les d'Hanri, et consequemment, Des d'Hanri, Aux d'Hanri" *Henri Estienne, Traicté de la Conformité du Langage François avec le Grec*, p. 6.

nous semble, qu'à la seule condition que le mot *marchans* du vieux texte signifie marchands *quelconques*; de cette manière le sens devient général comme dans l'expression moderne, mais dans celle-ci il est défini, de sorte que tous les individus se trouvent présents à l'imagination et, pour ainsi dire, réunis en groupe, tandis que le mot *marchans* non précédé d'article donne un sens général, mais indéfini, et présente les individus comme dispersés. La vieille langue arrive ainsi à la même idée de généralité que la langue moderne, mais par une voie différente: elle fait d'un ou de plusieurs individus quelconques les représentants de l'espèce, tandis que la langue moderne réunit tous les individus en un groupe compact au moyen de l'article défini, qui dans ce cas vient à désigner l'espèce par la totalité des individus et par suite est vraiment l'article *collectif*.

Les auteurs du XVI^e siècle suppriment les articles principalement dans les cas suivants:

1°. Devant les substantifs communs, tant sujets que régimes, quand ils sont pris dans un sens général et indéfini, de sorte qu'on peut leur appliquer, sans que le sens change, le modificatif *quelconque*. Cependant, ce n'est qu'assez rarement, et surtout chez les auteurs de la première moitié du siècle, qu'on trouve des phrases affirmatives offrant des exemples de cet usage; mais il s'observe d'autant plus souvent dans les phrases qui expriment le doute ou la négation.

Exemples.

Marot. *Aussi — Pietons n'osent plus desgayner.* Epistre, du Camp d'Atigny à Mme la duchesse d'Alençon. — *Brief, nous vouldrions, que | Ou que ton pied fut aussi legier donques, | Que — Bische, ou — Cerf, que le Roy chassa onques.* Epistre à la Damoyseille negligente de venir veoir ses amis. — *Rendans vn son si tres solacieux, | Qu il n'est — Souldart, tant soit audacieux, | Qui ne quictast Lances, et Braquemars.* Le Temple de Cupido. — *Et n'est aduis, que si ie ne rithmoys, | Mon poure corps ne seroit nourry — moys, | Ne — demy iour.* Epistre au Roy. — *Tant est subtil et de grande efficace | Le tien esprit, qu'il n'est — homme qui face | — Chose qui plus honneur et loz conserue.* Rondeau à Estienne du Temple. — *Brief, — moyen n'est qui appaiser te face, | Que ie ne cherche.* Oraison deuant le Crucifix. — *Là bas n'y a — poure Ame, | Qui ne fremisse.* L'Enfer. — **Marguerite de Navarre.** *Et s'il y a — homme ou — femme qui veuille dire que jamais j'en aye parlé.* Heptameron I, 1. — *En luy faisant toutes les remonstrances qu'il fut possible à — femme de bien.* Ib. 2. —

*Ceux qui l'aymoient et estimoient autant que — femme de la ville, vindrent incontinent à elle. Ib. — Elle pert autant de plaisir que vous ne — dame de ce Royaulme ne scauriez avoir. Ib. 3. — Toutes les vertuz et honestetez qui appartiennent à — seigneurs et — gentilz hommes. Ib. 10. — Il n'y avoit — homme en l'Espagne mieulx disant ce qu'il vouloit. Ib. — Elle le pria bien fort, que pour quelque temps il ne se trovast en — lieu ne — festin où elle fust. Ib. 14. — Il n'y avoit — prince ne — princesse qui ne luy feist grand honneur. Ib. 22. — Elle n'estimoit — tresor au monde au prix de l'honnesteté. Ib. 42. — Puisque ce n'est pour moy ne pour — femme de ma sorte. Ib. — Avez-vous jamais oy dire ne veu que j'aye eu — amy ne — serviteur? Ib. 43. — **Rabelais.** Crochetastes vous onques — bouteilles? I, Prol. — Si d'adventure il rencontroit — gens aussi fous que luy, et (comme dit le proverbe) — couvercle digne du chaudron. Ib. — Car onques ne vistes — homme qui eust plus grande affection d'estre roy et riche que moy. I, 1. — Aimant à boire net, autant que — homme qui pour lors fust au monde. I, 3. — Gaudebillaux sont grasses tripes de coiraux. — Coiraux sont bœufs engressés à la creche et prés guimaux. — Prés guimaux sont qui portent herbe deux fois l'an. I, 4. — Quelle difference est entre — bouteille et — flaccon? Grande: car — bouteille est fermée à bouchon, et — flac con à vitz. I, 5. — De trouver — nourrice suffisante n'estoit possible. I, 7. — Elle est blanche plus que — chose qui soit. I, 10. — La terre ne porte — gens plus meschans que vous estes. I, 20. — Quelquefois alloient visiter les compagnies des gens lettrés, ou de gens qui eussent veu — pays estranges. I, 23. — Comment — Andouilles ne sont à mespriser entre les humains. IV, 38. — Aussi bien est elle trop basse pour — homme qui a chausses neufves et court pourpoint. V, 11. — **Ronsard.** Cruelles n'out pitié, | Non plus que — fiers Tyrans en arrogance braues. Amours II, Elegie à son Liure. — Il la faut honorer tant qu'on sera vivant, | Comme — rare ioyau qu'on treuve peu souvent. Ib. — N'estre trop resiouy de — chose qui arriue, | Ny trop despit aussi, | Rend l'homme heureux. Odes III, 19. — Mais puis qu'on ne la peut tarder | Pour — don ny pour — or qu'on luy offre. Ib. IV, 28. — Rocs, — eaux, ne — bois, ne logent point en eux | — Nymphes qui ait si follastres cheueux. Amours I, 41. — Relisant telles belles conceptions, tu n'auras — cheveu en teste qui ne se dresse d'admiration. Preface sur la Franciade. — Il n'y a — cœur si dur qui se peult contenir de pleurer. Ib. — Jamais au cœur ie n'eu nulle tristesse | Ny pour — mortel, pour — Dieu, ny pour — Déesse. Franc. I. — Pource — homme vivant n'eust sceu sçavoir comment Francus auoit esté sauvé. Ib. — Tu dis en l'air de si doux sons | Composez*

de ta tirelire, | Qu'il n'est — *amant qui ne desire*, | T'oyant chanter au Renouveau, | Comme toy devenir oiseau. Gayetez, L'Alouette. — Il n'y avoit — *mot propre en nostre langue qu'il n'eust curieusement recherché*. Claude Binet, Vie de Ronsard. — Il dit que toutes choses impossibles auendront plus tost, qu'il soit amoureux de — *femme, qui ait le visage blond, ou l'œil verd*. Muret, Commentaire des Amours I, 26. — **Jodelle**. On me tiendra pour excusée, | Comme ayant esté abusee, | Ainsi que — *femme y est subiette*. L'Eugene V, 2. — Car quand — *femme a l'oreille pleine*, | Sa langue le retient à peine. Ib. — Est-il — *si ferme esprit, qui presque ne s'enuole* | Au piteux escouter de si triste parole? Cleopatre IV, 3. — Il ne fut oncques — *Dame, il ne fut oncq' — Amant*. | A vous de la beauté, d'amour à moy semblable. Amours, sonnet I. — Avez-vous en vous compassé | — *Moyen de ces maux amortir?* L'Eugene V, 1. — **Jamyn**. Un anneau s'embellist de — *Pierre precieuse*. I, Stances sur le mariage du Roy. — Ainsi qu' — *oyseaux tous deuestus de plume*, | Que le desir de s'en voler n'allume. I, A la Royne mere, Regente, apres la mort du Roy Charles IX. — **Estienne**. Toutes et quantes fois qu'il luy survient — *chose nouvelle n'ayant encores son nom*, il ha le moyen de luy en pourueoir sur le champ. Traicté de la Conformité. Preface. — Ils ont fait ce qui est permis en tout langage, c'est de laisser à vne chose venant de — *pays estrange, le nom qu'elle avoit là*. Ib. — Apres les proverbes, il n'y a — *chose laquelle ie conseillasse plustost aux François d'emprunter des autres langues, que les façons de parler qui peuvent servir à abbreger — propos*. Ib. — **Calvin**. Il n'y a — *liure où on trouue de plus expresses et magnifiques louanges*. Pseaumes, preface. — Il n'y a — *disciples de la Loy, sinon ceux qui s'en approchent alaiement*. Ps. I. — Il n'y a — *langue, et n'y a — paroles, ou leur voix ne soit ouye*. Ps. XIX. — Ils ne laissent — *anglet vuide de simulachre en tous leurs temples*. Inst. Chrest., Epistre au Roy de France. — **Pasquier**. Estant très-marié de n'avoir — *meilleur moyen de les gratifier*. Recherches de la France VI, 15. — Il n'y a — *homme en ma maison qui s'ingere d'entrer en — lieu, que ne vueillez*. Ib. VI, 18. — Je ne pense point que l'on puisse représenter — *Histoire diversifiée de tant de belles fleurs comme ceste-cy*. Ib. — Il n'y a — *placard plus riche dans ses œuvres que cestuy-cy*. Ib. VII, 6. — Même chez Malherbe on trouve encore des phrases comme celles-ci: *Je serois indigne de cet excès de faueur, si je me laissois deuaner à — homme du monde en l'affection d'estre eternellement, Sire*, etc. Lettres I, 1. — C'est vne question dont peut-estre nous serons éclaircis quand nous serons en — *lieu où la lumiere sera plus grande*. Ib. I, 7. — Il ne s'est presque passé — *jour qu'il*

ne l'aît veü. Ib. I, 30. — *Je pretends en finesse moins qu'— homme du monde.* Ib.

Ces exemples suffiront. On voit, comme nous l'avons déjà remarqué, que c'est surtout aux propositions dubitatives, négatives, et interrogatives qu'appartient cet usage, et en examinant de plus près ces sortes de phrases on trouvera qu'il n'est pas même tout-à-fait étranger à la langue moderne. En effet, quand on dit p. ex. c'est une honte de *rien* faire contre sa conscience, *personne* n'est venu me voir, il ne s'y est *pas* aventuré, je n'ai *point* d'argent, etc., qui ne découvre du premier coup-d'œil que la structure de ces phrases est identique à celle des exemples que nous venons de citer plus haut? En premier lieu, la vieille règle a donc encore sa pleine vigueur pour les mots *personne*, *pas*, *point*, *rien*, considérés assez souvent comme de purs explétifs, mais qui sont en effet, comme on aura pu se convaincre, des substantifs communs pris dans un sens général et indéfini. Puis, les proverbes se transmettant de génération à génération dans la même forme devenue, pour ainsi dire, stéréotypée, la même construction se retrouve encore dans des expressions comme celles-ci: Chien affamé de bastonnade n'est intimidé; il n'y a pire eau que l'eau qui dort; marchand qui perd, ne peut rire; et autres. Enfin, pour tout dire, nous osons croire que même avant les substantifs communs en général on peut encore, sans blesser une oreille délicate et sans craindre de "puer étrangement son ancienneté", supprimer l'article dans les conditions données. Il est bien vrai que les exemples n'abondent pas chez les auteurs modernes; cependant nous trouvons chez **Racine**: *Fut-il jamais au joug — esclaves plus soumis?* Esther V, 1; chez **Molière**: *Il n'y a — si pauvre esprit, qui n'en jist bien autant.* L'Avare III, 1. — *Est-il — génie plus charmant que celui que j'essaye de peindre?* **E. Turquety**. Etude sur Joachim Du Bellay. — *Certes, l'Espagne est grande et les femmes d'Espagne | Sont belles: mais il n'est — château, — ville, ou — campagne | Qui, contre ce pied-là, n'eût en vain essayé | (Comme dans Cendrillon) de mesurer un pied.* **Alfred de Musset**. Poésies, Don Paez. — *Il — n'est — âme si rude et si bien affermie, | Qui ne trouve de quoi voir son plus dur chagrin | Se foudre* Ib. Portia. *Je n'en ai parlé à — âme qui vive.* Dictionnaire National de **Bescherelle**. Et sans doute, à chercher un peu, ces exemples pourraient facilement se multiplier.

2°. Les articles, et préférablement l'article indéfini, s'omettent souvent, surtout quand le substantif est attribut ou régime, sans que nous sachions alléguer pour ce fait d'autre raison que celle-ci que dans le XVI^e siècle on ne sentait pas encore le besoin de marquer l'individualité dans tous les cas où on le sent aujourd'hui.

Exemples.

Ronsard. *Ha, trop heureux, si le cruel destin | N'eust emmuré d'un rempart aimantin | — Si chaste cœur dessous — si belle face.* Amours I, 5. — *Oy ton Ronsard, qui sanglote et lamente | En — fraile nef.* Ib. I, 57. — *Le style prosaïque est — ennemi capital de l'éloquence poétique.* Pref. sur la Franc. — *Tu enrichiras ton poème par — variétéz prises de la Nature.* Ib. — *Faire aprestez et — navires et — gens.* Franc. I. — *Le peuple né pour — nouvelles apprendre.* Ib. — *Bien qu'il soit braue et sous — bon astre né, | Et pour — hauts faits hautement destiné.* Ib. — *Aussi espais que — neiges inombrables.* Ib. — *Laiennesse aux armes s'esbattoit, | Piquoit — cheuaux, voltigeait et lutoit.* Ib. II. — *Ce sont — poinets opposez.* Elegie II. — *Amour d'autre costé | Luy a plustost que — vent son regret emporté.* Elegie V. — *L'air imprimé ne respand — choses telles | Dessus Paris.* Poèmes II, Les Nues. — *Quand ie te dy que tu inuentes — choses belles et grandes.* Art Poétique. — **Jodelle.** *Que te semble | De — chose tant mal ordonnée?* L'Éugène III, 1. — **Jamyn.** *Digne ici bas qu'ores on vous adresse | — Honneurs diuins.* I, A la Royne mere, Regente, apres la mort du Roy Charles IX. — *Celuy qui — laide femme ha dedans sa maison | N'ha plaisir avec elle en aueune saison.* V, Le Misogame. — **Calvin.** *Et luy a appresté — armes nouvelles.* Ps. VII, 14. — *La langue qui parle — choses hautaines.* Ps. XII, 4. — *Fumee montoit en ses narines, et — feu sortant de sa bouche consumoit. — charbons s'embrasoyent de luy.* Ps. XVIII, 9. — *Je sacrifieray en son tabernacle — sacrifice de triomphe, ie chanteray et diray — Pseaumes au Seigneur.* Ps. XXVII, 6. — *Car — faux tesmoins se sont esleuez contre moy.* Ib. 12. — *S'ils auoient — ames pour se mouuoir.* Inst. Chrest. I, 11. — **Amyot.** *Ains amasserent à l'entour d'eux — bonne troupe d'hommes vagabonds.* Romulus. — *S'il auenoit que sa femme eust — enfans.* Alcibiades. — *La despence aussi qu'il faisoit à nourrir — cheuaux.* Ib.

Il n'est peut-être pas nécessaire de donner plus d'exemples, d'autant moins que l'omission que nous venons de signaler est encore familière à la poésie légère, où elle imprime à l'expression un caractère d'espièglerie charmante. **La Fontaine** a beaucoup aimé cette tournure de la phrase dans ses fables si naïves, et l'on pourra y trouver des centaines d'exemples. Nous nous contentons d'en donner ici quatre seulement, tirés d'autres auteurs.

Pour vous convaincre, examinons le fait.
Las sur terre et sur mer de parcourir le monde,
Vous fixez en ces lieux votre nef vagabonde,
Depuis huit jours au plus nous sommes à Madrid,

*Et dès le lendemain, Monsieur, on vous écrit ;
Le rendez-vous se donne, où — Maitresse invisible
A vos perfections se declare sensible.*

T. Corneille. Les Engagements du Hazard I, 3.

*Ces jours passés, chez un vieil histrion,
Un chroniqueur émut la question,
Quand dans Paris commença la méthode
De ces sifflets, qui sont tant à la mode.
Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer ;
— Gens pour Pradon voulurent parier.
Non, dit l'acteur, je sais toute l'histoire,
Que par degrés je vais vous débrouiller.
Boyer apprit au parterre à bâiller.
Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
— Pommes sur lui volèrent largement,
Mais quand — sifflets prirent commencement,
C'est (j'y jouois, j'en suis témoin fidelle,)
C'est à l'Aspar du Sieur de Fontenelle.*

J. Racine. Epigramme sur l'Aspar de M. de Fontenelle.

*Si d'autre part je vray querir — beau-pere et — belle-mere sans
être sûr de trouver chez moi le galant, ce sera la même chose, et je re-
tomberay dans l'inconvenient de tantôt. Molière. Georges Dandin II, 6. —
Ah! vous voyez bien que vous êtes aussi indulgent que — bonne maman.
Emile Augier. La Jeunesse.*

C. Noms de matière.

Ils désignent des objets dont toutes les parties se ressemblent parfaitement et dont, par conséquent, on ne saurait distinguer un ou plusieurs individus, mais seulement un plus ou moins de quantité. Cette signification nous fait comprendre d'un côté que, l'individualité n'ayant pas lieu dans la chose nommée, elle ne saurait non plus être marquée dans le nom correspondant, et que, par suite, les noms de matière doivent rejeter les articles, en tant que ceux-ci expriment l'individualité; et d'un autre côté que le signe partitif est le modificatif qui convient préférablement aux noms de matière, puisqu'il exprime, quoique d'une manière indéfinie, la notion de la quantité. Ces principes se sont de tout temps fait valoir, et la langue du XVI^e siècle n'offre point de différence, sous ce rapport, avec la langue moderne. si ce n'est que quelquefois le signe partitif a été omis, où on le mettrait aujourd'hui. Un

passage chez **Henri Estienne** (ouvr. cit. pag. 4) nous fait même voir que de son temps il était encore permis en théorie de dire avec ou sans le signe partitif: manger du pain, et manger pain. Cependant ce n'est que fort rarement qu'il se présente des exemples de l'omission de ce signe. Ainsi on trouve chez **Ronsard**: — *Trefle et — sain-foin leur donna pour pasture*. Franc. I; et chez **Calvin**: *Il ne faut point penser que la diuinité ressemble à — or, ou — argent, ou pierre taillée*. Inst. Chrest. I, 11.

Mais, si les noms de matière ne prennent jamais l'article pour marquer l'individualité, rien n'empêche de le leur appliquer pour désigner l'espèce. C'est aussi ce qui a eu lieu dans le XVI^e siècle aussi bien qu'aujourd'hui, et l'usage ne présentant point de différence dans les deux époques, il n'y a pas besoin de nous arrêter plus longtemps à ce sujet.

D. Substantifs abstraits.

Ils n'expriment que les manières d'être des substances concrètes, abstraction faite de ces substances elles-mêmes. Or, considérée ainsi, sans rapport avec la substance concrète à laquelle elle appartient actuellement, chaque manière d'être est essentiellement une et invariable: on ne saurait p. ex. trouver ni la colère, ni la beauté, ni enfin quelque manière d'être que ce soit, par exemplaires, par individus. Ainsi, pris dans leur signification propre, les substantifs abstraits ne doivent pas admettre les articles.

Cependant on pourra objecter que bien souvent on trouve des formes plurielles de ces noms, ce qui implique pourtant une pluralité d'individus et doit, en conséquence, amener même pour ces substantifs la modification par les articles. Nous répondons que cela arrive certainement très-souvent; mais c'est qu'alors, par une transition bien facile et souvent presque imperceptible, on aura fait changer de sens à ces mots, ou en y rétablissant le rapport avec les substances concrètes, on bien en leur donnant à eux-mêmes une acception tout-à-fait concrète. C'est ainsi qu'on voit courir des personnes à *des morts* glorieuses et belles, qu'on lit avec plaisir *les vies* des hommes illustres dans la traduction d'**Amyot**, et qu'on admire non seulement *la beauté* de l'idéal, mais encore *les beautés* en chair et en os des bals et des réunions.

A ces raisons donc, toutes les fois qu'un substantif abstrait était pris dans son acception propre et qu'il ne se rattachait d'une manière quelconque à une substance concrète et individuelle, la vieille langue

supprimait l'article avant ce nom. Cet usage est encore très-fréquent chez **Marot**, **Rabelais**, et **Calvin**, et, quoique **Ronsard** ait dit expressément: "Tu n'oublieras iamais les articles, et tiendras pour tout certain que rien ne peut tant defigurer ton vers que les articles delaissez" (*Art Poétique*), et que **Du Bellay** ait aussi tenu le même propos (*La Defense* II, 9), tant eux que les autres membres de la Pleïade, et en général tous leurs contemporains, pêchent encore bien souvent contre cette règle. En voici des

Exemples.

Marot. *Toutes autres fleurs apparentes | Iettans — odeur tresadoulcie.* Temple de Cupido. — *Auant mes iours, — mort me fault encourir.* Rondeau, De l'Amant douloureux. — *Car il n'y a Princesse au monde | Qui ne m'ouurist le Paradis | De — iouyssance, ou — grace abonde | Plus qu'en autre lieu.* Rondeau, D'un soy deffiant de sa Dame. — *Fort fuis dolent, et — regret me mord.* Chanson I. — *Tous ces maulx nous faict recevoir | — Ennuie decenante.* Chanson XXXI. — **Rabelais.** *Qui fut premier, — soif ou — beuverie?* I, 5. — *Et a esté la proposition declarée par Sorbone scandaleuse, et sentant de loing — heresie.* I, 7. — *Disant — misere estre compagne de proces.* I, 20. — *Considerant que — nature n'endure mutations soudaines sans grande violence.* I, 23. — **Calvin.** *Car tu n'es point vn Dieu qui aime — meschancete.* Ps. VII, 5. — *Quand ils sont exaltez, — opprobre est aux fils des hommes.* Ps. XII, 9. — *La nuict declare — science à l'autre nuict.* Ps. XIX, 2. — *Il t'a demandé — vie, tu luy as donné — longueur de iours à tousiours et à iamais.* Ps. XXI, 4. — *Quand ores ie chemineroye par la vallee d' — ombre de — mort, si ne craindroye-ie nul mal.* Ps. XXIII, 4. — *Certainement — beneficence et — benignite me poursuyuront tous les iours de ma vie.* Ib. 6. — *S'il s'esleue — guerre contre moy, en ceci i'auray — confiance.* Ps. XXVII, 3. — *Tu aimes — iustice et hais — meschancete: pource Dieu ton Dieu t'a oint d'huile de liesse plus que tes Compagnons.* Ps. XLV, 8. — *O Dieu, — louange t'attend en Sion, et — vœu te sera rendu.* Ps. LXV, 2. — *Entre autres heresies il auoit le premier imposé — loix de iusner.* Inst. Chrest., Epistre au Roy de France. — *La raison charnelle attribuera à — fortune toutes ces rencontres.* Ib. I, 16. — **Ronsard.** *Quand mon ame esperdue | Perdit — raison.* Amours I, 2. — *Au cœur captif ie promets — deliurance.* Ib. 43. — *Mais tu ne veux redonner — liberté | Au mien captif.* Sonnets pour Astrée, sonn. 4 — *Presomption est — vice.*

Odes V, 6. — *Ont couuert l'histoire du manteau de — Poesie.* Pref. sur la Franc. — *L'heur vient de la vertu, la vertu d' — action.* Elegie II. — *Je vous donne — franchise, en liberté voler.* El. V. — *J'ay cherché mainte année et fuy tout ensemble, | Que la longueur du temps qui l'amour des-assemble | Ou — disgrâce, ou — Fortune, ou — voyage lointain, | Ou — maladie ostast vostre amour de mon sein.* El. XI. — *Et toutefois, Ronsard, ils disoient — verité.* Hynnes II, 5. — *Naissance et — mort est vne mesme chose.* Poemes I, La Salade. — *Elocution n'est autre chose qu'une propriété et splendeur de paroles bien choisies.* Art Poetique. — **Jodelle.** *Je ne crains — gesne, — mort, ou — supplice.* Amours 15. — *Il est vray, c'est la droyte voye, | — Patience est d'—Honneur la porte.* L'Eugene I, 3. — *Amour vous court par les boyaux, | — Amour occupe maints cerueaux.* Ib. II, 4. — *Pource qu'il semble que — malheur | Ait remis toute la douleur | De chacun des autres sur moy.* Ib. IV, 4. — *De peur que — deuil se tourne en rage.* Ib. V, 1. — *Ioye, qui — dueil enfante, | Se meurdrist.* Cleopatre I, 3. — *Vertu seule à l'encontre | Fait l'acier reboucher.* Ib. II. 2. — *La mort a souuent fait voir, | Qu' — impatience au mal commande.* Didon I, 2. — **Jamyn.** — *Vertu consiste à donner non à prendre.* I, De la Liberalité. — *Celuy-là qui iouist des beaux rayons solaires | Est loin d'—obscurité.* Ib. Que prier Dieu est œuvre nécessaire à vn vray Chrestien. — *La nuict d'—ignorance | Luy couure le beau iour.* Ib. — *Vne femme apporta — bien et — mal en ce monde.* V, Le Misogame. — *Eprises du feu d'—ardente jalousie.* Ib. — **Desportes.** *Les enchantements contre — Amour n'ont puissance.* Elegie II, Eurylas. — *Mais ie ne puis penser que ce soit rien au prix, | Ne qu'il y ait Enfer si grand que — mariage.* Diuerses Amours, Stances du mariage. — **Du Bartas.** *De — sagesse et — pouuoir l'inespuisable source | En formant l'Vniuers fit donc ainsi que l'Ourse.* La Sepmaine I. — *Lampe de l'Vniuers, mere de — verité, | Iuste effroi des brigans, seul miroir de — beauté.* Ib. — *Au lieu de la source de — vie.* Ib. VII. — **Montaigne.** *Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent: de — mort nulles nouvelles.* Essais I, 19.

Mais si les noms abstraits se rapportent, directement ou indirectement, aux substances concrètes, alors, comme les manières d'être se présentent diversement selon l'individualité des substances dans lesquelles elles se manifestent, les noms abstraits deviennent susceptibles d'être modifiés par les articles et suivent les mêmes règles que les noms communs. La comparaison est facile: nous ne donnerons donc ici que les quelques exemples qui suivent: *Quand vne affection pareille les assemble.* **Ronsard.** Hynnes II, 5. — *Sentit on iamais — frayeur*

telle | *Que ce brauc nous la donnoit?* **Jodelle.** L'Eugene III, 2. — *Il n'y a (comme dit l'un des Bessons de Dele) | Sous la voute du Ciel — cognoissance plus belle | Que celle de soy-mesme.* **Du Bartas.** La Sepmaine VI. — *Les plus mortes morts sont les plus saines.* **Montaigne.** Essais I, 19.

Petit à petit l'analogie avec les noms communs a fini par l'emporter tout-à-fait, de sorte que les noms abstraits prennent l'article défini, à sens spécifique cette fois, même dans leur signification la plus générale; et ces noms présentant en outre à l'imagination l'idée d'un plus ou moins d'intensité, de même que les noms de matière présentent l'idée d'un plus ou moins de quantité, cette analogie leur a fait appliquer aussi le signe partitif. On a pu voir ci-dessus des exemples de l'un et de l'autre usage et, comme les principes qui les règlent ne s'écartent en rien de ceux que nous venons de donner pour les noms concrets, nous pourrions nous dispenser d'entrer ici dans plus de détails sur cette matière.

Ajoutons qu'il y avait quelques noms qui montraient plus que les autres une certaine tendance à rejeter toujours les articles. C'étaient *amour, fortune, nature, enfer* et *paradis*: ils avaient presque revêtu la nature de noms propres.

Enfin il y a quelques pronoms dont la signification était d'elle-même si énergique, soit définie soit indéfinie, qu'au XVI^e siècle les substantifs par eux modifiés, de quelque nature qu'ils fussent du reste, pouvaient encore se passer, et se passaient en effet le plus souvent, des articles. Ce sont *même* et *tout*, *autre* et *tel*, dont les deux premiers permettaient de rejeter l'article défini, et les deux derniers l'article indéfini.

Exemples.

Ronsard. *Ceux que tu vois d'un visage si blesme | Couchez icy ont eu — fortune mesme, | De — mesme ville, issus de — mesme part, | Mes alliez de sang et de hazart.* Franc. II. — *Desquels la sepulture | Presse sous — mesme closture | Le corps, la vie, et le nom.* Eclogues VI. — *Incontinent par toute — Chaonie | Se respandit une tourbe infinie.* Franc. I. — *Ne vois-tu pas que la sainte Judée | Sur toute — terre est plus recommandee?* Poemes I, Le Chat. — *Et plus-tost le Chaos | Se troublera de sa noise ancienne, Qui' — autre beauté, qui' -- autre amour que la tienne | Sous — autre ioug me captiue le dos.* Amours I, 53. — *Cherchon — autre chemin.* Hymnes II, 4. — *Ah, digne n'est — telle gent pariurée | De voir longtemps la lumiere etherée.* Franc. II. — *Je suis esmerueillé comme nos François daignent imprimer — telles droguerries.* Art Poetique. — **Des**

Portes. *Comme de l'Ocean tous — fleuves ont leurs cours.* Diuerses Amours. *Complainte pour M. le Duc d'Aniou. — La peur des gluaux me fait prendre — autre voye.* Diane II, 22. — *Tel bien ne me peut estre osté.* Ib. *Chanson. — Amyot.* *En leur offrant tous — mesmes droits, et — mesmes priuileges de bourgeoisie.* Theseus. — *Ce qu'Alcibiades seul et non — autre, engarda d'auenir.* Alcibiades. — *Telles despoilles s'apellent en Latin spolia opima.* Romulus. — **Montaigne.** *Le Monde ne va-il ¹⁾ pas — mesme train que vous allez?* Essais I, 19. — *Comme vn couple de cheuaux attelés à — mesme timon.* Ib. 25. — *Son imagination ne conuenoit — autre plus esleuee grandeur, que celle de son maistre.* Ib.

II. GENRE.

Le genre des substantifs diffère quelquefois de celui que leur donne l'usage moderne. Voici la liste des substantifs dans lesquels nous avons observé cette différence :

Abîme est quelquefois féminin: *L'abysme la plus profonde.* **Ronsard.** Odes I, 10. — *Entre-ouuroit l'eau d'une abysme profonde.* **Id.** Franc. II. — *Dans l'abysme profonde.* **Jodelle.** Amours sonn. 13.

Affaire, selon la dérivation, est souvent masculin: *Pour mieux esplucher cest affaire.* **Jodelle.** L'Eugene III, 2. — | *Quand l'affaire sera celé.* Ib. V, 1. — *Luy faudra faire | Vn mesme affaire.* **Id.** Cleopatre IV, 4. — *Vn affaire particulier.* **Jamyn.** I, Ode des Estoiles. — *La premiere entree de chacun affaire.* **Calvin.** Ps. XII, 2.

Age s'emploie quelquefois comme féminin: *Quand sur l'âge premiere elle se void aimée.* **Ronsard.** Hynnes II, 5. — *Que d'hommes fortunez en leur âge premiere.* **Malherbe.** Poesies I, Les Larmes de saint Pierre.

Alarme, par la même raison qu'*affaire*, est encore masculin chez **Jodelle**: *Ce malheur des amoureux alarmes.* Cleopatre I, 1. — *O quels piteux alarmes.* Ib. III, 1.

¹⁾ Remarquons en passant que dans ces rencontres de *a* avec une voyelle suivante, l'hiatus n'était qu'apparente, témoin **Maupas** (p. 5): "Quand un verbe finissant en *a*, est suivi de l'une de ces syllabes par maniere enclitique, *il, elle, on*, lors en parlant, et quelquefois en escrit, nous interposons un *t*, pour remplir le baaillement qui se feroit à la rencontre des deux voyelles, bien que rarement il se trouve escrit. Exemple. *Le Roy viendra-il? la Royne sera-elle avec luy? leur fera-on quelque magnifique entrée?* lisez *viendra-t'il, fera-t'on*. Vray est que pour le regard de cette syllabe *on*, nous luy mettons souvent une *l*, deuant pour remplir. *Que fera l'on au bois sec, si l'on fait ces choses au bois verd?*" Le *t* euphonique existait donc déjà, mais comme *velours*.

Alpes a été employé comme masculin par **Jodelle**: *I'entens ces Alpes haults*. Amours, sonn. 11.

Duché et *Evêché* ont été partout employés comme féminins par **Pasquier**. Au contraire, lui et **H. Estienne** font toujours masculins les mots *anagramme*, *épigramme* et *épitaphe*, à cause du genre neutre qu'avaient ces mots dans les langues classiques.

Quelques substantifs abstraits en *-eur* conservaient encore le genre masculin des mots latins primitifs. Ainsi on trouve: *Cet ardeur de faire* | *Outrage aux innocens*. **Jodelle**. Amours, Chanson 2. — *Par vn ardeur impetueux*. **Calvin**. Inst. Chrest., Epistre au Roy de France. — *Des vices particuliers est prouenu vn erreur public*. Ib. — *Vn erreur volontaire*. **Des Portes**. Diane I, Sonn. 8. — *Esquels l'erreur est aussi d'autant plus dangereux*. **H. Estienne**. Traicté de la Conform. p. 80. *Vn si grand personnage deuant nous est tombé en pareil erreur*. **Muret**. Commentaire à l'Elegie de **Ronsard** à Muret, Amours I. — *Puis il luy souffle vn horreur sur le front*. **Ronsard**. Franc. I. — *Quel humeur, mais quel Crime* etc. **Jodelle**. Amours, sonn. 22. — **Maupas** fait féminins "tous noms abstraits signifians qualité, nommement les noms terminez en *eur*, bien que la plus part sortent des Latins masculins terminez en *or*." Cependant il en excepte "erreur et humeur, qui peuvent estre communs."

Doute était le plus souvent féminin: *Toutes doutes et deffiances*. **Calvin**. Ps. XXVII, 3. — *Solon du commencement fit grande doute s'il y deuoit entrer*. **Amyot**. Solon. — *Je ne fais aucune doute*. **Pasquier**. Rech. de la Fr. VI, 15. — *La doute que j'ai*. **Malherbe**. Poesies V, Sonnet. — **Maupas** lui donne déjà le genre masculin.

Etude est masculin chez **Montaigne**: *A d'aucuns c'est vn pur estude Grammairien*. Essais I, 25.

Espace a le genre masculin chez **Ronsard**: *Deuant la porte estoit vn long espace*. Franc. II; et chez **Jamyn**: *Et conduisit mes pas en vn plaisant espace*, | *Espace bigarré de l'émail du Printemps*. II, Elegie d'une Fontaine.

Hydre est masculin chez **Des Portes** dans la phrase suivante: *Vn hydre renaissant*. Diuerses Amours, Stances du Mariage. On sait que **Voltaire** et **Desaintange** l'ont aussi fait de ce genre. Voir le Dictionnaire National de **Bescherelle**.

Image est quelquefois masculin: *Tenoit des mains mon image embrassé*. **Ronsard**. Franc. I. — *Cent vains pourtraits de differens images*. Id. Poèmes II, Les Nues. — *Te descourant et maint et maint image*. **Jodelle**. Cleopatre III, 3.

Navire est du genre commun, mais plus souvent féminin que masculin: *Le Grec tient sa navire preste.* **Ronsard.** Amours II, sonn. 16. — *Faites encrer à ce bort | Ma navire en quelque port.* **Id.** Odes I, 11. — *Pourtant auoient tousiours les Atheniens enuoyé vne navire.* **Amyot.** Theseus. Et en mille autres endroits.

Oeuvre s'emploie souvent comme masculin dans son acception ordinaire: *Quel aux saisons de chaque annee | Doit estre l'œuvre de leurs mains?* **Jamyn I,** Ode des Estoiles. — *Illustres dont les noms sont contenus en cest œuvre.* **Amyot.** Indice Chronologique.

Ombre s'emploie quelquefois comme masculin: *Ombrageant d'un grand ombre les champs.* **Ronsard.** Franc. I. — *Soit que la nuit sombre | Luy efface son iour, et de son obscur ombre | Renoircisse le rond de la voulte des cieux.* **Jodelle.** Amours, sonn. 10. — *Mais ce n'estoit qu'un ombre.* **Des Portes.** Elegies I, 1. — *Ma premiere amour au prix n'estoit qu'un ombre.* **Ib.** 17.

Poison est presque toujours féminin: *L'amoureuse poison.* **Ronsard.** Amours II, sonn. 24. — *La poison amere.* **Ib.** sonn. 39. — *Encontre ma poison.* **Jodelle.** Amours, Chanson 2. — *Premier quant est de la poison, | La Contrepoison infidelle | A ceste poison hors poussee.* **Id.** L'Eugene IV, 3. — *Ayant l'ame saisie | De la froide poison d'une aspre ialousie.* **Des Portes.** Roland Furieux.

Rets est toujours féminin chez **Calvin**: *Leur pied a este pris en la rets quils ont mussee.* **Ps.** IX, 16. — *Il grippera le poure l'attirant en sa rets.* **Ps.** X, 9. — *Car c'est luy qui despestrera mes pieds de la rets.* **Ps.** XXV, 15.

Palsgrave, qui a publié vers le commencement de la période son *Esclarcissement de la Langue Francoyse*, ne donne comme communs que les six suivants: *affaire, evangille, mevrs, navire, val et gent*, tandis que **Maupas**, vers la fin de la période, dit sur le même sujet: "Ceux-cy peuvent estre usurpez indifferemment de commun genre; combien qu'aucuns en peuvent avoir l'un plus familier que l'autre; ce que ie laisse à l'usage à vous apprendre.

Abisme, aide, aposteme, aise, affaire, alarme, aproche, accroche, ancestre, arbitre, acte. Bonace. Carre ou Quarre. Concierge, camerade, cresse, contraste, contrecarre, coche, carosse. Diocese, divorce, desbauche. Emplastre, exemple, epigramme, epitaphe, escharre. Foudre, friche. Garde, guimple, guide. Homicide, horloge. Idole, Iaque. Mensonge, Marge; meslange et meslinge. Navire, negoce. Offre, office, œuvre, ombre, ordre, obole. Populace. Rencontre, revange, reproche."

III. CAS.

On trouve quelquefois des phrases où le substantif est employé d'une manière absolue pour marquer, comme l'accusatif grec des Latins, une circonstance de temps, de lieu ou de manière. Cette construction, qui n'est pas même de nos jours tout-à-fait inusitée, s'employait autrefois avec bien plus de liberté, comme le prouvent les exemples suivants: *La voix des plus braues Poëtes* | *De peur fut enrouëe, et le vent de leur sein* | *Ne sortit pour enfler la trompette d'airain,* | *Chacun craignant sa vie en saison si douteuse.* **Ronsard.** Le Bocage Royal, II Panegyrique à Henry II. — *Là venerable en vne robe blanche,* | *Et couronné la teste d'une branche,* | *Diuin Muret, tu nous liras Catulle.* **Id.** Poemes II, Les Isles Fortunees. — *On voit tout alentour mainte et mainte deuisse,* | *Et ne peut courir l'œil vn seul lieu qu'il n'y lise* | *Graué de cent façons, Angelique aux beaux yeux.* **Des Portes.** Roland Furieux. — *Les voisins qui aperceurent cela, acoururent tous esperdus celle part.* **Amyot.** Alcibiades. — *Car il n'y a point d'ordre que, paresse de chercher ce qui est chez nous, allions bien loing aux emprunts.* **Henri Estienne.** Traicté de la Conform., Preface.

Pour désigner la possession, on faisait parfois précéder au substantif la préposition *à*, pour *de*: *Puis sous le throsne à Iunon se cacha.* **Ronsard.** Franc. II. — *Les Harpies* | *Chiens à Juppín.* **Ib.** — *La Deesse à qui vous estes fils.* **Jamyn.** Au Roy, sur son retour de Pologne. — *La femme à Tithon son chemin commançoit.* **Des Portes.** Elegies II, Eurylas. — *Ces iustes doleances des peres à qui lon ostoit les enfans, percoyent le cœur à Theseus.* **Amyot.** Theseus. On sait que dans les phrases formées sur le moule du dernier de ces exemples, on emploie encore de préférence le datif des pronoms personnels; et même autrement on trouve chez les auteurs modernes des exemples, quoique assez rares, de l'ancien usage. Voyez E. Mätzner, *Französische Grammatik*, pp. 439 et 544.

II. SYNTAXE DE L'ADJECTIF.

I. ACCORD AVEC LE SUBSTANTIF. RÉPÉTITION.

La règle que l'adjectif doit s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il modifie a existé pendant toutes les périodes de la langue. En général, l'usage du XVI^e siècle ne différait donc guère à l'égard de ce point de l'usage moderne; il n'y a que les particularités suivantes à observer:

1^o. Quelques adjectifs, dérivés de primitifs latins dont le masculin avait la même forme que le féminin, paraissaient avec la forme mas-

culine avant des substantifs féminins. A la rigueur, ce n'était pas là une exception à la règle de l'accord, puisque la forme avait d'abord été commune aux deux genres et, au reste, ce n'étaient guère que les mots *tel*, *quel* et *grand*, ainsi que les participes présents et d'autres adjectifs à la même désinence qui présentaient encore, et surtout dans la première moitié du siècle, cette forme. Chez **Ronsard** et ses contemporains elle ne se rencontre presque qu'au mot *grand*, et il est curieux de voir comment la phrase: *Allege moy douce plaisant brunette* (Amours I, 14) de l'édition de 1578 a été changée dans celle de 1609 en: *Allege moy ma plaisante brunette*. Pour *grand*, il semble que la forme commune ait choqué moins l'oreille, car même dans l'édition de 1609 on trouve encore: *de grands flammes ardantes*, et: *grans cruches profondes* (Hynnes II, 5), quoiqu'il eût été facile d'y remplacer *grans* par *grandes* en omettant le *de*, liberté qui était, comme nous l'avons vu, des plus communes.

2°. L'accord avait lieu même dans quelques rencontres où l'usage moderne n'en veut pas. a) Ainsi on lit chez **Ronsard**: *En rechignant s'en est allée | Nus pieds et toute escheuélée*. Odes I, 1; chez **Pasquier**: *Le Comte de Scherosbery, nuë teste avecques ses compagnons, luy fit recit du commandement*. Recherches VI, 15; chez **Du Bartas**: *A sec on peut passer demie heure sa source*. La Sepmaine, III; et chez **Amyot**: *Les Romains estiment toute l'enceinte des murailles sainte et sacree exceptees les portes*. Romulus; *Romulus distribua leurs terres à ses citoyens, exceptees celles qui appartenoient* etc. Ib. Quant à *demi* et *nu*, **Vaugelas** se prononce déjà pour l'usage moderne, et **l'Académie**, dans ses *Observations*, est du même avis; et cependant **Racine** a pu dire: *elle y alla nuds pieds comme toutes les autres Religieuses* (Abrégé de l'Histoire de Port-Royal). De même, *feu*, pour *défunct*, suivait toujours la règle: **Vaugelas** n'en dit mot, **l'Académie** dans l'édition d'Amsterdam de 1696 de son dictionnaire ne connaît pas d'autre expression que *feuë ma mere*, et **Menage** parle de *feu* invariable au féminin comme d'un "monstre de Grammaire." Pour plus ample information sur ce sujet, ainsi que sur l'usage en général des écrivains comparé avec les ridicules et mensongères décisions de **MM. Noël, Chapsal et C^e**, on pourra consulter avec avantage la *Grammaire Moderne des Ecrivains Français* de **M. Aubertin**, ouvrage où l'auteur dépasse parfois son but, mais qui d'ordinaire mérite la grande estime du lecteur et qui contient sous ce rapport une foule de curiosités. b) L'adjectif terminé en voyelle conservait encore très-souvent (chez **H. Estienne** toujours) la forme féminine quand il entrait dans la formation des adverbes terminés en — *ment*: *vrayement* et *deuëment* se trouvent un peu partout, *aiseement*, *assurement*, *nuement* et *priveement* chez **Cal-**

vin, inconsidèremment, induëment, nommeement et superfluemment chez *Estienne, continuemment, dissoluëment, gayement*, chez les autres, et il y a même des *commodeement, communeement, expresseement*, ainsi que des *decentement, excellentement, mechamment, riantement*. **Molière** a encore *eperduement* (l'Avare IV, 1), et **Racine** *ingenuement* (l'Histoire de Port-Royal), et même l'orthographe moderne rappelle souvent la vieille forme de ces adverbes par l'accent circonflexe qu'elle place au hasard sur quelques-uns d'entre eux. c) Le seizième siècle ne connut jamais cette fameuse règle que *tout*, quoique adverbe, varie avant un adjectif qui commence par consonne; mais toutes les fois qu'un adjectif devait recevoir une modification dans le sens *omnino, entièrement*, par attraction il prenait l'adjectif *tout* au lieu de l'adverbe. Cet usage est si général que nous osons en bonne conscience affirmer que sur cent exemples à peine les écrivains du XVI^e siècle en offrent-ils un où *tout* reste invariable. C'est à **Vaugelas** qu'appartient l'honneur d'avoir le premier inventé la règle que nous venons de mentionner; encore la restreignait-il, de sorte que *tout* ne devait rester adverbe qu'avant les mots masculins, et il finit par attribuer à "la bizarrerie de l'Usage" cette différence "sans raison" entre le masculin et le féminin. **L'Académie** franchit le pas: "tout le monde a esté d'un mesme sentiment touchant *tout*, quand il est joint avec un adjectif masculin pluriel," mais en outre "on a décidé à la pluralité des suffrages, qu'il faut dire et escrire, *elles furent tout estonnées*, et non pas *toutes estonnées*, quoy qu'on demeure d'accord qu'il faut mettre *toute* et *toutes* devant les adjectifs qui commencent par une consonne". **Menage** seul, dans un article qui est peut-être le meilleur qu'il ait écrit sur la langue française, ne peut comprendre "pourquoi M. de Vaugelas, qui fait profession de déférer absolument à l'Usage, a voulu en cette occasion s'opposer à un usage, qui de sa propre confession est presque universel," et il déclare nettement que la règle est tres-fausse. Sans doute ç'a été là aussi l'avis de la postérité, au moins sur la partie ajoutée par **L'Académie**, car chez les meilleurs auteurs il y a une abondance d'exemples où ils ne s'en sont pas souciés. Le lecteur curieux en pourra voir quelque chose comme une centaine, ou à peu près, dans l'ouvrage cité de **M. Aubertin**.

On sait que la langue moderne est très-pointilleuse, ou plutôt que les grammairiens modernes sont très-pointilleux sur la répétition de l'adjectif, quand il modifie plusieurs substantifs, et que ce sont surtout les adjectifs déterminatifs sur la répétition desquels on insiste avec persévérance. La vieille langue, sous ce rapport comme sous bien d'autres, avait plus de liberté: son principe était qu'*au lieu de répéter un mot, soit adjectif soit verbe, pour chacun de plusieurs termes de la*

phrase, on pouvait le faire approprier tacitement au terme suivant, quand même les accidents grammaticaux de celui-ci n'étaient pas tout-à-fait les mêmes que ceux de celui-là, et que, par suite, ce terme aurait demandé à la rigueur la répétition du mot en question dans une forme qui convînt à ses propres accidents de genre, de nombre ou de personne. Ce principe, que nous retrouverons encore quand il s'agit de l'accord du verbe avec son sujet, fut modifié plus tard en pratique par Malherbe et en théorie par Vaugelas, qui donna la règle connue des *synonimes ou approchans*, selon laquelle, "quand deux substantifs joints par la conjonction *et*, sont synonymes, ou approchans, comme *vertu* et *generosité*, il ne faut pas repeter l'article; mais quand ils sont contraires, ou tout à fait differens, comme *force* et *dexterité*, alors il le faut repeter", et, dans le même cas, "ces deux substantifs regissent le singulier" du verbe. Mais cette règle que Vaugelas trouvait lui-même "belle et de grand usage", l'Académie ne l'approuva pas: "la repetition de l'article a paru necessaire sans aucun egard pour les synonymes ou apparens (*sic*), ni pour les contraires ou tout à fait differents", et "on a jugé non seulement que deux synonymes les plus parfaits qu'on pourrait trouver regissent le verbe au pluriel, mais que ce seroit pecher contre le genie de nostre Langue que de leur faire gouverner un singulier".

Il va sans dire que nous nous arrêtons cette fois aux auteurs du XVI^e siècle, en donnant ici quelques

Exemples.

Ronsard. *Le bon Poëte icte tousiours le fondement de son ouurage sur quelques vieilles Annales du temps passé, ou — renommée inueterée, laquelle a gagné credit aux cerueaux des hommes.* Pref. sur la Franc. — *Discours de l'alteration et — changement des choses humaines.* Poemes I. — **Jodelle.** *Et vous souliez sous le pied mettre | Toute inconstance — et changement.* L'Eugene III, 2. — *Du pere et — fils se pourroit il bien taire?* Cleopatre, Prologue. — **Jamyn.** *Ont ainsi destourné le tonnerre et — tempeste.* I, Que prier Dieu est œuvre necessaire à vn vray Chrestien. — *Qui est mon seul Laurier, mon Oracle et — Cortine.* Ib. — *Elle naist de l'accord et — semblance de mœurs.* II, sonn. 9. — **Calvin.** *Afin que le prix ou — beauté ne nous induise point à quelque reuerence.* Inst. Chrest. I, 11. **Montaigne.** — *Toute la sagesse et — discours du monde.* Essays I, 19. — *Cette mesme mort, qu'vn valet ou — simple chambriere passerent dernièrement sans peur.* Ib. — **II. Estienne.** *Autres choses qui sont comme de la suite et — train du Nom.* Traicté de la Conform p. 3. — **Amyot.** *Si emplit les bois, les fon-*

caux et — valles d'alentour. Marcellus. — C'est lui duquel la vertu et — bon heur | Vous rend, ô Grecs, de liberté l'honneur. Philopœmen. — Pasquier. Avec tout honneur et — humilité. Rech. de la Fr. VI, 19. — Combien que l'Italien ait depuis fait distinction entre le sonnet et — Chanson. Ib. VII, 6. — Pour la doctrine, — braves discours, — paroles hardies, — traits moüelleux et — heureuse deduction dont il est accompagné. Ib.

II. PLACE.

Palsgrave donne déjà la règle suivante: "If an adjectyve be joyned with a substantyve, as to put a difference or to avoyde confusyon by cause there is dyverse of suche sortes as the substantyve signyfieth, than the adjectyve shall ever in the frenche tonge followe the substantyve". Règle excellente et qui dit à peu près tout ce qu'il faut sur ce côté de la question, c'est-à-dire sur les cas où l'adjectif doit être placé *après* le substantif qu'il modifie. Quand **Maupas**, traitant du même sujet, dit que "les adjectifs de couleur", "les qualitez elementaires", "plus les participes passifs et les adjectifs de nation et de ville" refusent de précéder leur substantif, il n'a guère fait que spécifier un peu la règle générale de son prédécesseur. Mais lui ajoute encore cette règle que "les adjectifs de louïange ou blasme semblent avoir meilleure grace devant leurs substantifs."

Voilà pour la théorie! En la comparant, cette théorie, avec l'usage des écrivains dont nous nous occupons ici, on est frappé d'un cas, qui dans l'histoire des lettres françaises a encore lieu de nous frapper assez souvent, c'est du peu d'accord qui se trouve entre les règles des grammairiens et la pratique des auteurs. En effet, à lire les œuvres des poètes du temps, il semble impossible d'arriver à aucune règle constante, si ce n'est celle-ci que tout adjectif peut être placé avant son substantif, sans égard si dans le cas actuel il y applique une modification essentielle ou accidentelle; et même chez les prosateurs il n'est nullement rare de trouver des substantifs précédés par des participes ou par des adjectifs propres. Pour **Ronsard** et la Pleïade, il semble cependant que leur habitude de placer presque toujours l'adjectif propre avant le substantif puisse trouver son explication de cette manière que les adjectifs qu'ils employaient, renfermaient presque toujours une allusion à quelque fait plus ou moins célèbre de l'antiquité et devenaient ainsi pour eux des expressions emphatiques de la louange.

Exemples.

Ronsard. Le chœur des Pierides Muses. Odes I, 10. — Tu tri-ras les plus vaillans | Bataillans | De la Françoisie ieunesse. Ib. III, 4.

— *Me lauerois le corps froid de tiede eau.* Franc. I. — *Toute belle fleur blanche a pris rouge couleur.* Elegie V. — *Les dons d'Apollon dont se vid embellie, | Quand Petrarque viuoit, sa natiee Italie.* El. XXXIII. — *Luy qui cache en l'eau sa contrainte douleur.* Hynnes II, 3. — *Toute la terre te reuere | Et te confesse eternal pere.* Ib. Paraphrase sur Te Deum Laudamus. — *D'vn errant pied.* Poemes I, La Salade. — *Nostre humaine race | Ne quiert beaucoup.* Ib. — *Les estonnez ruisseaux.* Ib. II, Les Isles Fortunees. — *Vos accoustumez passetemps.* Gayetez, L'Alouette. — **Jodelle.** *L'austerité des virginales loix.* Amours, sonn. 4. — *L'oublieuse onde.* Ib. sonn. 13. — *Maudiray-ie de moy vne encline nature | A suiure et receuoir le mal que ie reçoÿ?* Ib. sonn. 17. — *Le descouuert thresor souuent son maistre offence.* Ib. 22. — *Te represente vn Romain Marc Antoine, | Et Cleoparte Egyptienne Royne.* Cleopatre, Prologue. — *Vostre voisine mort.* Ib. IV, 1. — *Leur bien conduite armee.* Didon I, 1. — **Jamyn.** *Lié d'vne aimantine chaisne.* I, Ode des Estoiles. — *L'aërine plaine.* III, Elegie d'vne Fontaine. — *L'Etnean fourneau.* Ib. — *Aux sens trompez d'imaginé vouloir.* V, Le Songe d'vn Pescheur. — *Mon pescheur instrument.* Ib. — **Du Bartas.** *Chasque portion de chasque meslé corps.* La Sepmaine II. — *Vn Palestin ruisseau.* Ib. III. — *L'apprehendé trespas.* Ib. VI. — **Montaigne.** *Paulina, qui estoit des mieue apparentees Dames Romaines.* Essais II, 35. — *Son oysiueté m'est à ceste cause vne penible occupation.* III, 3. — **Pasquier.** *Je suis Royne née, presumptive heritiere d'Angleterre.* Rech. de la Fr. VI, 15.

III. SYNTAXE DES PRONOMS.

I. PRONOMS PERSONNELS.

L'omission fréquente de ces pronoms fait un des traits caractéristiques de la vieille langue. Cette omission pouvait avoir lieu :

1°. Quand le pronom personnel était sujet de la proposition. Les désinences des verbes étaient assez variées pour qu'une telle omission n'amenât point d'équivoque. Cet usage étant très-fréquent, nous n'en donnerons que quelques exemples seulement.

Ronsard. *Mais v'esperoy que d'vn masle courage | — Iroit vn iour des Gaules surmonter | Le peuple rude.* Franc. I. — *Ce iouuenceau | Est fils d'Hector que tant — auez aimé.* Ib. — *Luy plein d'effroy en pasmoison deuint, | Et de son songe à l'heure — luy souuint.* Ib. II. — *D'vn autre seruiteur elle a fait accointance, | Et — suis demeuré veuf.* Elegie IV. — *Puis en lisant l'ingenieux Ouide, | En ces beaux vers où d'amour — est le guide.* Poemes I, La Salade. — **Jodelle.** Flo-

rimond. *Laquois, vois tu pas bien les mines? Pierre. Ouy Monsieur, — sont des plus fines.* L'Eugene II, 1. — *Jamyn. Adieu Maistresse, et toujours — te souviennne | De souhaitter que bien tost ie reuienne.* II, Vn Adieu. — **Des Portes.** *Ton pié douteux chancelle, et — n'oses plus passer.* Elegies II, Eurylas. — *Toutesfois il (Jupiter) la (Junon) hait dés qu'il l'a espousée, | Et — luy desplaist si fort, que pour s'en estranger | En beste et en oyseau — ne feint de se changer.* Diuerses Amours, Stances du Mariage. On voit que dans cet exemple la liberté est des plus grandes, puisqu'il faut suppléer tantôt *elle*, tantôt *il*. — **Calvin.** *Il me semble que par iceluy — est plustost signifié vne autre sorte de continuation.* Ps. XIII, 2. — *Ils crieront, et — n'y aura point de Sauueur pour eux.* Ps. XVIII, 42. — *Et le Roy aimera ta beaute: car il est ton Seigneur, et — l'adoreras.* — **Montaigne.** *Et — n'est reserué aucune part au puisné.* Essais II, 15. — **Maupas.** — *Reste ceux qu'avons nommez communs, et — sont ces quatre seulement.* Pag. 139.

Maupas confirme et règle cet usage, car il permet de supprimer les pronoms personnels sujets, "quand la conjonctiou *et*, et *si*, conjoignent quelque appendice a un propos precedent ou la personne a esté suffisamment exprimée *Vous m'avez bien conseillé, et vous croiray une autre fois. Il vous respecte, et si vous servira bien.*" "Souvent aussi obmettons nous les première et seconde personnes plurières aussi en suite de propos, et apres les conjonctions *et*, *Aussi*, *que*, *aussique*. *J'ay receu les lettres que m'avez envoyees, vous voyez qu'avons soin de vous, et aimons vostre profit.*"

2°. Le pronom personnel pouvait aussi s'omettre comme régime direct, surtout s'il était en même temps réfléchi, c'est-à-dire qu'il désignait la même personne que le sujet. Les exemples sont nombreux pour toutes les trois personnes:

Ronsard. *Soudain ie sens — nouer | La langue à mon palais.* Odes II, 23. — *Et ià de peu à peu sent | Haute — esleuer sa ceinture.* Ib. III, 20. — **Jodelle.** *Les flots enflez de la mer, | Qu'on voit — leuer.* L'Eugene I, 2. — *Mais faites au mal resistance, | Et me laissez — vanger du tout.* Ib. III, 1. — *Laissez moy de tout — souuenir.* Ib. — *Merciez monsieur de ce don, | Et — luy voiez pour desormais | En fidelle amour à iamais.* Ib. V, 5. — *M'ont ils fait — monstrer autre? Didon I, 1.* — **Calvin.** *Le poure — remettra sur toy, car tu seras adiuteur de l'orphelin.* Ps. X, 14. — *La felicite engendre vn orgueil en eux, qui les fait — esleuer fierement.* Ps. XXIII, 4. — **II. Estienne.** *Sans que nous — en soyons apperceus.* Traicté de la Conform. preface. *Il est certain que quand nous — en seruirions, ce ne seroit point par necessité.* Ib. — **Amyot.** *En tirant lui-mesme le premier de son bras le bracelet qu'il*

y portoit, — *lui ietta*. Romulus. — *Les soudards estoient fort desplaisans de le voir — en aller*. Alcibiades. — *Lui avec quarante galeres seulement se tira en auant, et s'alla monstrer aux ennemis pour — attirer à la bataille*. Ib. — **Maupas** confirme jusqu'à un certain degré cet usage, en disant: "Souvent avec les datifs *luy leur*, nous omettons lesdits accus." (le, la, les) "qui sont sousentendus. *Ne luy ottroies pas. Je luy ay promis. Ne leur dites pas. Je leur escriroy.*" Mais **Vaugelas** considère déjà cet usage comme une faute, quoique **Amyot** l'ait toujours faite, quand il s'agissait d'éviter la cacophonie de *le, la* ou *les* se rencontrant avec *lui* ou *leur*. L'Académie aussi a été de son avis.

M. Bescherelle ayant déjà fait justice ((*Grammaire Nationale* n° CCXCIX, CCC et CCCI) de cette prétendue règle que le pronom *soi* est seulement du singulier et qu'il n'est jamais d'usage qu'avec un sujet indéterminé, nous pourrions nous borner à dire que chez les auteurs du XVI^e siècle l'usage des formes *lui, elle, eux* et *elles* comme réfléchis est extrêmement rare et qu'au lieu de ces formes on trouve *soi* presque dans toutes circonstances. En voici des preuves. *Pour cela nostre Marguerite, | L'vnique sœur de nostre Roy, | De loin espiant ton merite, | Bonne a tiré le bon à soy.* **Ronsard**. Odes I, 10. — *La mort vaut beaucoup mieux, | Puis qu'elle prend à soy les delices des Dieux.* **Id.** Elegie V. — *Soit que ta sagesse, ou soit que ta puissance, | Vueille autrement de soy nous donner cognoissance.* **Jodelle**. Cantique Chrestien. — *Dieu par ses benefices nous attire doucement à soy.* **Calvin**. Ps. XXIII, 4. — *Le sacristain ietta les dez pour Hercule premierement, et puis apres pour soi-mesme.* **Amyot**. Romulus.

II. PRONOMS RELATIFS.

Le pronom relatif *lequel* s'employait en général très-rarement, et l'on a même calculé qu'aussi tard que le XVII^e siècle ce pronom ne se trouve dans toutes les comédies de **Molière** que trente-sept fois. Il s'ensuit de là que les écrivains devaient nécessairement donner aux autres pronoms relatifs une latitude d'usage plus étendue. En effet on trouve qu'ils n'ont pas hésité à se servir du pronom *qui* dans toutes les occasions, quand même il était le complément d'une préposition et qu'il se rapportait à un substantif qui signifiait une chose. A côté de cet usage, l'emploi du neutre *quoi*, quand il s'agit de choses, est très-fréquent chez quelques auteurs et surtout chez **Montaigne**.

Exemples.

Ronsard. *Ce regne heureux et fortuné, | Sous qui l'heureuse destinee | Auoit chanté dès mainte annee | Qu'en si grand Priuce seroit*

né. Odes I, 2. — Vne lumiere enuoyent dans les Cieux | De qui l'esclair à flammèches menues | En tremblotant s'esclaircit dans les nues. Franc. I. — **Jodelle.** *Pour vous donner sa Comedie Eugene: A qui ce nom pour ceste cause il donne, | Eugene en est principale personne.* L'Eugene, Prologue. — *Jurans vne amour eternelle | A qui le temps ne fera rien.* Ib. — **Jamyu.** *Au milieu | Des dangers infinis, de qui vous estes ceinte.* I, Sonnets pour le iour de S. Catherine. — **Des Portes.** *Loin de vos yeux par qui i'ay mouuement.* Diane I, 20. — **Du Bartas.** *Vn pont sur qui lon peut, sans crainte d'abysmer, | Des mysteres diuins passer la large mer.* La Sepmaine I. — *Humains, voila le lieu | Pour qui vous mesprisez le saint Palais de Dieu.* Ib. III. **Montaigne.** *La basse et necessiteuse fortune, dequoy ils se payent.* Essais I, 24. — *N'y est art dequoy ie peusse peindre seulement les premiers lineaments.* Ib. 25. — *De vray il n'est aucune sorte de vertu, de quoy il n'ait laissé de tres-nobles exemples.* Ib. III, 19.

On trouve assez souvent dequoy pour de ce que: *Je m'assure que les enuieux caqueteront, dequoy i'allegue Virgile plus souuent qu'Homere.* **Ronsard.** Pref. sur la Franc. — *Le Soleil qui aimoit la terre, se facha | Dequoy l'hyuer ialoux sa Dame luy cacha.* Id. Hynnes II, 3. *Madame, i'ay regret de quoy ie n'ay cet heur.* **Jodelle.** Amours sonn. 12. — *Les remercioit, dequoy ils ne l'auoient pas voulu tuer par surprise.* **Montaigne.** Essais II, 19.

Les exemples suivans vont témoigner combien l'allure de la langue était libre par rapport à la règle moderne que le pronom relatif *qui* doit toujours suivre immédiatement le substantif modifié par la phrase relative. **Ronsard.** *A — tant acheua sa requeste, | Courbant les genous humblement | Que Jupiter d'vn clin de teste | Accorda liberalement.* Odes I, 10. — *Des puissans Dieux la plus gaillarde troupe | Estoit assise au sommet de la croupe | Du mont Olympe, où Vulcan à l'escart | Fit de chacun le beau palais à part, | Qui contemploient la Troyenne ieunesse | Fendre la mer d'vne prompte alegresse.* Franc. II. — *Je ne veux souïller | Ma Main en si bas sang qui ne sçait despoiïller | Que les Rois mes vassaux.* Elegie V. — **Jodelle.** *Les Dieux ont à mon chef la vengeance auancee, | Et dessus moy l'horreur de leurs bras élancee: | Dont la sainte cquité, bien q'elle soit tardieue, | Ayant les pieds de laine, elle n'est point oisieu.* Cleopatre I, 1. — **Montaigne.** *L'eloquence fait iniure aux choses, qui nous destourne à soy.* Essais I, 25. — **Estienne.** *Il y a seulement ceste difference, que le mot Anglois est commun aux grands — et aux petits, que nous auons attribué particulièrement aux grands.* Traicté de la Conform., preface.

III. PRONOMS INDÉFINIS.

Le XVI^e siècle conservait encore le sens primitif aux pronoms indéfinis *aucun*, *personne* et *rien*. *Aucun*, conformément à la dérivation, signifiait, *aliquis*, *alcuno*, *quelqu'un* ou *quelque*; p. ex. *Ceste poure loyale | Laquelle encor de ton amour rauie, | En attendant de toy aucun rapport, Vn hospital a basty sur vn port | Dict de saint Pierre. Marot. Epistres. Maguelonne à son Amy Pierre de Prouence. — Aucuns de face sourcilleuse | Ne cherchent point que chose serieuse: | Aucuns aussi de fureur plus amis, | Aiment mieux voir Polydore à mort mis. Jodelle. L'Eugene, Prologue. — Soustenu et appuyé du credit d'aucuns des principaux. Calvin. Ps. preface. Pour ce qui est de *personne* et *rien*, nous avons déjà montré (p. 23) qu'ils ne sont en effet que des substantifs communs pris dans un sens général et indéfini, et que par conséquent leur signification est positive, et non pas négative. C'est aussi ce que confirme déjà **Henri Estienne** dans le passage suivant, que nous nous faisons un plaisir de transcrire: "Ceux qui estiment que rien signifie *nihil*, s'ils en considerent bien l'usage, trouueront qu'au contraire c'est le *res* des Latins, et ce que nous disons Chose. Qu'ainsi soit, quand ie di, S'il y a rien que ie puisse, ie suis à vostre commandement. Et quand ie di, S'il y a chose que ie puisse, n'est-ce pas vn mesme propos? Item Il n'y a rien qui me fasche tant que cela. Ou, Il n'y a chose qui me fasche tant que cela. Item, Il n'y a rien du monde que ie craigne plus, ou, Il n'y a chose du monde. Et puisque ainsi est, nous ne devons pas nous tant mocquer de ceux qui disent Quelque rien, au lieu de Quelque chose.*

Or comme ie ne preten confermer mon dire par les exemples des locutions où nous vsons de ce Rien, (pour les raisons que ie vien d'alleguer) aussi ne le veux-ie confermer par exemples de ce mot Personne: car ayant consideré de pres quel en est l'usage, ie trouue qu'il n'emporte point negation, (non plus que rien) et ne signifie pas Nul, mais Aucun. Et ce qui nous donnera ceci à entendre bien aiseement, c'est que autant est de dire, **Je** ne trouue personne qui y veuille aller, que si nous disions, **Je** ne trouue aucun qui y veuille aller. Mais ce qui fait abuser plusieurs à la signification de ces deux mots Rien et Personne, est qu'ils sont ioincts ordinairement à la particule negative." (*Traicté de la Conformité*, pag. 96.)

On trouve souvent le pronom *même* placé avant son substantif, même quand il signifie *ipse*, et non *idem*: *Rien ne vit en moy que la mesme douleur. Ronsard. Elegie V. — Ma foy, qui l'acier du mesme temps mesprise. Jodelle. Amours, sonu. 18. — Bien que la mesme*

beauté | *Ait en vous son siege arresté.* **Des Portes.** Diane II, Chanson. Rien de plus commun que cet usage chez **P. Corneille**, et même chez **Molière** et les autres auteurs du XVII^e siècle.

Même était quelquefois suivi d'un régime indirect, comme dans les exemples suivants: *Ils ne reçoivent d'elles* | *que le mesme plaisir des simples Damoiselles.* **Ronsard.** Elegie XIV.. — *Qui tenoit ici le mesme rang* | *Avec Cesar.* **Jodelle.** Cleopatre II, 1. — *Ioüissons de mesme sepulture avec eux.* **Montaigne.** Essais II, 27.

Finissons nos observations sur la syntaxe des pronoms par celle-ci que les pronoms personnels et démonstratifs, ainsi que les particules pronominales *en* et *y*, s'employaient parfois d'une manière redondante. Exemples: *Quiconque fut le Dieu, qui la meit en lumiere.* | *Il fut premier autheur d'une grande misere.* **Ronsard.** Amours II, Elegie à son Liure. — *Mais quiconque a le scavoir,* | *Celuy doit l'honneur auoir.* **Id.** Odes I, 14. — **Jodelle.** Cleopatre I, 1 (voir ci-dessus, p. 41). — *Qui eust regardé à ce qui aparoissoit au dehors seulement, il eust dit ce qu'on dist en commun proverbe, : mais qui au dedans eust veu à nud ses vrayes afections et actions procedantes de son naturel, il eust dit au contraire.* **Amyot.** Alcibiades. — *Qui suit vn autre, il ne suit rien.* **Montaigne.** Essais I, 25. — *Tousiours du bien il en renaist du bien.* **Jamyn.** I, De la Liberalité. — *De ce mot Ross, qui en Allemand signifie simplement et generalement vn cheual, ils en ont fait Rosse.* **H. Estienne.** Traicté de la Conform. preface. — *Au feu, qui mon cœur a choisy,* | *Iectez y, ma seule Deesse,* | *De l'eau de grace, et de liesse.* **Marot.** Rondeau, De l'Amoureux ardent.

IV. SYNTAXE DU VERBE.

I. ACCORD AVEC LE SUJET.

La règle de l'accord du verbe en personne et en nombre avec son sujet a été de tout temps la même: seulement, suivant le principe que nous avons établi plus haut (p. 35), les écrivains du XVI^e siècle se dispensaient souvent de répéter le verbe avant un nouveau sujet, quand même celui-ci en aurait demandé une autre forme. C'est ainsi que **Ronsard** a pu écrire: *Et bien te sentit Penthée* | *Qui méprisa ta feste inusitée,* | *Et bien — les Nautonniers barbares* | *Quand leurs mains auares* | *Te tromperent.* Gayetez. Dithyrambes à la pompe du Bouc de E. Jodelle. — *Le despit m'eust seruy pour me conduire au port,* | *Mes pleurs — seruy de fleuve, et mes souspirs de rame.* Amours II, Madrigal. — *La froide humeur les poissons ne defend,* | *Ny les forests — les animaux sauvages.* Amour logé. — **Amyot.** *Le lendemain*

au matin fut le peuple assemblé en conseil pour les ouïr, et les ambassadeurs — introduits en l'assemblée. Alcibiades. — Ce propos ne fut point reçu par le peuple, ni aussi — les paroles de ceux qui alloient. Ib. — **Pasquier**. Il n'y a nation en tout l'Univers, qui si mesle de Poëtizer, laquelle n'use en son vulgaire, de mesmes rimes que nous — au nostre. Rech. de la Fr. VII, 7. Au reste, cet usage se retrouve assez souvent même chez **P. Corneille** et chez **Molière**.

La seule exception de la règle, digne d'être mentionnée, est celle-ci que deux sujets singuliers, joints immédiatement par la conjonction *et*, se mettent quelquefois avec le singulier du verbe, mais seulement si les deux sujets signifient des choses. *Le Ciel et la Terre est remplie | Du los de sa gloire accomplie*. **Ronsard**. Hynnes II, Paraphrase sur Te Deum Laudamus. — *Cet Alexandre à qui la terre et l'onde | Ne suffisoit*. **Jamyn**. I, De la Liberalité. — *Marc Antoine Muret, que la France et l'Italie reconnoist pour le meilleur Orateur du temps*. **Montaigne**. Essais I, 25.

On lit chez **Calvin**: *C'est que ce ne sommes nous pas qui semons les erreurs*. Inst. Chrest. Epistre au Roy de France. C'est là le seul exemple que nous connaissions de cette construction, quoique **Maupas** l'ait expressément approuvée: "les premieres et tierces personnes se peuvent dire en deux sortes. *C'est nous, et ce sommes nous. C'est eux, et ce sont eux*. Item le thema, *ce suis-je*, pour *c'est moy*, plus usité,"

II. RÉGIME.

Voici la liste des verbes qui nous ont paru présenter à l'égard du régime quelque différence de l'usage moderne:

Aboyer a un régime direct chez **Ronsard**: *Aboyante tant seulement | Les nourrissons des neuf Pucelles*. Odes I, 11. — *Abbayer la verue des trepassez*. Pref. sur la Franc.

Accorder est quelquefois intransitif: *Je m'enquiers seulement à toy, | Pour voir si ce qu'on dit de luy | Accorde à cela qu'aujourd'huy | On m'a par missiues mandé*. **Jodelle**. L'Eugene II, 2. — *Quand ie pousois au vent mes plaintes effroyables | Tousiours avec Echo mon dire ils accordoyent, | Et vous n'accordez point à mes cris lamentables*. **Jamyn**. IV, En partant d'Auignon. — *Soit que plusieurs aages ayent accordé à vne mesme impieté*. **Calvin**. Inst. Chrest. Epistre au Roy de France.

Affronter qch. à qqn. *A qui ne sont cogneuës | Les races du Soleil, | Qui affrontoyent aux nuës | Vn superbe appareil*. **Jodelle**. Cleopatre II, 2.

Aimer mieux se passe souvent de la préposition avant le second infinitif, même quand il s'agit d'une préférence de volonté (voir **Bescherelle**, *Dictionnaire National*, au mot *Aimer*). *Aimant trop mieux périr | Au bord, qu'en mer honteusement mourir. Ronsard. Franc. II. — Mais ores les meilleurs esprit | Aiment mieux soldats deuenir | Qu'au rang des badauts se tenir. Jodelle. L'Eugene II, 2.* La même construction se trouve après *valoir mieux* chez **Jodelle** (*Didon I, 1*) et chez **Montaigne** (*Essais I, 24*), et **Bescherelle** (*Dictionnaire National*, au mot *Valoir*) en cite plusieurs exemples tirés d'auteurs modernes.

Apparaître est souvent verbe réfléchi: *Les Démons, et les Sœurs compagnes | La nuit s'apparaissoient à eux. Ronsard. Odes I, 10. Jodelle. Didon I, 1. — Jamyn. I, Sur la naissance de Marguerite de France. — La nuit en dormant la deesse Vesta s'aparut à lui. Amyot. Romulus.*

Apprendre de faire qch. Il faut en nostre ville apprendre | De n'oser plus contre Cesar méprendre. Jodelle. Cleopatre V, 2. — Il a apprins de les garder. Calvin. Inst. Chrest. Epistre au Roy de France. — Ou luy apprendra de n'entrer en discours et contestation. Montaigne. Essais I, 25.

Approcher qch. dans le sens d'approcher de, égaler qch. Rien n'approche en rigueur la loy de mariage. Des Portes. Diuerses Amours, Stances du Mariage.

Chercher de faire qch. Tous ceux qui par faux rapports cherchent de complaire aux gens. Calvin. Pseaumes, preface. Et ainsi souvent chez cet auteur.

Combattre, réfléchi dans le sens de combattre intransitif. Sus Muse qu'on s'esuertuë | De sonner bien haut icy | Comme elle s'est combatuë. Ronsard. Odes V, 5.

Craindre à faire qch. Cette construction se trouve souvent chez Montaigne. Toute la sagesse et discours du monde se resoult en fin à ce point, de nous apprendre à ne craindre point à mourir. Essais I, 19. — Ils craignoient à m'accoster. Ib. 25. Et ailleurs.

Croître est assez souvent transitif. Ce qui croistroit sa lumiere et ses feux. Jodelle. Amours, sonn. 6. — Rendez mon feu plus chaud, croissez sa vehemence. Des Portes. Diane II, sonn. 11.

Déjeuner a été employé comme transitif par II. Estienne: Quelques estrangers, qui n'auront point encores esté desieunez de telles manieres de parler. Traicté de la Conform. p. 3.

Délibérer était longtemps transitif et l'*Académie* dans son dictionnaire de 1696 lui assigne encore cette nature, tandis que **Furetière** ne le donne que comme intransitif. En outre, on le trouve quelquefois

employé avec le pronom réfléchi: *Son Chirurgien se delibera de partir dans deux jours. Pasquier.* Rech. de la Fr VI, 18.

Dépouiller pouvait se construire: dépouiller qn. de qch., et dépouiller qch. à qn. Les deux constructions se trouvent dans la phrase suivante: *Et toutesfois le temps, qui les prez de leurs herbes | Despouille d'an en an, et les champs de leurs gerbes, | Ne m'a point despouillé ce souvenir du iour. Ronsard.* Amours II, Le Voyage de Tours.

Echapper qn. ou qch. *Se debatant en vain d'eschaper l'oiseleur. Ronsard.* Amours II, 17. — *Vn d'eux eschapan la fureur paternelle. Du Bartas.* La Sepmaine VI.

Eclater qch., pour répandre avec éclat. *Mille estranges foudres | Esclaterent mille maux | Dessus les Troyennes poudres. Ronsard.* Odes I, 1.

Endurer était souvent intransitif. *L'appellant avec moy qui ia ia la demande | Pour venir endurer en nostre palle bande. Jodelle.* Cleopatre I, 1. — *L'essieu | Où son corps enduroit. Jamyn.* I, sonnets pour le iour de S. Catherine. Et plusieurs fois chez **Ronsard**.

Enseigner de faire qch. *Les louanges generales de la bonte de Dieu, lesquelles enseignent aux hommes de se reposer en luy seul. Calvin.* Ps. Preface.

Eviter à qch. *Je ne puis eüiter à ce mortel encombre. Jodelle.* Amours, sonn. 10.

Exceller qn. *Lede qui sa troupe excelle. Ronsard.* Odes III, 20.

Favoriser à qn. (fauere alicui) se disait assez souvent. *Fauorisez au feu qui me tient allumé. Ronsard.* Amours II, 24. — *Pourueu que ta grandeur Royale fauorise | A ton ayeul Francus et à mon entreprise. Id.* Odes I, Au Roy Henry II. — *Fauoriser à la verité. Calvin.* Inst. Chrest. Epistre au Roy de France. — *Fauoriser à leur impieté. Ib.* — *Les Bœotiens fauorisoyent à ceux de Lesbos, et Pharnabazus, lieutenant du Roy de Perse, aux Cyziceniens. Amyot.* Alcibiades.

Gratifier à qn., chez **Amyot**. *Theseus qui quand et quand desirait gratifier au peuple. Theseus.* — *Pource qu'il voulust gratifier à Menestheus. Ib.*

Ignorer de qch. *Tu ne dois, ce me semble, ignorer de son prix. Jamyn.* I, A la Royne mere, passant à Nogen sur Seine.

Jouir qch. chez **Montaigne**. *La santé que j'ay iouy iusques à present tres vigoureuse. Essais I, 19.* — *Cettuy vostre estre, que vous iouyssez. Ib.*

Laisser à faire qch. *Voudriez-vous bien que ie laissasse | Pour vn sot à n'aimer mez yeux? Ronsard.* Amours II, Chanson 3. — *Il ne laisse à faire le mal. Montaigne.* Essais I, 25.

Lutter qch. *Des productions d'esprit qui luitent les plus artistes productions.* **Montaigne.** Essais I, 24.

Méprendre paraît être intransitif dans le passage suivant de **Jodelle** : *Il nous faudra ranger | Dessous les loix d'un vainqueur estrange, | Et des ormais en nostre ville apprendre | De n'oser plus contre Cesar méprendre.* Cleopatre V, 2. Cependant il se peut bien que le pronom réfléchi ait été omis, usage qui était, comme nous l'avons montré (p. 39), assez commun et qui fait qu'il est quelquefois douteux, si un verbe est réfléchi ou transitif.

Mériter à devenir qch. *Sur toutes se haussoit la ronde Marguerite | Dont le blanc incarnat mieux qu'autre fleur merite | A paroistre premiere en la prime saison.* **Jamyn.** III, Elegie d'une Fontaine.

Offenser contre qn. *L'offenserois contre ta Maiesté.* **Ronsard.** Odes I, Au Roy Henry II.

Oublier de, et oublier à faire qch. Le Dictionnaire de **Furetière** dit sur ces expressions: "*J'oubliais* de vous dire, de vous écrire cette circonstance; c'est un tour d'expression pour revenir à une chose dont on ne s'étoit pas souvenu. *J'avois oublié* à vous dire: c'est ce que disent ceux qui n'ont point d'ordre dans leurs pensées, et de qui le jugement n'aide point à la memoire, lorsqu'ils font un long recit". On est d'accord que la dernière de ces deux formes est aujourd'hui peu usitée; mais au XVI^e siècle on semble presque l'avoir préférée à l'autre. *Tu n'oubliaras à fortifier et assurer ton esprit.* **Ronsard.** Pref. sur la Franc. — *e n'eusse pas voulu oublier à en faire mention.* **Calvin.** Ps. preface. — *Je ne veulx point aussi oublier à protester que etc.* **II. Estienne.** Traicté de la Conform. preface. — *Il oublioit à dire, que la même s'en pourroit empirer.* **Montaigne.** Essais, I, 20.

Penser. Dans la langue moderne ce verbe prend quelquefois un régime direct, mais seulement si ce régime est un pronom. Les écrivains du XVI^e siècle n'hésitent pas à lui donner même un substantif régime: *Je ne fais que gemir, et pense nuict et iour | Le moyen de guarir mes pleurs et mon amour.* **Ronsard,** Hynnes II, 4. — *Il ne pensoit ce sacré mariage.* **Jamyn.** I, Epithalame Du Roy Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche. *Penser en,* pour penser à, est un tour d'expression assez fréquent: *Helenin soucieux ne cesse | De repenser en son nepueu.* **Ronsard.** Franc. I. — *Elle ne pense en rien qu'en ceste belle bouche.* **Id.** Elegie V. — *Iamais ie ne suis las de tousiours repenser | En vos beaux yeux meurdriers.* **Jamyn.** IV, Elegie 9. — **Id.** V, Le songe d'un Pescheur.

Pirouetter qch. *Des que le Ciel son foudre pirouette.* **Jodelle.** Cleopatre II, 1.

Prévenir à qch. *Il ne prévient ! Au malheur qui souvent aduient.* **Jodelle.** L'Eugene I, 2.

Ressembler qn. *Mon amy | Qui ne ressemble vn mort mais vn homme endormy.* **Ronsard.** Elegie V. — *Ton esprit ressemble vn Dieu logé dans toy.* **Jodelle.** Amours, sonn. 5. — *Vostre main en richesses fertile | Ressemblera le fleuve.* **Jamyn.** I, De la Liberté.

Servir à qn. Très-commun. *Servez au Seigneur en crainte.* **Calvin.** Ps. II, 11. — *Id.* Ps. C, 2. — *Contrains de servir à vn seul maître.* **Amyot.** Theseus. — **Jodelle.** L'Eugene I, 2.

Soupirer qn. *Et mille amants l'ont soupirée* (Jeannette). **Des Portes.** Bergeries, Imitation d'Horace.

Se sourire de qch. *Jupiter se sourit de la hideuse mine | Du garçon.* **Ronsard.** Hynnes II, 6.

III. MODES.

A. Indicatif et Subjonctif.

Le principe qui règle l'emploi de ces deux modes n'a guère changé depuis le XVI^e siècle. Les deux cas que nous allons signaler, où l'usage moderne diffère un peu du vieil usage, ne dépendent que d'une application différente de ce principe.

1^o. On mettait souvent le subjonctif après les verbes *croire*, *penser*, et autres d'une signification semblable, quand même les phrases où se trouvaient ces verbes, n'étaient ni interrogatives, ni négatives. La raison en est palpable: autrefois la signification de ces verbes semblait nécessiter l'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée, tandis que la langue moderne trouve dans cette circonstance même que le verbe impliquait l'incertitude, une raison de ne pas la marquer encore dans la phrase incidente.

Exemples.

Marot. *Car ie pensois que le hault Iuppiter | L'eust de la Terre en son trosne rauie.* Temple de Cupido. — **Ronsard.** *Plusieurs croyent que le Poète et l'Historien soient d'vn mesme mestier.* Pref. sur la Franc. — **Id.** Elegie XXXIII. — **Jodelle.** *Cesar cuide pour vray que ia nous soyons prestes.* Cleopatre IV, 1. — **Jamyn.** *Tu pensois que ton sort deust estre bien-heureux.* II, Reproche à la Main. — **Des Portes.** *A chaque flair de vent croit qu'encore il les suiue.* Roland Furieux. — **Calvin.** *Quasi tous les expositeurs pensent que ce soit vne complainte.* Ps. XI, 3. — **Amyot.** *Quoi que l'on tiene communement, que Minos soit le Roy qui a establi les loix.* Theseus — *Ils cuiderent que ce fussent*

vaisseaux d'amis. Ib. — *Il faut estimer qu'il soit ainsi.* Ib. — **II. Estienne.** *Duquel aussi ie pense que ceste maniere de parler soit venue.* Traicté de la Conform. pref. — *Ie pense qu'elle soit de la mesme forge qu'est ceste-ci.* Ib. p. 15. — **Montaigne.** *Non sans vne temeraire esperance, que ie puisse tromper les yeux des iuges.* Essais I, 25. — *Mon prestre en argumente l'ire Dieu sur la race humaine, et iuge que la pepie en tienne desia les Cannibales.* Ib. — *I'estime que ce desordre ait plus porté de nuisance aux lettres, que tous les feux des barbares.* Ib. II, 19.

2°. Au contraire, les anciens auteurs montrent une certaine prédilection pour l'indicatif après les verbes et les locutions qui expriment quelque émotion ou quelque affection de l'âme, telle que la *joie*, la *tristesse*, la *satisfaction*, le *mécontentement*, la *surprise*. Ils s'attachaient surtout au fait (vrai ou non) qui avait causé cette émotion, tandis que la langue moderne appuie davantage sur ce que ce fait paraît comme subordonné à un autre et en dépendant.

Exemples.

Ronsard. *Tyard, on me blasmoit à mon commencement, | Que i'estois trop obscur au simple populaire.* Amours II, 1. — *Vous me venez reprendre | Que ie suis trop leger.* Ib. 9. — Ib. 10, 31. — *Amour me tança, | Que i'oublois, ingrat, ses loix et ses mysteres.* Sonets pour Helene I, 7. — Hymnes II, 4. — **Jodelle.** *Ie me plaindrois qu'il faudra que soudain | Ces biens royaux changent ainsi de main.* Cleopatre III, 5. — *Mais ores i'ay crainte | Qu'il faudra pleurer.* Ib. IV, 4. — **Des Portes.** *C'est vn estrange cas, que le Palais des Dieux | Ne s'est peu garantir des debats furieux | Naissans du mariage.* Diuerses Amours, Stances du Mariage. — **Calvin.** *En se complaignant que Dieu ne tient conte de luy.* Ps. XIII, 2. — *Noz aduersaires contredisent, reprochans que fausement nous pretendons la parolle de Dieu.* Inst. Chrest. Epistre au Roy de France. — *Ils reprochent qu'elle est douteuse et incertaine.* Ib. — **Amyot.** *Il lui reproche dauantage qu'il auoit tué vn des seruiteurs.* Alcibiades. — **Montaigne.** *Aussi elle se peut vanter qu'il est impossible que etc.* Essais I, 19. — **Pasquier.** *Les Seigneurs d'Angleterre craignoient qu'elle troubleroit tout d'une main.* Rech. de la Fr. VI, 15.

Voilà les deux cas principaux. On trouve en outre de rares exemples de l'imparfait du subjonctif au lieu du conditionnel présent, usage qui avait été plus général dans les époques précédentes de la langue. *Ce seul plaisir seulement ie vouldisse.* **Marot.** Rondeau de l'absent de s'Amye. — *Ha que ie fusse heureux si i'eusse esté sans*

main! **Jamyn.** II, Reproche à la main. — *Autrement de ma part ie fusse en continuelle frayeur et frenesie.* **Montaigne.** Essais I, 19. Mais ce qui mérite bien plus notre attention, c'est que, si une proposition subordonnée précédait la proposition principale dont elle dépendait, on fit quelquefois prendre au verbe de cette proposition le mode subjonctif, quoiqu'il n'y eût autrement aucune raison qui pût amener l'emploi de ce mode. C'est là un phénomène d'autant plus remarquable que, comme nous avons déjà eu l'occasion de le montrer dans une autre étude (*Beiträge zur kenntnis von dem gebrauch des konjunktivs im deutschen.* Upsala 1861), il se retrouve aussi dans la langue allemande du moyen âge. Sans entrer en plus de détails sur ce sujet, qui pourrait cependant bien mériter une analyse, nous nous contentons de donner les exemples qui ont attiré notre attention. *Or que ie n'eusse point ce but de me monstrier et acquerir bruit, ie le donnay bien à cognoistre.* **Calvin.** Ps. preface. — *Car qu'il soit vrai qu'il ait esté treseloquent, les poëtes Comiques le tesmoignent.* **Amyot.** Alcibiades.

Voici enfin quelques exemples pour montrer combien la liberté des écrivains était grande à l'égard des modes: de deux propositions incidentes coordonnées, l'une pouvait avoir un indicatif, l'autre un subjonctif, sans qu'on puisse découvrir aucune nuance de doute ou d'incertitude qui les distingue. *Esprits malins, qui n'avez point de honte | D'auoir destruit vn royaume si beau, | Fait qu'Ilion n'est plus qu'en grand tombeau, | Fait que Priam meurdri dessus sa race | De son sang tiede ensanglantast ma face.* **Ronsard.** Franc. I. — *D'où vient que ie sois seul suiuant ce qui m'offance? | D'ou vient qu'en le sachant ie n'y fay resistance, | Mais que de mon bon gré ie le vay procurant?* **Des Portes.** Dernieres Amours, sonn. 33. — *D'autres pensent que les Hesperides soient les Açores, et les autres tienent que ce sont les isles de Cap verd.* **Goulord de Seulis.** Commentaire sur le III jour de la Sepmaine de **Du Bartas.**

B. Infinitif et Gérondif.

Le verbe exprime une action, et chaque action demandant un sujet, il s'ensuit que toutes les formes du verbe doivent aussi se rapporter, directement ou indirectement, à un sujet. Or, l'infinitif et le gérondif n'ayant pas de formes pour les personnes et les nombres et étant ainsi peu aptes à marquer directement et par eux-mêmes ce rapport, ils n'ont d'ordinaire pas de sujet grammatical; et par conséquent il faut chercher dans la suite de la phrase le sujet logique de l'action exprimée par l'infinitif et le gérondif. Il s'agit donc de savoir quel est

le mot qui prête ainsi leur sujet à ces deux formes du verbe, et quelle fonction ce mot peut remplir autrement dans la phrase.

Sans discuter les opinions des grammairiens sur ce point, nous nous contenterons d'exposer seulement les faits de l'époque qui nous occupe. En examinant ces faits, nous trouvons que les auteurs du XVI^e siècle ne se réglaient dans l'emploi de l'infinitif et du gérondif que sur les exigences de la clarté et de la netteté du style. Autrement liberté entière: le sujet logique pouvait n'être pas du tout indiqué, et dans ce cas il était le plus souvent indéterminé et équivalait au pronom indéfini *on*, quoiqu'il ne manque pas aussi d'exemples où il faut suppléer par le sens de la phrase un sujet défini; ou il était sujet de la proposition à laquelle appartenaient l'infinitif et le gérondif, ou bien il était sous le régime d'un verbe transitif ou d'une préposition; quelquefois même il faut le tirer d'un pronom possessif. Inutile d'ajouter que l'infinitif lui-même pouvait être sujet, régime ou attribut de la proposition, et que le gérondif français *en lisant* dérive directement du gérondif latin *in legendo* et par conséquent représente toujours un régime indirect.

Exemples.

Le sujet logique de l'infinitif ou du gérondif est a) non indiqué. *Quand quelque ieune fille est au commencement — | Cruelle, dure, fiere à son premier amant, | Constant il faut attendre: il peut estre qu'vne heure | Viendra, sans y penser, qui la rendra meilleure. Ronsard. Amours II, Elegie à son Liure. — Si est-ce qu'en aimant en vne place haute, | De confesser son mal il n'y a point de faute. Id. Hynnes II, 4. — O lic! s'il est ainsi que tu sois inuenté | Pour prendre vn doux repos quand la nuict est venuë. Des Portes. Diane I, 7. — Où sont tant de promesses saintes, | Tant de pleurs versez en partant? Id. Bergeries, Villanelle. — Ainsi que l'Hellebore en le touchant resueille | Sa vitale vertu. Du Bartas. La Sepmaine III. — Autant en aduient-il à examiner nos bien spirituels. Calvin. Inst. Chrest. I, 1. — Si monstra bien incontinent la beauté le leurs corps, seulement à voir leur taille, de quelque nature ils seroyent. Amyot. Romulus. — L'estat se conserue non moins en ne faisant rien qui ne lui soit bien seant, qu'en faisant tout ce qui lui est bien conuenable. Ib. b) Exprimé par le sujet du verbe fini de la proposition. Cet usage est encore de nos jours si commun que nous pourrions certes nous dispenser d'en citer des exemples. c) Exprimé par le régime direct de la proposition. *S'il auient que ces tresses orines, | Ces dois rosins et ces mains iuoirines, | Me rendent mort en seruant leur beauté. Ronsard. Amours I, 37. —**

Donc ceste Afrique douce | En la laissant nous charme? Jodelle.
Didon I, 1. — Nostre belle ieunesse, | Qui las! sans y penser com-
me vn songe nous laisse. Des Portes. Elegies II, Eurylas. — On
peut appercevoir les seruiteurs de Dieu tellement flottans en fai-
sant leurs prieres. Calvin. Ps. preface. — Ils me font, disent-ils, mou-
rir pour avoir voulu attenter sur la vie de leur Royne. Pasquier. Rech.
de la Fr. VI, 15. d) Sous le régime d'une préposition. Assez Pindare
a chanté | Les yeux d'Hercule et sa gloire, | Et son Oliuier planté | Pour
refraischir la memoire | D'auoir iustement du Roy | Puni la pariure foy.
Ronsard. Odes V, 5. — *Ronsard monte | Dessus le Bouc, qui de son*
gré | Marche afin d'estre sacré | Aux pieds immortels de Iodelle, | Bouc,
le seul prix de sa gloire eternelle: Pour auoir d'une voix hardie | Re-
nouuelé la Tragedie. Id. Gayetez, Dithyrambes à la pompe du Bouc
de E. Iodelle. — Telles concurrences de voyelles sans estre elidees, font
le vers merueilleusement rude. Id. Art. Poetique. — Tu eiteras aussi
l'abondance des monosyllabes en tes vers, pour estre rudes et mal plai-
sans à ouïr. Ib. — Le Ciel ne donne à l'homme vn plus riche pre-
sent | Que l'ardeur des vertus | les aimer et les suiure, | Vn renom ex-
cellent, bien mourir et bien viure. Id. Elegie II. — Ianne, en te bai-
sant tu me dis | Que i'ay le chef à demy gris. Id. Odes IV, 31. —
Mille autres semblables, qui te viendront à la plume en composant. Id.
Art. Poetique. — Soit que cela vienne par le destin particulier du Poëte,
soit pour s'adresser tousiours à quelque ilame de nature reuesche. Remy
Belleau. Commentaire sur le II liure des Amours de **Ronsard**, Elegie à
 son Liure. — *Ce Dieu trop cruel pour croistre ma souffrance, | Me rend*
les yeux plus clairs, afin de voir mon mal. Des Portes. Elegie I, 1. —
La nuit en dormant la deesse Vesta s'apparut à lui. Amyot. Romulus.
— Je suis Royne née, detennë dix-neuf ans prisonniere contre
tout droit divin et humain, par celle vers laquelle je m'estois refugiée,
comme à l'ancre de ma seureté, sans avoir aucune jurisdiction sur
moy. Pasquier. Rech. de la Fr. VI, 15. e) Doit être tiré d'un pronom pos-
sessif. Ne ma palle coulleur | D'amour blesmie | N'a esmue à douleur |
Mon ennemie. | Ne sonner à son huis | De ma guïtierre | Ny pour elle
les nuis | Dormir à terre. Ronsard. Odes III, 16. — Las! pleust à Dieu,
n'auoir iamais tasté · Si follement le tetin de m'amie! Id. Recueil des
Sonnets etc. (posthumes), I. — D'es lors que vos beautez que l'on doit
admirer, | Furent sans y penser de mes yeux apperceuës. Jodelle. A-
mours, sonn. 12. — Chassez l'amour lors qu'encore il est tendre, | Sans
y penser il glisse dans nos cœurs. Jamyu. V, Ode contre l'amour. —
En peschant commune est nostre proye. Ib. Le Songe d'un Pescheur.
— Le gain de nostre estude, c'est en estre deuenu meilleur et plus sage.

Montaigne. Essais I, 25. — *Ma condition estoit-elle empirée, pour estre tombee par vostre perfidie dedans vos prisons?* **Pasquier.** Rech VI, 15.

Mais au XVI^e siècle on pouvait en outre donner à l'infinitif un sujet grammatical. Cette construction d'un substantif avec l'infinitif équivaut évidemment à une phrase incidente dont on aura retranché la conjonction qui la liait avec la proposition principale, et rappelle parfaitement la construction latine de l'accusatif avec l'infinitif, dont la construction française est venue en effet par transmission directe. On sait que celle-ci existe encore dans toute sa généralité après les verbes qui expriment une *perception*, ainsi qu'après *laisser* et *faire*, tandis qu'après les *verba dicendi et declarandi* elle n'est guère permise qu'avec le régime direct du pronom relatif (voir **Mätzner**, ouvr. cit. pag. 473). La langue du XVI^e siècle, au contraire, la possédait encore dans toute l'étendue primitive c'est-à-dire même après les *verba voluntatis*, et, chose curieuse! cette construction lui était devenue tellement familière qu'il y eut même un cas où la langue moderne dépassait son modèle classique: elle pouvait faire dépendre d'une préposition l'ensemble de l'accusatif avec l'infinitif. Les anciens auteurs fourmillent d'exemples, dont voici quelques-uns.

Exemples.

Ronsard. *Si j'esperois apres vn long espace | Venir à moy l'Hercule de ta grace.* Amours I, 13. — *Ha ie vouldroy pour allegger ma peine, | Estre vn Narcisse et elle vne fontaine.* Ib. 20. — *Chantant l'homme estre bienheureux.* Odes I, 11. — *Estimans les vers estre les plus beaux, ceux qui auoient le visage plus fardé de telle curiosité.* Pref. sur la Franc. — *Aquilon ne souffra plus parmi | Nostre eau commune errer mon ennemy.* Franc. II. — *Ne vois-tu pas que la sainte Judée | Sur toute terre est plus recommandée | Pour apparroistre en elle des esprits | Remplis de Dieu, de Prophetie épris.* Poemes I, Le Chat. — **Jodelle.** *Pluton cuide | Son foudre moins pouuoir.* Amours, sonn. 2. — *Je croy tous nos esprits, t'apprehendans en soy, | Dans la terre iouir de tout l'heur des cieulx mesmes.* Ib. 5. — *Autre preuue i'en fis que ie n'eusse peu croire, | La neige dans le feu son clement contraire, | Et moy dedans le froit de la neige brusler.* Ib. 11. — *Permettez mes sanglots mesme aux fiers Dieux se prendre.* Cleopatre I, 2. — *Ne veut on pas Pisauré l'ancienne | Prognostiquer la perte Antonienne?* Ib. II, 1. — *Je croy ce que j'ay veu n'estre rien fors qu'un songe.* Didon I, 1. — **Calvin.** *Ils nient la vraye pieté pouuoir consister.* Inst. Chrest. Epistre au Roy de France. — *C'estoit vn Pere qui a soustenu le mariage ne deuoir estre defendu aux Ministres de l'Eglise.* Ib. — *Ils ne penseroient rien moins*

que telles disputations estre de Dieu. Ib. — *Vn commun consentement de vice, lequel ces bons preudhommes veulent maintenant estre pour loy.* Ib. — *Sainct Paul tesmoigne cecy estre perpetuel à l'Euangile.* Ib. — *Nous desirons son Nom estre sanctifié.* Ib. — **II. Estienne.** *Ils maintiennent le leur estre plus riche.* Traicté de la Conform. pref. — *Je confesse cela estre plus vsité du populaire que des autres.* Ib. p. 72. — **Montaigne.** *Il se void tout au rebours, des suffisans hommes au manie- ment des choses publiques, des grands Capitaines, et grands Conseillers aux affaires d'Estat, auoir esté ensemble tres-sçauans.* Essais I, 24. — *Il paroissoit bien, leur cœur et leur ame s'estre merueilleusement grossie.* Ib. — *Suiuant l'aduis de Platon, qui dit, la fermeté, la loy, la sincerité, estre la vraye Philosophie.* Ib. 25. — *Il souhaiteroit cette sienne action estre enseuclie sous le silence.* Ib. II, 19. — **Pasquier.** *Ils eussent pensé leurs Poesies n'estre dignes de recommandation.* Rech. de la Fr. VI, 2. — *Il se trompette aussi, auoir esté le premier sonneur de Sonnets.* Ib. VII, 6.

Une autre particularité de la langue du XVI^e siècle était la licence qu'on se permettait souvent de supprimer les prépositions *de* et *à* avant l'infinitif. Quand l'infinitif représentait le sujet ou le régime direct de la proposition, cette suppression était sans doute fondée en raison, et la vieille langue nous semble dans ce cas avoir un avantage très-décidé sur la langue moderne. Mais il n'en est pas de même pour le cas où l'infinitif était sous le régime indirect d'un autre mot de la phrase, et que, par suite, la préposition était indispensable pour exprimer le rapport des deux termes. La suppression que nous venons de mentionner se rencontre tant chez les prosateurs que chez les poètes du temps, mais c'est surtout dans les comédies de **Larivey** qu'elle est extrêmement fréquente, d'où l'on pourrait peut-être conclure que cet usage appartenait de préférence à la langue parlée.

Exemples.

Ronsard. *Je ne sçay quelles fatales impressions, qui le contraignent — suiure plustost son Destin que sa volonté.* Pref. sur la Franc. — *Je les absous du fait, ie serois bien content | — La demander dix ans, et la garder autant.* Elegie XIV. — *Le dessein des carmes que nous entreprenons — composer.* Art. Poetique. — *A la composition desquels ie te conseille premierement — t'exerciter.* Ib. — **Jodelle.** *Mais que seruiroit — expliquer | Ce que tu vois tant pratiquer?* L'Eugene I, 1. — *D'une main dépîte | Tâchoit — venger le sang de son enfant Polite.* Didon I, 1. — **Jamyn.** *Mais ie supply Venus — flatter son Mars.* I, Au

Roy, sur son retour de Pologne. — *Le plaisir, le mestier du grand Charles sera* | — *Auïser les moyens comment il rangera* | *Ses ennemis au ioug.* Ib. Sur la naissance de Marguerite de France. — *S'estimant bien-heureuse* | — *Telle Nymphé toucher.* IV. Chanson 4. — *Flore d'enuie* | *Les contraint — y perir.* Ib. — **Des Portes.** *Feignant — vous iouer vous blessastes mon cœur.* Elegies I, 11. — *Je crains — vous prier de m'y donner remede.* Ib. — *Que seruiroit — nier chose si reconnuë?* Ib. II, 1. — **Du Bartas.** *Dessus l'autre horizon — reparoistre commence.* La Sepmaine III. — *Il entreprit* | — *Joindre en nous la mortelle et l'immortelle essence.* Ib. VI. — **Amyot.** *Il luy conuint — abandonner son pays.* Theseus. — *Prometant — la donner à celui qui demeureroit vainqueur.* Ib. — **Montaigne.** *Si est-ce grande simplesse, — condamner chose que vous n'avez esprouuee.* Essais I, 19. — *Je la priay — s'en reposer sur moy.* Ib. 20.

C. Les Participes.

La question de la variabilité du participe présent appartient proprement à la lexicographie. Dans le Latin, le participe présent distinguait les cas et les nombres, mais les formes en étaient les mêmes pour le masculin et le féminin dans tous les cas des deux nombres: *amans, amantes*, etc. En conséquence, d'après la même loi qui réglait la formation du féminin dans les adjectifs, le participe présent français distinguait le singulier et le pluriel, mais non pas le masculin et le féminin, et c'était par un développement très-juste et très-naturel que la langue était arrivée aux formes *amant* pour les deux genres du singulier, et *amans* pour les deux genres du pluriel. Aussi la langue du XVI^e siècle employait-elle presque toujours ces formes, et l'exception la plus marquante, qu'on trouve de cet usage, c'est que, de même que pour les adjectifs, la grande règle de l'*e* muet dans les féminins commençait à s'étendre aussi aux participes présents: *aimant, aimante, aimans, aimantes*. Maupas dit expressément que le participe présent "ne semble gueres obligé à suivre le genre du substantif, ains semble plus coulant sous forme masculine, comme estant de commun genre. Quant au nombre, il est meilleur qu'il l'ensuive." Il ajoute "qu'en pluriel féminin ou s'y peut accommoder" (à savoir, à la désinence féminine), "toutes-fois en ces termes pluriels quand le participe regit un cas apres soy, je trouveroï bon d'user de circonlocution par le relatif et le verbe fini". — Vaugelas et l'Académie n'ont donc fait que confondre le participe présent avec le gérondif, et la règle qui tyrannise la langue moderne, que le participe présent doit toujours rester

invariable, est autant dénuée de raison logique que de fondement historique.

Quant au participe passé, Marot avait écrit au commencement du siècle la célèbre epigramme à ses disciples :

Enfans, oyez vne leçon:
 Nostre langue a ceste façon,
 Que le terme qui va deuant,
 Voluntiers regist le suyuant.
 Les vieulx exemples ie suyuray
 Pour le mieulx: car a dire vray
 La chanson fut bien ordonnee,
 Qui dit: M'Amour vous ay donnée,
 Et du bateau est estonné,
 Qui dit: M'Amour vous ay donné.
 Voyla la force que possede
 Le femenin, quand il precede.

Or prouueray par bons tesmoings,
 Que tous pluriers n'en font pas moins.
 Il fault dire en termes parfaictz,
 Dieu en ce monde nous a faictz:
 Fault dire en parolles parfaites,
 Dieu en ce monde les a faictes:
 Et ne fault point dire, en effect,
 Dieu en ce monde les a faict:
 Ne nous à faict pareillement,
 Mais nous a faictz, tout rondement.

L'Italien dont la faconde,
 Passe les vulgaires du monde,
 Son langage a ainsi basty
 En disant, Dio noi a fatti.

Parquoy, quand me suis aduisé,
 Ou mes Iuges ont mal visé,
 Ou en cela n'ont grand' science,
 Ou ils ont dure conscience.

La règle contenue dans ces vers devint constitutive. Il est vrai que dans les auteurs du temps les exemples qui en offrent des exceptions ne sont nullement rares et qu'on pourrait facilement en rassem-

bler une centaine, ou plus; mais ces exemples annoncent très-distinctement leur caractère d'exceptions purement accidentelles, autorisé, du reste, par la licence poétique ou la nouveauté de la règle comme telle. Quelques grammairiens ont essayé de grouper ensemble ces exceptions et de formuler des règles pour les cas où elles doivent avoir lieu. C'est ainsi que **Maupas** dit que, "si ledit participe est suivy de quelque infinitif, il sera indifférent de se conformer à son accusatif, ou demeurer neutre singulier"; et c'est ainsi que **Vaugelas** a fait, entre autres remarques, celle de cette "belle et curieuse exception à la Règle des préterits participes" que, "quand le nominatif qui regit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais après, ce préterit n'est point sujet au genre ny au nombre du substantif qui le précède". Ces remarques, et d'autres qui leur ressemblent, étant fondées moins sur l'observation des faits que sur les caprices de "curieux" grammairiens, n'ont pas empêché l'usage prosaïque de se développer dans le sens indiqué par l'épigramme de **Marot**, et quant au style poétique, la censure que fit **Voltaire** de ce vers de **Corneille**:

*Là par un long recit de toutes les misères
Que durant nostre enfance ont enduré nos pères.*

Cinna I, 3.

n'a pas empêché non plus un poète contemporain de dire:

*Bah! j'avais deviné! — C'est sans doute mon père.
Ninette est si poltronne! — Il l'aura vu passer.*

A. de Musset. A quoi rêvent les jeunes Filles. I, 1.

V. LA NÉGATION.

Après la riche récolte de MM. **Diez**, **Schweighäuser** et **Chevallet** sur ce champ, il reste bien peu pour de pauvres glaneurs comme nous. Aussi nous contenterons-nous de donner en peu de mots un aperçu de l'usage du XVI^e siècle.

La particule *ne* conservait encore toute sa force négative, de sorte qu'elle suffisait à elle seule à exprimer la négation auprès des verbes, non seulement dans les phrases simples, mais encore dans toutes sortes de phrases complexes. Cet usage est si général qu'il se retrouve sur chaque page du premier auteur tombé sous la main du lecteur, et c'est pourquoi nous pourrions nous épargner la peine d'en donner plus d'exemples que les deux suivants, où l'on voit que même après le verbe *craindre* le seul *ne* équivaut à la pleine négation *ne — pas*, qu'aurait exigée l'usage moderne: *De crainte et de ioye ie tremble: | De ioye,*

pour ce bon heur ci : | De crainte, qu'il ne soit ainsi. **Jodelle.** L'Eugene V, 4. — *Car ie craignois que ie ne puisse prendre | Ce beau poisson.* **Jamyn.** V, Le Songe d'un Pescheur.

D'après ce qui précède, il n'est donc pas étonnant de trouver qu'après les verbes et les locutions qui signifient *craindre, appréhender, trembler* etc. la vieille langue omet très-souvent la particule *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée. Malgré toutes les défenses expresses des grammairiens, cet usage s'est même conservé jusqu'à nos jours, et chez plusieurs romanciers modernes, p. ex. MM. **Dumas père, Ereckmann-Chatrion**, et autres, les exemples n'en sont pas rares.

Au contraire, quand dans une phrase à sens négatif, quelle qu'en fût d'ailleurs la forme, la négation portait sur deux ou plusieurs mots, la vieille langue liait ordinairement ces mots par *ne* ou *ni*, tandis qu'aujourd'hui on préfère la conjonction *ou*. P. ex. *Sans licol ne sans bride.* **Ronsard.** Dithyrambes à la pompe du Bouc de E. Iodelle. — *Mon cher mignon, ie t'aime | Plus que mes yeux, mon cœur, ny moymesme.* **Jodelle.** Amours, sonn. 13. — *Elle se garde soigneusement de ne point sortir par une folle audace et temerité hors de ce qu'il a declairé, pour vaguer çà ne là.* **Calvin.** Inst. Chrest. I, 2. *Mais ie m'esmerueille, dit-il, de toi, comment tu peux danser en habit de femme, ni chanter en un festin.* **Amyot.** T. Quintius Flaminius. — *Quand le pourroy ie, ny mieux, ny plus honnestement, ny plus à mon gré qu'aucques vous.* **Montaigne.** Essais II, 35.

Des deux explétifs *pas* et *point*, le premier avait indubitablement plus perdu de sa signification primitive, tandis que les exemples suivants montreront que *point* retenait encore un peu de la nature du substantif. *D'œil vigilant prend garde | Si le Tillac est bon, si la Carene en bas | Est point entre-fenduë.* **Ronsard.** Odes Au Roy Henry II. — *Sans point faillir d'un ni d'austre costé.* **Id.** Franc. I. — *Estienne Iodelle, l'un des plus gentils esprits et des mieux nais à la Poësie Latine et François, que nostre France reconnoisse point aujourd'hui.* **Remy Belleau.** Commentaire sur les Amours de **Ronsard**, II, 3. Dans l'édition de 1609 des œuvres de **Ronsard**, on a supprimé ce *point*. Cependant on lit encore chez **Malherbe**: *Sans point de nuages.* Lettres I, 3.

Nos observations s'arrêtent ici. Nous sommes nous-même le premier à en reconnaître les imperfections et à réclamer pour notre modeste travail l'indulgence du lecteur. On aurait sans doute pu ajouter encore une foule de remarques plus ou moins intéressantes; mais nous

ne nous sommes attaché qu'aux phénomènes qui se repètent assez souvent pour constituer vraiment un usage, quoiqu'il eût été facile de faire de cette étude un vrai magasin de curiosités linguistiques, d'autant que ni **Ronsard** lui-même ni les autres membres de la Pleïade n'ont laissé de profiter de la liberté concédée par ces paroles du maître: "Je suis d'avis de permettre quelque licence à nos Poètes François, pourueu qu'elle soit rarement prise" (*Pref. sur la Franc.*). Au demeurant, nous osons espérer qu'on voudra bien ne pas oublier à notre égard le mot du poète romain:

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.

Les citations ont été faites d'après les éditions suivantes:

Academie Française, Observations sur les Remarques de **M. de Vaugelas**. 2 voll. A La Haye MDCCV.

Amyot. Les Vies des Hommes Illustres Grecs et Romains. Translatees par M. Jaques Amyot. 2 voll. S. l. (le vol. I. porte: Par Guillaume de Læmarie, le II: Pour Iacob Stoer) MDXCIII.

Bescherelle, Grammaire Nationale. 11^e édition. Paris 1862.

—, Dictionnaire National. 10^e édition. Paris 1862.

Boileau, Oeuves. 2 voll. Paris MDCCXIII.

Calvin. Commentaires de M. Iean Calvin sur le liure des Pseaumes. Imprimé par Conrad Badius, MDLXI.

—, Institution de la Religion Chrestienne. Vol. XXXI du Corpus Reformatorum, publié par MM. Baum, Canitz et Reuss. Brunsvic 1865. D'après l'édition de Genève de 1560.

Corneille, P., Le Theatre. Reveu et Corrigé par l'Autheur. 3 voll. Rouen MDCLXIV.

—, **T.**, Le Theatre. 4 voll. Amsterdam MDCCXVIII.

Des Portes, Les Oeuures. Rouen MDCXI.

Du Bartas, La Sepmaine ou Creation du Monde. Paris MDLXXXIII.

Estienne, Henri, Traicté de la Conformité du Langage François avec le Grec. Paris MDLXIX.

Jamyn, Les Oeuures Poétiques. Paris MDLXXVII.

Jodelle, Les Oeuures et Meslanges Poétiques. Paris MDLXXXIII.

Malherbe, Les Oeuures. Paris MDCXXX.

Marguerite d'Angouleme, L'Heptameron des Nouvelles. Ed. le Bibliophile Jacob. Paris 1858.

Marot, Clement, Les Oeuures. Lyon 1548.

Maupas, Charles, Grammaire et Syntaxe Francoise. 3^e édition. Bloys MDCXXV.

Menage, Observations sur la Langue François. Paris MDCLXXII.

Molière, Les Oeuures. 4 voll. Amsterdam 1698.

Montaigne, Les Essais. Rouen 1617.

Palsgrave, L'Esclaircissement de la Langue Françoise (1530). Ed. F. Génin. Paris MDCCCLII.

Pasquier, Les Oeuves. 2 voll. Amsterdam MDCCXXIII.

Rabelais, Oeuves. Edd. MM. Burgaud des Marets et Rathery. 2 voll. Paris 1857.

Racine, Jean, Oeuves. Ed. M. Luneau de Boisjerman. 6 voll. Paris MDCCLXIX.

Ronsard, Les Oeuures. Redigees en sept tomes (dont nous n'avons cependant vu que le premier). Paris 1578.

—, Les Oeuures. 1 vol. in-folio. Paris MDCIX.

Vaugelas, Remarques sur la Langue François. Ces remarques précèdent toujours les observations de l'Académie dans l'édition que nous venons en indiquer ci-dessus.

ERRATA.

Pag.	3,	ligne	2,	au lieu de	l'Authenr,	lisez	l'Autheur.
"	4,	"	2,	"	"	"	révolution.
"	12,	"	4,	"	"	"	le,
"	12,	"	12,	"	"	"	convenablement,
"	26,	"	31,	"	"	"	on,
"	30,	"	31,	"	"	"	apparente,
"	35,	"	5,	"	"	"	l'Histoire,



APPENDICE.

LA DEFENSE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANÇOISE

DE

IOACHIM DU BELLAY.



Cette impression a été faite d'après l'édition des Oeuvres de Du Bellay publiée à Paris en MDLXXIII.



LA DEFENSE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

PAR

IOACHIM DU BELLAY.

A MON SEIGNEUR LE REVERENDISSIME

CARDINAL DU BELLAY S.

Vu le personnage que tu iouës au spectacle de toute l'Europe, voire de tout le monde, en ce grand Theatre Romain, veu tant d'affaires, et tels que seul quasi tu soustiens, à l'honneur du sacré College, pecheroy-ie pas (comme dict le Pindare Latin) contre le bien public, si par longues paroles i'empescheroy' le temps que tu donnes au service de ton Prince, au proufit de la Patrie, et à l'accroissement de ton immortelle renommee? Espiant donques quelque heure de ce peu de relais, que tu prens pour respirer sous le pesant fais des affaires Françoises (charge vrayement digne de si robustes espauls, non moins que le Ciel du grand Hercule) ma Muse a pris la hardiesse d'entrer au sacré cabinet de tes saintes et studieuses occupations: et là, entre tant de riches et excellens voeus de iour en iour dediez à l'image de ta || fol. 1 b.
grandeur, pendre le sien humble et petit, mais toutefois bien heureux s'il rencontre quelque faueur deuant les yeux de ta bonté, semblable à celle des Dieux immortels, qui n'ont moins agreables les paaures presens d'un bien riche vouloir, que ces superbes et ambicieuses ofrandes. C'est en effect, la Defense et Illustration de nostre Langue Françoisé. A l'entreprise de laquelle rien ne m'a induit, que l'affection naturelle enuers ma Patrie: et à te la dedier, que la grandeur de ton nom: à fin qu'elle se cache (comme sous le bouclier d'Aiax) contre les traicts enuenimez de ceste antique ennemie de vertu, sous l'ombre de tes ailes. De toy dy-ie, dont l'incomparable scauoir, vertu, et conduite, toutes les plus grandes choses, de si long temps de tout le monde sont experimentees, que ie ne les scauroy' plus au vif exprimer, que les courrant (suyuant la ruse de ce noble peintre Timante) sous le voyle de silence. Pource, que d'une si grande chose il vaut trop mieux (comme de Carthage disoit T. Liue) se taire du tout, que d'en dire peu. Reçoy donc avec ceste accoustumee bonté, qui ne te rend moins aimable entre les plus petis, que ta vertu et autorité venerable entre les plus grands, les premiers fruits, ou pour mieux dire, les premieres fleurs du Printemps de celuy qui en toute reuerence et humilité baise les mains de ta R. S. Priant le Ciel te departir autant d'heureuse et longue vie, et à tes hautes entreprises estre autant fauorable, comme enuers toy il a esté liberal, voire prodigue, de ses graces. Adieu, de Paris ce 15 de Feurier. 1549.

LE PREMIER LIVRE DE LA DEFENSE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

De l'Origine des Langues. CHAP. I.

Si la Nature (dont quelque personnage de grand renommee non sans raison a douté, si on la devoit appeller mere, ou maraine) eust donné aux hommes vn commun vouloir et consentement, outre les innombrables commoditez qui en fussent procedees, l'inconstance humaine n'eust eu besoing de se forger tant de manieres de parler. Laquelle diuersité et confusion se peut à bon droit appeller la tour de Babel. Doncques les langues ne sont nees d'elles mesmes en façon d'herbes, racines et arbres: les vnes infirmes et debiles en leurs especes, les autres saines et robustes, et plus aptes à porter le fais des conceptions humaines: mais toute leur vertu est nee au monde || du vouloir et arbitre des mortels. Cela, ce me semble, est vne grande raison pourquoy on ne doit ainsi louer vne langue, et blasmer l'autre: veu qu'elles viennent toutes d'vne mesme source et origine, c'est la fantaisie des hommes, et ont esté formees d'vn mesme iugement, à vne mesme fin: c'est pour signifier entre nous les conceptions et intelligences de l'esprit. Il est vray que par succession de temps les vnes, pour auoir esté plus curieusement reiglees, sont deuenues plus riches que les autres: mais cela ne se doit attribuer à la felicité desdictes langues, ains au seul artifice et industrie des hommes. Ainsi doncques toutes les choses que la nature a creées, tous les arts et sciences, en toutes les quatre parties du monde, sont chascune endroit soy vne mesme chose: mais pour ce que les hommes sont de diuers vouloir, ils en parlent et escriuent diuersement. A ce propos, ie ne puis assez blasmer la sotte arrogance et temerité d'aucuns de nostre nation, qui n'estants rien-moins que Grecs, ou Latins, desprisent et reiettent d'vn sourcil plus que stoïque, toutes choses escriptes en François: et ne me puis assez esmerueiller de l'estrange opinion d'aucuns sçauants, qui pensent que nostre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres et erudition, comme si vne inuention, pour le langage seulement, devoit estre iugee bonne ou mauuaise. A ceux là ie n'ay entrepris de satisfaire. A ceux cy ie veux bien, s'il m'est possible, faire changer d'opinion, par quelques raisons que briuevement

fol. 2 b. l'espere || deduire; non que ie me sente plus cler-voyant en cela, ou autres choses, qu'ils ne sont, mais par ce que l'affection qu'ils portent aux langues estrangeres, ne permet qu'ils veuillent faire sain et entier iugement de leur vulgaire.

fol. 3.

Que la Langue Française ne doit estre nommé Barbare. CHAP. II.

Pour commencer donques à entrer en matiere, quant à la signification de ce mot Barbare: Barbares anciennement estoient nommés ceux qui ineptement parloient Grec. Car comme les estrangers venans à Athenes s'efforçoient de parler Grec, ils tombaient souuent en ceste absurde voiz *Barbarus*. Depuis les Grecs transporterent ce nom aux moeurs brutaux et cruels, appellent toutes nations, hors la Grece, Barbares. Ce qui ne doit en rien diminuer l'excellence de nostre langue, veu que ceste arrogance Grecque, admiratrice seulement de ses inuentions, n'auoit loy ny priuilege de legitimer ainsi sa nation et abastardir les autres, comme Anacharsis disoit, que les Scythes estoient barbares entre les Atheniens, mais les Atheniens aussi entre les Scythes. Et quand la barbarie des meurs de nos ancestres eust deu les mouuoir à nous appeler barbares, si est-ce que ie ne voy point, pourquoy on nous doie maintenant estimer tels, veu qu'en ciuilité de meurs, equité de loix, magnanimité de courages, brief, || en toutes formes et manieres fol. 3 b.

de viure, non moins louables, que proufitables, nous ne sommes rien moins qu'eux: mais bien plus, veu qu'ils sont tels maintenant, que nous pouuons iustement les appeller par le nom qu'ils ont donné aux autres. Encores moins doit auoir lieu, de ce que les Romains nous ont appellez barbares, veu leur ambition et insatiable faim de gloire, qui taschoient non seulement à subiuguer, mais à rendre toutes autres nations viles et abiectes aupres d'eux, principalement les Gaulois, dont ils ont receu plus de honte et dommage que des autres. A ce propos, songeant beaucoup de fois d'ou vient que les gestes du peuple Romain sont tant celebrez de tout le monde, voire de si long interualle preferez à ceux de toutes les autres nations ensemble, ie ne trouue point plus grande raison que ceste cy: c'est, que les Romains ont eu si grande multitude d'escriuains, que la plus part de leurs gestes (pour ne dire pis) par l'espace de tant d'annees, ardeur de batailles, vastité d'Italie, incursions d'estrangers, s'est conseruee entiere iusques à nostre temps. Au contraire les faicts des autres nations, singulierement des Gaulois, auant qu'ils tombassent en la puissance des François, et les faicts des François mesmes depuis qu'ils ont donné leur nom aux Gaules, ont esté si malrecueillis, que nous en auons quasi perdu non seulement la gloire, mais la memoire. A quoy a bien aidé l'euie des Romains, qui comme par vne certaine coniuration conspirant contre nous, ont extenué en || fol. 4.

tout ce qu'ils ont peu noz louanges belliques, dont ils ne pouuoient endurer la clarté: et non seulement nous ont fait tort en cela, mais pour nous rendre encor plus odieux et contemptibles, nous ont appellez brutaux, cruels et barbares. Quelqu'un dira: pourquoy ont-ils exempté les Grecs de ce nom? pour ce qu'ils se fussent fait plus grand tort, qu'aux Grecs mesmes, dont ils auoient emprunté tout ce qu'ils auoient de bon, au-moins quant aux sciences et illustration de leur langue. Ces raisons me semblent suffisantes de faire entendre à tout equitable estimateur des choses, que nostre langue (pour auoir esté nommee barbare, ou de noz ennemis ou de ceux qui n'auoient loy de nous bailer ce nom) ne doit pourtant estre deprisee, mesmes de ceux ausquels elle est propre et naturelle, et qui en rien ne sont moindres que les Grecs ou Romains.

Pourquoy la langue Française n'est si riche que la Greque et Latine. CHAP. III.

Et si nostre langue n'est si copieuse et riche que la Grecque ou Latine, cela ne doit estre imputé au defaut d'icelle, comme si d'elle mesme elle ne pouuoit iamais estre sinon pauvre et sterile: mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos maieurs, qui aians (comme dit fol. 4 b. le bien faire, que le bien dire, et mieux aimans || laisser à leur posterité les exemples de vertu, que les preceptes, se sont priuez de la gloire de leurs bien-faits, et nous du fruict de l'imitation d'iceux: et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauvre et nuë, qu'elle a besoing des ornemens, et (s'il fault ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudroient dire que la Greque et Romaine eussent tousiours esté en l'excellence qu'on les a veüs du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile, et de Ciceron? Et si ces auteurs eussent iugé, que iamais, pour quelque diligence et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent seu produire plus grand fruict, se fussent ils tant efforcez de les mettre au point ou nous les voyons maintenant? Ainsi puis-ie dire de nostre langue, qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plus tost, comme vne plante et vergette, n'a point encores fleury, tant s'en fault qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourroit bien produire. Cela certainement non pour le defaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres: mais pour la coulpe de ceux qui l'ont enë en garde, et ne l'ont cultinee à suffisance, ains comme vne plante sauuage, en celuy mesme desert, ou elle auoit commencé à naistre, sans iamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et espines, qui luy faisoient ombre, l'ont laissee enuieillir et quasi mourir. Que si les anciens Romains eussent esté aussi negligens à la culture de leur langue, quand premierement elle commença à pulluler, pour fol. 3. certain en si peu de temps elle ne fust deuenue si grande. || Mais eux, en guise de bons agriculteurs, l'ont premierement transmuee d'un lieu sauuage en vn domestique: puis à fin que plus tost et mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour eschange d'iceux restauree de rameaux francs et domestiques, magistralement tirez de la langue Grecque, lesquels soudainement se sont si bien entez et faits semblables à leur tronc, que desormais n'apparoissent plus adoptifs, mais naturels. De là sont nees en la langue Latine ces fleurs et ces fruicts colorez de ceste grande éloquence, avec ces nombres, et ceste liaison si artificielle: toutes lesquelles choses non tant de sa propre nature, que par artifice, toute langue a coustume de produire. Donques si les Grecs et Romains plus diligens à la culture de leurs langues, que nous à celle de la nostre, n'ont peu trouver en icelles, sinon avec grand labour et industrie, ny grace, ny nombre, ny finablement aucune eloquence, nous deuons nous esmerueiller, si nostre vulgaire n'est si riche comme il pourra bien estre, et de là prendre occasion de le mespriser comme chose vile, et de petit pris? Le temps viendra (peut estre) et ie l'espere moyennant la bonne destinee Française, que ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour les resnes de la Monarchie, et

que nostre langue (si auecques François n'est du tout enseuelie la langue François) qui commence encor' à ietter ses racines, sortira de terre, et s'esleuera en telle hauteur et grosseur, qu'elle se pourra egaler aux mesmes Grecs et Romains, || produisant comme eux des Homeres, Demosthenes, Virgiles, et Cicerons, aussi bien que la France a quelquefois produit des Pericles, Nicies, Alcibiades, Themistocles, Cesars et Scipions. fol. 5 b.

Que la langue François n'est si pauvre que beaucoup l'estiment. **CHAP. III.**

Je n'estime pourtant nostre vulgaire, tel qu'il est maintenant, estre si vil et abiect, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues Grecque et Latine, qui ne penseroient, et fussent-ils la mesme Pithô, deesse de persuasion, pouuoir rien dire de bon, si n'estoit en langage estranger, et non entendu du vulgaire. Et qui voudra de bien pres y regarder, trouuera que nostre langue François n'est si pauvre, qu'elle ne puisse rendre fidelement ce qu'elle emprunte des autres: si infertile, qu'elle ne puisse produire de soy quelque fruit de bonne inuention, au moyen de l'industrie, et diligence des cultiueurs d'icelle, si quelques vns se trouuent tant amis de leur pais, et d'eux mesmes, qu'ils s'y veuillent employer. Mais à qui, apres Dieu, rendrons nous graces d'vn tel benefice, sinon à nostre feu bon Roy et pere François premier de ce nom, et de toutes vertus? Je dy premier, d'autant qu'il a en son noble royaume premierement restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité: et si ce nostre langage, au parauant scabreux et || fol. 6. mal poly, rendu elegant: et si non tant copieux qu'il pourra bien estre, pour le moins fidele interprete de tous les autres. Et qu'ainsi soit, Philosophes, historiens, medecins, poëtes, orateurs Grecs et Latins ont appris à parler François. Que diroi-ie des Hebreux? Les saintes lettres donnent ample tesmoignage de ce que ie dy. Je laisseroy en cest endroit les supersticieuses raisons de ceux que soustiennent, que les mysteres de la Theologie ne doiuent estre decouuers, et quasi comme prophanez en langage vulgaire et ce que vont alleguant ceux qui sont d'opinion contraire. Car ceste disputation n'est propre à ce que i'ay entrepris, qui est seulement de monstrier que nostre langue n'a pointeu à sa naissance les Dieux et les Astres si ennemis, qu'elle ne puisse vn iour paruenir au point d'excellence et de perfection, aussi bien que les autres, entendu que toutes sciences se peuuent fidelement et copieusement traiter en icelle, comme on peut voir en si grand nombre de liures Grecs et Latins, voire bien Italiens, Espagnols, et autres, traduits en François par maintes excellentes plumes de nostre temps.

Que les traductions ne sont suffisantes pour donner la perfection à la Langue Francois. **CHAP. V.**

|| Toutefois ce tant louable labour de traduire, ne me semble moien fol. 6 b. unique et suffisant, pour eleuer nostre vulgaire à l'egal et parangon des

autres plus fameuses langues. Ce que ie pretens prouuer si clairement, que nul n'y voudra (ce croy-ie) contredire, s'il n'est manifeste calomniateur de la verité. Et premier, c'est vne chose accordee entre tous les meilleurs auteurs de Rhetorique, qu'il y a cinq parties de bien dire, l'inuention, l'elocution, la disposition, la memoire, et la pronuntiation. Or pourautant que ces deux dernieres ne s'apprennent tant par le benefice des langues, comme elles sont donnees à chascun selon la felicité de sa nature, augmentees et entretenues par studieux exercice et continuelle diligence: pourautant aussi que la disposition gist plus en la discretion et bon iugement de l'orateur, qu'en certaines reigles et preceptes, veu que les euenemens du temps, la circonstance des lieux, la condition des personnes, et la diuersité des occasions, sont innumerables, ie me contenteray de parler des deux premiers, à sçauoir de l'inuention, et de l'elocution. L'office donques de l'orateur est, de chacune chose proposee elegamment et copieusement parler. Or ceste faculté de parler ainsi de toutes choses, ne se peult acquerir que par l'intelligence parfaite des sciences, lesquelles ont esté premierement traictees par les Grecz, et puis par les Romains imitateurs d'iceux. Il

fol. 7. fault donques necessairement que ces deux langues || soient entendues de celuy qui veult acquerir ceste copie et richesse d'inuention, premiere et principale piece du harnois de l'orateur. Et quant à ce poinct, les fideles traducteurs peuuent grandement seruir et soulager ceux qui n'ont le moien vniue de vaquer aux langues estrangeres: Mais quant à l'elocution, partie certes la plus difficile, et sans laquelle toutes autres choses restent comme inutiles, et semblables à vn glaiue encore couuert de sa gayne, lelocution (dy-ie) par laquelle, principalement vn orateur est iugé plus excellent, et vn genre de dire meilleur que l'autre: comme celle dont est appellee la mesme eloquence, et dont la vertu gist aux motz propres, usitez, et non alienez du commun vsage de parler: aux metaphores, allegories, comparaisons, similitudes, energies, et tant d'autres figures, et ornemens, sans lesquelz toute oraison et poëme sont nudz, manques et debiles: Ie ne croyay iamais qu'on puisse bien apprendre tout cela des traducteurs, pour ce qu'il est impossible de le rendre avecques la mesme grace, dont l'auteur en a vsé: d'autant que chacune langue a ie ne sçay quoy propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le naif en vne autre langue, observant la loy de traduire, qui est, n'espacier point hors des limites de l'auteur, vostre diction sera contrainte, froide, et de mauuaise grace. Et qu'ainsi soit, qu'on me lise vn Demosthenes et Homere Latins, vn Ciceron et Virgile François, pour voir s'ils vous engendreront telles affections, voire || ainsi qu'un Protee vous transformeront en diuerses sortes, comme vous sentez, lisant ces auteurs en leurs langues: Il vous semblera passer de l'ardente montagne d'Ætne sur le froid sommet de Caucase. Et ce que ie dy des langues, Latine et Grecque, se doit reciproquement dire de tous les vulgaires, dont l'allegueray seulement vn Petrarque, duquel i'ose bien dire, que si Homere et Virgile renaissans auoient entrepris de le traduire, iz ne le pourroient rendre avecques la mesme grace, et naifueté, qu'il est en son vulgaire Toscan: toutefois quelques vns de nostre temps ont entrepris de le faire parler François. Voila en brief, les raisons qui m'ont faict penser, que l'office et diligence des traducteurs, autrement

fol. 7 b.

fort vtile pour instruire les ignorans des langues estrangeres en la cognoissance des choses, n'est suffisante pour donner à la nostre ceste perfection, et, comme font les peintres a leurs tableaux, ceste derniere main, que nous desirons. Et si les raisons, que j'ay alleguees, ne semblent assez fortes, ie produiray pour mes garans et defenseurs les anciens auteurs Romains, poëtes principalement et orateurs, lesquelz (combien que Ciceron ait traduit quelques liures de Xenophon, et d'Arate, et qu'Horace baille les preceptes de bien traduire) ont vaqué à ceste partie plus pour leur estude, et prouffit particulier, que pour la publier à l'amplification de leur langue, à leur gloire, et commodité d'autrui. Si aucuns ont veu quelques œuures de ce temps là, soubz tiltre de || tra- fol 8.
duction, l'entens de Ciceron, de Virgile, et de ce bien heureux siecle d'Auguste, ils ne pourront dementir de ce que ie dy.

Des mauvais traducteurs et de ne traduire les Poëtes.

CHAP. VI.

Mais que diray-ie d'aucuns, vrayement mieux d'estre appelez traditeurs que traducteurs? veu qu'ils trahissent ceux qu'ils entreprennent exposer, les frustrant de leur gloire, et par mesme moien seduisent les lecteurs ignorans, leur monstrant le blanc pour le noir: qui pour acquerir le nom de sçauans, traduisent a credit les langues, dont iamais ils n'ont entendu les premiers elements, comme l'Hebraïque et la Grecque: et encor' pour mieux se faire valoir, se prennent aux poëtes, genre d'auteurs certes, auquel si ie sçauoy', ou vouldoy' traduire, ie m'adresseroy' aussi peu, à cause de ceste diuinité d'inuention qu'ils ont plus que les autres, de ceste grandeur de stile, magnificence de mots, grauité de sentences, audace et varieté de figures, et mille autres lumieres de poësie: brief ceste energie, de ne sçay quel esprit, qui est en leurs escripts, que les Latins appelleroient Genius. Toutes lesquelles choses se peuuent autant exprimer en traduisant, comme vn peintre peult représenter l'ame avec le corps de celuy, qu'il entreprend tirer apres le naturel. Ce que ie dy ne s'adresse pas à ceux || qui par le comman- fol. 8 b
dement de Princes et grands Seigneurs traduisent les plus fameux poëtes Grecs et Latins: pource que l'obeissance qu'on doit à tels personages, ne reçoit aucune excuse en cest endroit: mais bien l'entends parler à ceux, qui de gayté de cœur (comme on dit) entreprennent telles choses legierement et s'en acquitent de mesme. O Apollon! ô Muses! prophaner ainsi les sacrees reliques de l'antiquité! Mais ie n'en diray autre chose. Celuy donques qui voudra faire œuvre digne de pris en son vulgaire, laisse ce labeur de traduire, principalement les poëtes, à ceux qui de chose laborieuse, et peu profitable, i'ose dire encore inutile, voire pernecieuse à l'accroissement de leur langue, emportent à bon droit plus de molestie que de gloire.

Comment les Romains ont enrichy leur langue. CHAP. VII.

Si les Romains (dira quelqu'un) n'ont vaqué à ce labeur de traduction, par quels moiens donques ont ils peu ainsi enrichir leur lan-

gue, voire iusque à l'egalier quasi à la Grecque? Imitant les meilleurs auteurs Grecs, se transformant en eux, les deurant: et apres les auoir bien digerez, les conuertissant en sang et nourriture: se proposant, chacun selon son naturel, et l'argument qu'il vouloit elire, le meilleur auteur, fol. 9. dont ils || obseruoient diligemment toutes les plus rares et exquises vertus, et icelles comme greffes, ainsi que i,ay dict deuant, entioient et appliquoient à leur langue. Cela faisant (dy-ie) les Romains ont basty tous en beaux escripts, que nous louons et admirons si fort: egalant ores quelqu'vn d'iceux, ores le prefarant aux Grecs. Et de ce que ie dy font bonne preuue Ciceron et Virgile: que volontiers et par honneur ie nomme tousiours en la langue Latine, desquels comme l'on se fust entierement addonné a l'imitation des Grecs, contrefit et exprima si au vif la copie de Platon, la vehemence de Demosthene, et la ioyeuse douceur d'Isocrate: que Molon Rhodian Poyant quelquefois declamer, s'escria, qu'il emportait l'eloquence Grecque à Rome. L'autre imita si bien Homere, Hesiodé et Theocrite, que depuis on a dit de luy, que de ces trois il a surmonté l'vn, égalé l'autre, et approché si pres de l'autre, que si la felicité des argumens qu'ils ont traictez, eust esté pareille, la palme seroit bien douteuse. Je vous demande donques, vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations, si ces tant fameux auteurs se fussent amusez à traduire, eussent-ils cleué leur langue à l'excellence et hauteur, ou nous la voyons maintenant? Ne pensez donques quelque diligence, et industrie, que vous puissiez mettre en cest endroit, faire tant que nostre langue encores rempante à terre, puisse hausser la teste, et s'eleuer sur pieds.

fol. 9 b. || **D'amplifier la langue Française par l'imitation des anciens auteurs Grecs et Romains. CHAP. VIII.**

Se compose donq' celuy qui voudra enrichir sa langue, à l'imitation des meilleurs auteurs Grecs et Latins, et à toutes leurs plus grandes vertus, comme à vn certain but, dirige la pointe de son stile: car il n'y a point de doute, que la plus grand part de l'artifice ne soit contenue en l'imitation: et tout ainsi que ce fut le plus louable aux anciens de bien inuenter, aussi est-ce le plus vtile de bien imiter, mesmes à ceux, dont la langue n'est encor' bien copieuse et riche. Mais entende celuy, qui voudra imiter, que ce n'est chose facile de bien suyure les vertus d'vn bon auteur, et quasi comme se transformer en luy, veu que la nature mesmes aux choses qui paroissent tressemblables, n'a sçeu tant faire, que par quelque note et difference, elle ne puissent estre discernées. Je dy cecy, pour ce qu'il y en a beaucoup en toutes langues, qui sans penetrer aux plus cachees, et interieures parties de l'auteur, qu'ils se sont proposé, s'adaptent au premier regard, et s'amusant à la beauté des mots, perdent la force des choses. Et certes, comme ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'vne langue estrangere les sentences, et les mots, et les appro- fol. 10. prier à la sienne: aussi est-ce chose grandement a reprendre, voire || odieuse à tout lecteur de liberale nature, voir en vne mesme langue vne telle imitation, comme celle d'aucuns sçauans mesmes, qui s'esti-

ment estre des meilleurs quand plus ils ressemblent vn Heroet ou vn Marot. Le l'admoneste donq' (ô toy, qui desire l'accroissement de ta langue, et veux exceller en icelle) de non imiter à pié leué, comme naguere a dict quelqu'un, les plus fameux auteurs d'icelle, ainsi que font ordinairement la plus part de noz poëtes François, chose certes autant vicieuse, comme de nul profit à nostre vulgaire: veu que ce n'est autre chose (ô grande liberalité!) sinon de luy donner ce qui estoit à luy. Le voudroy bien que nostre langue fust si riche d'exemples domestiques, que n'eussions besoing d'auoir recours aux estrangers. Mais si Virgile et Ciceron se fussent contentez d'imiter ceux de leur langue, qu'auroient les Latins outre Ennie, ou Lucrece, outre Crasse, ou Antoine?

Response à quelques obiections. CHAP. IX.

Après auoir le plus succinctement qu'il m'a esté possible, ouuert le chemin à ceux, qui desirent l'amplification de nostre langue, il me semble bien et necessaire de respondre à ceux qui l'estiment barbare et irreguliere, incapable de ceste elegance et copie, qui est en la Greque et Romaine: d'autant (disent-ils) qu'elle n'a ses declinations, ses pieds, et ses || nombres, comme ces deux autres langues. Je ne veux f. 10 b. alleguer en cest endroit (bien que ie le puisse faire sans honte) la simplicité de noz maieurs, qui se sont contentez d'exprimer leurs conceptions avec paroles nues, sans art, et ornement: non imitant la curieuse diligence des Grecs ausquels la Muse auoit donné la bouche ronde (comme dict quelqu'un) c'est à dire, parfaite en toute elegance, et venusté de paroles: comme depuis aux Romains imitateurs des Grecs. Mais ie diray bien, que nostre langue n'est tant irreguliere, qu'on voudroit bien dire: veu qu'elle se decline, si non par les noms, pronoms, et participes, pour lé moins par les verbes, en tous leurs temps, modes et personnes. Et si elle n'est si curieusement reiglee ou plastost liee et geinee en ses autres parties, aussi n'a elle point tant d'heteroclités, et anomaux, monstres estranges de la Greque, et de la Latine. Quant aux pieds, et aux nombres, ie diray au second liure en quoy nous les recompensons. Et certes (comme dit vn grand auteur de Rhetorique, parlant de la felicité qu'ont les Grecs de la composition de leurs mots) ie ne pense que telles choses se facent par la nature desdictes langues, mais nous fauorisons tousiours les estrangers. Qui eust gardé noz ancestres de varier toutes les parties declinables, d'allonger vne syllabe et accourcir l'autre, et en faire des pieds, ou des mains? Et qui gardera noz successeurs d'observer telles choses, si quelques scauans, et non moins ingenieux de cest aage, entreprennent de les reduire || en art? Com. f. 11. me Ciceron promettoit de faire au Droit ciuil: chose, qui à quelques vns a semblé impossible, aux autres non. Il ne faut point ici alleguer l'excellence de l'antiquité: et comme Homere se plaignoit, que de son temps les corps estoient trop petits, dire que les esprits modernes ne sont à comparer aux anciens. L'architecture, l'art de nauigage, et autres inuentions antiques sont admirables, non toutefois, si on regarde à la necessité mere des arts, du tout si grandes, qu'on doie estimer les cieux et la nature y auoir dependu toute leur vertu, vigeur, et industrie. Ie

ne produiray pour tesmoings de ce que ie dy, l'Imprimerie sœur des Muses, et dixième d'elles, et ceste non moins admirable, que pernicieuse foudre d'artillerie, avecques tant d'autres non antiques inuentions, qui monstrent veritablement, que par le long cours des siecles, les esprits des hommes ne se sont point si abatardis, qu'on voudroit bien dire: ie dy seulement, qu'il n'est pas impossible, que nostre langue puisse recevoir quelquefois cest ornement et artifice aussi curieux, qu'il est aux Grecs, et Romains. Quant au son, et ie ne sçay quelle naturelle douceur (comme ils disent) qui est en leurs langues, ie ne voy point que nous l'ayons moindre, au iugement des plus delicates oreilles. Il est bien vray, que nous vsons du prescript de nature, qui pour parler nous a seulement donné la langue. Nous ne vomissons pas noz paroles de l'estomac,

f. 11 b. comme les yurongnes: nous ne les estranglons de la || gorge, comme, les grenouilles: nous ne les decoupons pas dedans le palais, comme les oiseaux: nous ne les sifflons pas des leures, comme les serpens. Si en telle maniere de parler gist la douceur des langues, ie confesse que la nostre est rude et mal sonante. Mais aussi nous auons cest auantage, de ne tordre point la bouche en cent mille sortes, comme les Singes, voire comme beaucoup mal se souuenans de Minerue, qui iouant quelquefois de la fluste et voyant en vn miroir la deformité de ses leures, la ietta bien loing, malheurease rencontre au presumptueux Marsye, qui depuis en fut ecorché. Quoy donques, dira quelqu'un, veux-tu à l'exemple de ce Marsye, qui osa comparer sa fluste rustique a la douce lyre d'Appollon, egaller ta langue à la Greque et Latine? Je confesse que les auteurs d'icelles nous ont surmontez en sçauoir et faconde: esquelles choses leur a esté bien facile de vaincre ceux qui ne repugnoient point. Mais que par longue et diligente imitation de ceux, qui ont occupé les premiers, ce que nature n'a pourtant denié aux autres, nous ne puissions leur succeder aussi bien en cela, que nous auons desia fait en la plus grand' part de leurs mecaniques, et quelquefois en leur Monarchie, ie ne le diray pas: car telle iniure ne s'estendroit seulement contre les esprits des hommes, mais contre Dieu, qui a donné pour loy inuiolable, à toute chose créée, de ne durer perpetuellement, mais passer sans fin d'un estat en l'autre: estant la fin et corruption de l'un, le

f. 12. commencement et || generation de l'autre. Quelque opiniastre repliquera encores: Ta langue tarde trop à recevoir ceste perfection. Et ie dy, que ce retardement ne prouue point qu'elle ne puisse la recevoir: ainçois ie dy, qu'elle se pourra tenir certaine de la garder longuement, l'ayant acquise avec si longue peine, suyuant la loy de nature, qui a voulu, que tout arbre, qui naist, florit, et fructifie bien tost, bien tost aussi enuiellisse, et meure: et au contraire, celuy durer par longues années, qui a longuement trauillé à ietter ses racines.

Que la langue Française n'est incapable de la philosophie, et pourquoi les anciens estoient plus sçauants que les hommes de nostre aage. CHAP. X.

Tout ce que j'ay dict pour la defense et illustration de nostre langue, appartient principalement à ceux, qui font profession de bien

dire, comme les Poëtes et les Orateurs. Quant aux autres parties de littérature, et ce rond de sciences, que les Grecs ont nommé Encyclopedie, i'en ay touché au commencement vne partie de ce que m'en semble: c'est que l'industrie des fideles traducteurs est en cest endroit fort vtile, et necessaire: et ne les doit retarder, s'ils rencontrent quelquefois des mots, que ne peuvent estre reçus en la famille française, veu que les Latins ne se sont point efforcez de traduire || tous les vocables f. 12 b. Grecs, comme Rhetorique, Musique, Arithmetique, Geometrie, Philosophie, et quasi tous les noms des sciences. les noms des figures, des herbes, des maladies, la Sphere, et ses parties, et generalement la plus grand' part des termes vitez aux sciences naturelles et Mathematiques. Ces mots là donques seront en nostre langue comme estrangers en vne cité: ausquels toutefois les Periphrases seruiront de truchemens. Encore seroy-ie bien d'opinion que le sçauant traducteur fist plustost l'office de Paraphraste, que de traducteur, s'efforçant donner à toutes les sciences, qu'il voudra traiter, l'ornement et lumiere de sa langue, comme Cicéron se vanta d'auoir fait en la philosophie, et a l'exemple des Italiens qui l'ont quasi toute convertie en leur vulgaire, principalement la Platonique. Et si on veut dire que la philosophie est vn fais d'autres espauls que de celles de nostre langue, i'ay dit au commencement de cest œuure, et le dy encores, que toutes langues sont d'vne mesme valeur, et des mortels à une mesme fin d'vn mesme iugement formees. Parquoi ainsi comme sans muer de costumes ou de nation, le Français et l'Alemant, non seulement le Grec. ou Romain, se peut donner à philosopher: aussi ie croy, qu'à vn chascun sa langue puisse competement communiquer toute doctrine. Donques si la philosophie semee par Aristote et Platon au fertile champ Attique estoit replantee en nostre plaine Française, ce ne seroit la ieter entre les ronces, et espines, ou || elle deuint sterile: mais ce seroit la faire de lointaine, prof. f. 13. chaine, et d'estrangere, citadine de nostre republique. Et parauenture ainsi que les especeries, et autres richesses orientales, que l'Inde nous enuoye, sont mieux cogneuës et traittes de nous, et en plus grand pris, qu'en l'endroit de ceux qui les sement ou recueillent: semblablement les speculations philosophiques deuiendroient plus familières, qu'elles ne sont ores, et plus facilement seroient entendues de nous si quelque sçauant homme les auroit transportees de Grec et Latin en nostre vulgaire, que de ceux qui les vont (s'il faut ainsi parler) cueillir aux lieux où elles croissent. Et si on veult dire, que diuerses langues sont aptes à signifier diuerses conceptions: aucunes les conceptions des doctes, autres celles des indoctes: et que la Grecque principalement conuient si bien avecques les doctrines, que pour les exprimer il semble qu'elle ait esté formee de la mesme nature, non de l'humaine prudence. Je dy, qu'icelle nature, qui en tout aage, en toute prouince, en toute habitude est toujours une mesme chose, ainsi comme volontiers elle s'exerce son art par tout le monde, non moins en la terre qu'au ciel, et pour estre ententue à la production des creatures raisonnables, n'oublie pourtant les irraisonnables: mais avecques vn egal artifice engendre cestes-cy, et celles-là: aussi est elle digne d'estre cogneuë et louee de toutes personnes, et en toutes langues. Les oiseaux, les poissons et les bestes terrestres de quelconque maniere, ores avecques || vn son, ores avecques f. 13 b.

l'autre, sans distinction de paroles, signifient leurs affections: beaucoup plustost nous hommes deurions faire le semblable, chacun avecques sa langue, sans avoir recours aux autres. Les escritures et langages ont esté trouvez, non pour la conservation de nature, laquelle (comme diuine qu'elle est) n'a mestier de nostre aide: mais seulement à nostre bien et vtilité, à fin que presens, absens, vius et morts, manifestant l'un à l'autre le secret de noz cueurs, plus facilement paruenions à nostre propre felicité, qui gist en l'intelligence des sciences, non point au son des paroles: et par consequent celles langues, et celles escritures deuroient plus estre en vsage lesquelles on apprendroit plus facilement. Las et combien seroit meilleur, qu'il y eust au monde vn seul langage naturel, que d'apprendre tant d'œuvres pour apprendre des mots! et ce iusques à l'aage bien souuent, que n'auons plus ny le moien, ny le loisir de vaquer à plus grandes choses. Et certes songeant beaucoup de fois, d'où prouient que les hommes de ce siecle generallyment sont moins sçauans en toutes sciences, et de moindre pris que les anciens, entre beaucoup de raisons ie treuve ceste cy, que l'oseroy dire la principale, c'est l'estude des langues Grecque et Latine. Car si le temps que nous consumons à apprendre lesdites langues, estoit employé à l'estude des sciences, la nature certes n'est point deuenue si brehaigne, qu'elle n'enfantast de nostre temps des Platons et des Aristotes. Mais nous,

f. II. qui ordi- || nairement affectons plus d'estre veus sçauans, que de l'estre, ne consumons pas seulement nostre ieunesse en ce vain exercise: mais comme nous repentans d'auoir laissé le berceau, et d'estre deuenus hommes, retournons encor' en enfance, et par l'espace de XX ou XXX ans ne faisons autre chose, qu'apprendre à parler qui Grec, qui Latin, qui Ebreu. Lesquels ans finis, et finie avecqu' eux cette vigueur et promptitude, qui naturellement regne en l'esprit des ieunes hommes, alors nous procurons estre faicts Philosophes, quand pour les maladies, troubles d'affaires domestiques, et autres empedemens qu'amene le temps, nous ne sommes plus aptes à la speculation des choses. Et bien souuent estonnez de la difficulté, et longueur d'apprendre des mots seulement, nous laissons tout par desesper, et hoyons les terres premier que les ayons goustees, ou commencé à les aimer. Fault-il doncque l'estude des langues? Non: d'autant que les arts et sciences sont pour le present entre les mains des Grecs et Latins. Mais il se deuroit faire à l'aduenir qu'on peust parler de toute chose, par tout le monde, en toute langue. Tentens bien que les professeurs des langues ne seront pas de mon opinion, encores moins ces venerables Druydes, qui pour l'ambitieux desir, qu'ils ont d'estre entre nous, ce qu'estoit le philosophe Anacharsis entre les Schythes, ne craignent rien tant, que le secret de leurs misteres, qu'il font apprendre d'eux, non autrement que iadis les

f. II b. iours des Chaldees, soit des- || couuert au vulgaire: et qu'on ne crée (comme dit Ciceron) les yeux des corneilles. A ce propos il me souuient auoir ouy dire maintefois à quelques vns de leur academie, que le roy François, (Ie dy celuy François, à qui la France ne doit moins qu'à Auguste Rome) auoit deshonoré les sciences, et laissé les doctes en mespris. O temps, ô meurs! ô crasse ignorance! n'entendre point que tout ainsi qu'un mal, quand il s'estend plus loing, est d'autant plus pernicious: aussi est vn bien plus proufitable, quand plus il est commun.

Et s'ils veulent dire (comme aussi disent ils) que d'autant est vn tel bien moins excellent, et admirable entre les hommes: ie respondray, qu'vn si grand appetit de gloire, et vne telle enuie ne deuroit regner aux colonnes de la republique Chrestienne, mais bien en ce Roy ambitieux, qui se plaignoit à son maistre, pour ce qu'il auoit diuulgé les sciences Acroamatiques, c'est à dire, qui ne se peuuent apprendre que par l'audition du precepteur. Mais quoy? Ces geans ennemis du ciel, veulent ils limiter la puissance des Dieux, et ce qu'ils ont par vn singulier benefice donné aux hommes, restreindre et enserrer en la main de ceux qui n'en scauroient faire bonne garde? Il me souuiet de ces reliques qu'on voit seulement par vne petite vitre, et qu'il n'est permis toucher avec la main. Ainsi veulent-ils faire de toutes les disciplines, qu'ils tiennent enfermées dedans les liures Grecs et Latins, ne permettant qu'on puisse les voir autrement, ou les trans- || porter de ces paro- f. 13.
les mortes en celles qui sont viues, et volent ordinairement par les bouches des hommes. I'ay (ce me semble) deu assez contenter ceux qui disent que nostre vulgaire est trop vil et barbare, pour traicter si haultes matieres que la philosophie. Et s'ils n'en sont encores bien satisfaits, ie leur demanderay: pourquoy doncques ont voyagé les anciens Grecs par tant de pais et dangers, les vns aux Indes, pour voir les gymnosophistes, les autres en Egypte, pour emprunter de ces vieux prestres, et prophetes, ces grandes richesses, dont la Grece est maintenant si superbe? et toutefois ces nations, où la philosophie a si volontiers habité, produisoient (ce croy-ie) des personnes aussi barbares et inhumaines, que nous sommes: et des paroles aussi estranges que les nostres. Bien peu me souciroy-ie de l'elegance d'oraison, qui est en Platon et Aristote, si leurs liures sans raison estoient escripts. La philosophie vraiment les a adoptez pour ses fils, non pour estre nez en Grece, mais pour auoir d'vn hault sens bien parlé, et bien escript d'elle. La verité si bien par eux cerchee, la disposition et l'ordre des choses, la sententieuse briefueté de l'vn, et la diuine copie de l'autre est propre à eux. et non à autres: mais la nature, dont ils ont si bien parlé, est mere de tous les autres, et ne daigne point se faire cognoistre à ceux qui procurent avecques toute industrie entendre ses secretz non pour deuenir Grecs, mais pour estre faicts philosophes. Vray est que pour auoir les arts, et sciences tousiours || esté en la puissance des Grecs et Romains plus studieux de f. 13 b.
ce qui peut rendre les hommes immortels, que les autres, nous croyons que par eux seulement elles puissent et doiuent estre traictees. Mais le temps viendra peraduenture (et ie supplie au Dieu tresbon et tresgrand que ce soit de nostre aage) que quelque bonne personne non moins hardie, qu'ingenieuse et scauante: non ambitieuse, non craignant l'enuie ou haine d'aucun, nous osterà ceste faulse persuasion, donnant à nostre langue la fleur et le fruct des bonnes lettres: autrement si l'affection, que nous portons aux langues estrangeres (quelque excellence qui soit en elles) empeschoit ceste nostre si grande felicité, elles seroient dignes veritablement non d'enuie, mais de haine: non de fatigue, mais de facherie: elles seroient dignes finalement d'estre non apprises, mais reprises de ceulx qui ont plus de besoing du vif intellect de l'esprit, que du son des paroles mortes. Voila quant aux disciplines. Ie reuiens

aux poètes, et orateurs, principal obiet de la matiere que ie traicte, qui est l'ornement et l'illustration de nostre langue.

Qu'il est impossible d'egaler les anciens en leurs langues.

CHAP. XI.

- f. 16. || Toutes personnes de bon esprit entendront assez que cela, que j'ay dit pour la defense de nostre langue, n'est pour decourager aucun de la Grecque et Latine: car tant s'en faut que ie soy' de ceste opinion, que ie confesse, et soustiens, celuy ne pouvoit faire œuvre excellent en son vulgaire, qui soit ignorant de ces deux langues, ou qui n'entende la Latine pour le moins. Mais ie seroy' bien d'aduis qu'après les auoir apprises, on ne desprisast la sienne: et que celuy qui par une inclination naturelle (ce qu'on peut iuger par les œuvres Latines et Toscanes de Petrarque, et Boccace, voire d'aucuns sçauants hommes de nostre temps) se sentiroit plus propre a escrire en sa langue, qu'en Grec ou en Latin, s'estudiasst plustost a se rendre immortel entre les siens, escriuant bien en son vulgaire que mal escriuant en ces deux autres langues, estre vil aux doctes pareillement et aux indoctes. Mais s'il s'en trouuoit encores quelques uns de ceux, qui de simples parolles font tout leur art et science: en sorte que nommer la langue Grecque et Latine, leur semble parler d'une langue diuine: et parler de la vulgaire, nommer une langue inhumaine, incapable de toute erudition: s'il s'en trouuoit de tels, dy-ie, qui voulussent faire des braues, et despriser toutes choses escrittes en François, ie leur demanderoy' volontiers en
- f. 16 b. ceste sorte: Que pensent donq' faire ces (||) reblanchisseurs de murailles, et quiour et nuict se rompent la teste à imiter: que dyie imiter? mais transcrire un Virgile et un Ciceron? bastissant leurs poèmes des hemistiches de l'un, et iurant en leurs proses aux mots et sentences de l'autre, songeant (comme a dict quelq'n) des Peres conscripts, des Consuls, des Tribuns, des Comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu' Homere, qui en sa Batracomyomachie adapte aux rats et grenouilles les magnifiques tiltres des Dieux et deesses. Ceux la certes meritent bien la punition de celuy, qui rauy au tribunal du grand Fuge, respondit qu'il estoit Ciceronien. Pensent-ils donq', ie ne dy egaler, mais approcher seulement de ces auteurs, en leurs langues, recueillant de cest orateur, et de ce poete ores un nom, ores un verbe, ores vn vers, et ores une sentence? comme si en la façon, qu'on rebatit un vieil edifice, ils s'attendoient rendre par ces pierres ramassees a la ruinee fabrique de ces langues, sa premiere grandeur et excellence. Mais vous ne serez ia si bons massons (vous qui estes si grands zelateurs des langues Grecque et Latine) que leur puissiez rendre celle forme que leur donnerent premierement ces bons et excellents Architectes: et si vous esperez (comme fit Esculape des membres d'Hippolyte) que par ces fragments recueillis, elles puissent estre resuscitees, vous vous abusez, ne pensant point qu'a la cheute de si superbes edifices coniointe a la ruine fatale de ces deux puissantes Monarchies, une partie deuint pou-
- f. 17. dre, et l'autre doit estre || en beaucoup pieces, lesquelles vouloir reduire en un, seroit chose impossible outre que beaucoup d'autres parties sont

demeurées aux fondemens des vieilles murailles, ou egarées par le long cours des siècles, ne se peuvent trouver d'aucun. Par quoy venant à r'edifier ceste fabrique, vous serez bien loing de luy restituer sa premiere grandeur, quand où souloit estre la sale, vous ferez par aventure les chambres, les estables, ou la cuisine, confondant les portes, et les fenestres, brief changeant toute la forme de l'edifice. Finablement l'estimeroy' l'art pouuoir exprimer la viue energie de la nature, si vous pouviez rendre ceste fabrique renouuelee semblable à l'antique, estant manque l'Idée, de laquelle faudroit tirer l'exemple pour la r'edifier. Et ce à fin d'exposer plus clairement ce que j'ay dit d'autant que les anciens usoiēt des langues, qu'ils auoient succées avec le lait de la nourrice, et aussi bien parloient les indoctes, comme les doctes, si non que ceux cy apprenoient les disciplines, et l'art de bien dire, se rendant par ce moien plus eloquents que les autres. Voila pourquoy leurs bienheureux siècles estoient si fertiles de bons poëtes, et orateurs. Voila pourquoy les femmes mesmes aspiroient a ceste gloire d'eloquence et erudition, comme Sapho, Corynne, Cornелиe et un millier d'autres dont les noms sont conioints avec la memoire des Grecs et Romains. Ne pensez donq' imitateurs, troupeau seruil, paruenir au point de leur excellence, veu qu' à grand' peine || auez vous appris leurs mots, et voila f. 17 b. le meilleur de vostre aage passé. Vous desprisez nostre vulgaire, par aventure non pour autre raison, sinon que des enfance, et sans estude nous l'apprenons, les autres avec grand' peine et industrie. Que s'il estoit, comme la Greque et Latine, pery et mis en reliquaire de liures, ie ne doute point qu'il ne uest (ou peu s'en faudroit) aussi difficile a apprendre comme elles sont. J'ay bien voulu dire ce mot, pource que la curiosité humaine admire trop plus les choses rares, et difficiles à trouver, bien qu'elles ne soient si commodes pour l'usage de la vie, comme les odeurs, et les gemmes, que les communes et necessaires, comme le pain et le vin. Ie ne voy pourtant qu'on doine estimer une langue plus excellente que l'autre, seulement pour estre plus difficile, si on ne vouloit dire que Lycophon fust plus excellent qu' Homere, pour estre plus obscur, et Lucrece que Virgile, pour ceste mesme raison.

Defense de l'Auteur. CHAP. XII.

Ceux qui penseront que ie soy' trop grand admirateur de ma langue, aillent voir le premier liure. Des fins des biens et des maux, fait par ce pere d'eloquence Latine Ciceron, qui au commencement dudit liure, entre autres choses, respond à ceux qui desprisoient les choses escrites en Latin, || et les aimoient mieux lire en Grec. La conclusion f. 18. du propos est, qu'il estime la langue Latine, non seulement n'estre pauvre, comme les Romains estimoient lors, mais encor estre plus riche, que la Grecque. Quel ornement, dit-il, d'oraison copieuse, ou elegante, a de-failly, ie diray à nous, ou aux bons orateurs, ou aux poëtes, depuis qu'ils ont eu quelqu'un, qu'ils peussent imiter? Ie ne veux pas donner si hault los à nostre langue, pource qu'elle n'a point encor' ses Cicerons et Virgiles: mais i'ose bien assurer, que si les sçauans hommes de nostre nation la daignoient autant estimer que les Romains faisoient la

leur, elle pourroit quelquefois, et bien tost, se mettre au ranc des plus fameuses. Il est temps de clore ce pas, à fin de toucher particulièrement les principaux poincts de l'amplification et ornement de nostre langue. En quoy, lecteur, ne t'esbahis, si ie ne parle de l'orateur comme du poëte. Car outre que les vertus de l'un sont pour la plus grand' part communes à l'autre, ie n'ignore point qu' Estienne Dolet, homme de bon iugement en nostre vulgaire, a formé l'Orateur François, que quelqu'un (peut estre) amy de la memoire de l'auteur, et de la France, mettra de brief et fidelement en lumiere.

Fin du Premier Livre.



LE SECOND LIVRE DE LA DEFENSE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

De l'Intention de l'Auteur. CHAP. I.

Pour ce que le Poëte et l'Orateur sont comme les deux piliers qui soustiennent ledifice de chacune langue, laissant celuy que ientens auoir esté basty par les autres, i'ay bien voulu pour le deuoir en quoy ie suis obligé à la patrie, tellement quellement esbaucher celuy qui restoit: esperant que par moy, ou par une plus docte main, il pourra receuoir sa perfection. Or ne veux ie en ce faisant, feindre comme une certaine figure de Poëte, qu'on ne puisse ny des yeux, ny des oreilles, ny d'aucun sens appercenoir, mais comprendre seulement de la cogitation et de la pensée: comme ces Idees que Platon constituoit en toutes choses, ausquelles ainsi qu'à une certaine espece imaginatiue, se refere tout ce qu'on peut voir. Cela certainement est de trop plus grand sçauoir, et loisir, que le mien: et penseray auoir beaucoup mérité des miens, si ie leur monstre seulement auecques le doigt le chemin qu'ils doiuent suyure pour attaindre à l'excellence des anciens: ou quelque autre, peut-estre, incité par nostre || petit labeur les conduira avec la main. Mettons don- f. 19. ques, pour le commencement, ce que nous auons (ce me semble) assez prouué au premier liure. C'est que sans l'imitation des Grecs et Romains, nous ne pouuons donner à nostre langue l'excellence et lumiere des autres plus fameuses. Je sçay que beaucoup me reprendront, qui ay osé le premier des François introduire quasi comme une nouvelle poësie, ou ne se tiendront pleinement satisfaits, tant pour la briefueté, dont i'ay voulu user, que pour la diuersité des esprits, dont les vns trouuent bon ce que les autres trouuent mauuais. Marot me plati, dit quelqu'un, pour ce qu'il est facile, et ne s'eloigne point de la commune maniere de parler: Heroet, dit quelque autre, pour ce que tous ses vers sont doctes, graues et elaborez: les autres d'un autre se delectent. Quant à moy, telle superstition ne m'a point retiré de mon entreprise: pour ce que i'ay tousiours estimé nostre poësie François estre capable de quelque plus hault et meilleur stile, que celuy dont nous sommes, si longuement contentez. Disons doncques briuevement ce que nous semble de nos Poëtes François.

Des Poëtes Francois. CHAP. II.

De tous les anciens poetes François, quasi un seul Guillaume du || f. 19 b. Lauris, et Ian de Meun, sont dignes d'estre leuz, non tant pour ce qu'il y ait en eux beaucoup de choses qui se doiuent imiter des modernes,

comme pour y voir quasi comme une premiere image de la langue Française, venerable pour son antiquité. Je ne doute point que tous les peres criroient, la honte estre perdue, si i'osoy reprendre ou emender quelque chose en ceux que ieunes ilz ont appris: ce que ie ne veux faire aussi: mais bien soustiens-ie, que celuy est trop grand admirateur de l'ancienneté, qui veult defrauder les ieunes de leur gloire meritée, n'estimant rien, comme dit Horace, sinon ce que la mort a sacré, comme si le temps, ainsi que les vins, rendoit les poësies meilleures. Les plus recents, mesmes ceux qui ont este nommez par Clement Marot en un certain Epigramme à Salel, sont assez congneuz par leurs œuvres. I'y renuoye les lecteurs pour en faire iugement. Bien diray-ie, que an le Maire de Belges, me semble auoir premier illustré et les Gaules, et la langue Française, luy donnant beucoup de mots et manieres de parler poëtiques, qui ont bien seruy mesmes aux plus excellents de nostre temps. Quand aux Modernes, ils seront quelquefois assez nommez, et si i'en vouoy' parler, ce seroit seulement pour faire changer d'opinion à quelques vns ou trop iniques, ou trop seueres estimateurs des choses, qui

f. 20. tous les iours trouent || à reprendre en trois, ou quatre, des meilleurs, disant, qu'en l'un default ce qui est le commencement de bien escrire, c'est le sçauoir, et auroit augmenté sa gloire de la moitié, si de la moitié il eust diminué son liure. L'autre, outre sa ryme, qui n'est partout bien riche, est tant denué de tous ces delices et ornemens poëtiques, qu'il merite plus le nom de philosophe que de poëte. Un autre pour n'auoir encores rien mis en lumiere sous son nom, ne merite qu'on luy donne le premier lieu: et semble (disent aucuns) que par les escripts de ceux de son temps, il veuille eternizer son nom, non autrement que Demade est annobly par la contention de Demosthene, et Hortense de Ciceron. Que si on en vouloit faire iugement au seul rapport de la renommee, on rendroit les vices d'iceluy egaux, voire plus grands que ses vertus, d'autant que tous les jours se lisent nouveaux escripts sous son nom, à mon aduis aussi elongnez d'aucunes choses qu'on m'a quelquefois asseuré estre de luy, comme en eux n'y a ny grace, ny erudition. Quelqu'autre voulant trop s'elongner du vulgaire, est tombé en obscurité aussi difficile à esclercir en ses escripts aux plus sçauants, comme aux plus ignares. Voila une partie de ce que i'oy dire en beaucoup de lieux des meilleurs de nostre langue. Que pleust à Dieu, le naturel d'un chacun estre aussi candide à louer les vertus, comme diligent à obseruer les vices d'autruy. La tourbe de ceux (hors

f. 20 b. mis cinq ou six) qui suiuent les principaux, comme Port'enseignes, || est si mal instruite de toutes choses, que par leur moyen nostre vulgaire n'a garde d'estendre gueres loing les bornes de son empire. Et si i'estoy' du nombre de ces anciens Critiques Juges des Poëmes, comme un Aristarque, et Aristophane, ou (s'il faut ainsi parler) un sergent de bande en nostre langue Française, i'en mettroy' beaucoup hors de la bataille, si mal armez, que se fiant en eux, nous serions trop esloignez de la victoire, où nous deuons aspirer. Je ne doute point que beaucoup, principalement de ceux qui sont accomodez à l'opinion vulgaire, et dont les tendres oreilles ne peuuent rien souffrir au desauantage de ceux qu'ils ont desia, receuz comme oracles, trouveront mauvais de ce que i'ose si librement parler, et quasi comme Iuge souuerain prononcer

de noz Poëtes François: mais si l'ay dit bien, ou mal, ie m'en rapporte a ceux qui sont plus amis de la verité, que de Platon, ou Socrate: et ne sont imitateurs des Pythagoriques, qui pour toutes raisons n'alloient sinon. Cestuy-là l'a dit. Quant à moy, si l'estoy enquis de ce qu'il me semble de noz meilleurs Poëtes François, ie diroy' a l'exemple des Stoïques, qui interrogez si Zenon, si Cleante, si Chrysippe sont sages, respondent ceux-là certainement auoir esté grands et venerables, n'auoir eu toutefois ce qui est le plus excellent en la nature de l'homme: ie respondroy (dy-ie) qu'ils ont bien escript, qu'ils ont illustré nostre langue, que la France leur est obligee: mais aussi diroy-ie bien qu'on pourroit trouver en nostre || langue (si quelque sçauant homme y vouloit fol. 21. mettre la main) vne forme de poësie beaucoup plus exquise, laquelle il faudroit chercher en ces vieux Grecs, et Latins, non point es auteurs François: pource qu'en ceux-cy on ne sçauroit prendre que bien peu, comme la peau et la couleur: en ceux-là on peut prendre la chair, les os, les nerfs, et le sang. Et si quelqu'un malaisé à contenter ne vouloit prendre ces raisons en payement, ie diray (à fin de n'estre veu examiner les choses si rigoreusement, sans cause) que aux autres arts et sciences la mediocrité peult meriter quelque louange: mais aux poëtes ny les Dieux. ny les hommes, ny les colonnes n'ont point concedé estre mediocres, suyuant l'opinion d'Horace que ie ne puis assez souuent nommer: pource qu'es choses que ie traite, il me semble auoir le cerveau mieux purgé, et le nez meilleur que les autres. Au fort, comme Demosthene respondit quelquefois à Æschine, qui l'auoit repris de ce qu'il usoit de mots aspres et rudes, de telles choses ne dependre les fortunes de Grece: aussi diray-ie, si quelqu'un se fasche de quoy ie parle si librement, que de là ne dependent les victoires du Roy Henry, à qui Dieu veuille donner la felicité d'Auguste et la bonté de Traian. L'ay bien voulu (Lecteur studieux de la langue François) demeurer longuement en ceste partie, qui te semblera (peut estre) contraire à ce que i'ay promis: veu que ie ne prise assez hautement ceux qui tiennent le premier lieu en nostre vulgaire, qui auoy' entrepris de le louer || et de f. 21 b. fendre: toutefois ie croy que tu ne le trouueras point estrange, si tu consideres que ie ne le puis mieux defendre, qu'attribuant la pauureté d'iceluy, non a son propre et naturel, mais à la negligence de ceux qui en ont pris le gouuernement: et ne te puis mieux persuader d'y escrire, qu'en te monstrant le moyen de l'enrichir et illustrer, qui est l'imitation des Grecs, et Romains.

Que le naturel n'est suffisant à celuy qui en poësie veult faire œuvre digne de l'immortalité. CHAP. III.

Mais pour ce qu'en toutes langues y en a de bons et de mauuais, ie ne veux pas (lecteur) que sans election et iugement tu te prennes au premier venu. Il vaudroit beaucoup mieux escrire sans imitation, que ressembler un mauuais auteur: veu mesmes, que c'est chose accordee entre les plus sçauans, le naturel faire plus sans la doctrine, que la doctrine sans le naturel: toutefois d'autant que l'amplification de nostre angue (qui est ce que ie traite) ne se peult faire sans doctrine et

sans erudition, ie veux bien aduertir ceux qui aspirent à ceste gloire d'imiter les bons auteurs Grecs et Romains, voire bien Italiens, Espagnols et autres: ou du tout n'escrire point, sinon à soy, comme on dit,

f. 22. et à ses Muses. Qu'on ne m'allegue point icy quelques vns || des nostres, qui sans doctrine, à tout le moins non autre que mediocre, ont acquis grand bruit en nostre vulgaire. Ceux qui admirent volontiers les petites choses, et desprisent ce qui excède leur iugement, en feront tel cas qu'ils voudront: mais ie sçay bien que les sçauans ne les mettront en autre rang, que de ceux qui parlent bien François, et qui ont (comme disoit Ciceron des anciens auteurs Romains) bon esprit, mais bien peu d'artifice. Qu'on ne m'allegue point aussi, que les Poëtes naissent, car cela s'entend de ceste ardeur, et allegresse d'esprit, qui naturellement excite les Poëtes, et sans laquelle toute doctrine leur seroit manque et inutile. Certainement ce seroit chose trop facile, et pourtant contemp-
tible, se faire eternal par renommee, si la felicité de nature donnee mesmes aux plus indoctes, estoit suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes, doit longuement demourer en sa chambre: et qui desire viure en la memoire de la posterité, doit, comme mort en soy-mesme, suer et trembler maintefois: et autant que noz poëtes courtisans boient, mangent, et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif, et de longues vigiles. Ce sont les ailes dont les escripts des hommes volent au ciel. Mais à fin que ie retourne au commencement de ce propos, regarde nostre imitateur premierement ceux qu'il voudra imiter, et ce qu'en eux il pourra, et qui se doit imiter, pour ne faire comme ceux, qui voulans apparroistre

f. 22 b. || semblables a quelque grand seigneur, imiteront plus tos tun petit geste et façon de faire vicieuse de luy, que ses vertus et bonnes graces. Auant toutes choses, faut qu'il y ait ce iugement de cognoistre ses forces, et tenter combien ses espauls peuuent porter, qu'il sonde diligemment son naturel, et se compose à l'imitation de celui, dont il se sentira approcher de plus pres: autrement son imitation ressembleroit celle du Singe.

Quels genres de poëmes doit elire le poëte François. CHAP. III.

Ly donques, et rely premierement, ô poëte futur, feuillette de main nocturne et journalle, les exemplaires Grecs et Latins, puis me laisse toutes ces vieilles poësies Françaises aux lieux Floraux de Toulouze et au Puy de Rouan: comme Rondeaux, Ballades, Virelais, Chants Royaux, Chansons, et autres telles epiceries, qui corrompent le goust de nostre langue, et ne seruent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. Iette toy a ces plaisans Epigrammes, non point comme font aujourd'huy vn tas de faiseurs de comptes nouueaux, qui en vn dixain sont contents n'auoir rien dict qui vaille aux neuf premiers vers, pour veu qu'au dixieme il y ait le petit mot pour rire: mais à l'imitation d'vn Martial, ou de quelque autre bien approuué, si la lasciueté ne te plaist, mesle

f. 23. le profitable avec le doux. Distile || avec vn stile coulant, et non scabreux, ces pitoyables elegies, à l'exemple d'vn Ouide, d'vn Tibule, et d'vn Properce, y entremeslant quelquefois de ces fables anciennes, non petit ornement de poësie. Chante moy ces Odes, incogneuës encor' de la

Muse Française d'un Luc bien accordé au son de la Lyre Grecque et Romaine, et qu'il n'y ait vers, où n'apparoisse quelque vestige de rare et antique erudition. Et quant à ce te fourniront de matiere les louanges des Dieux, et des hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines, la solitude des ieunes hommes, comme l'amour, les vins libres, et toute bonne chere. Sur toutes choses, prens garde que ce genre de poëme soit éloigné du vulgaire, enrichy et illustré de mots propres, et epithetes non oisifs, orné de graues sentences, et varié de toutes manieres de couleurs, et ornemens poëtiques: non comme vn, Laissez la verde couleur: Amour avecq' Psyches: O combien est heureuse: et autres tels ourages, mieux dignes d'estre nommez Chansons vulgaires, qu' Odes, ou vers lyriques. Quant aux Epistres, ce n'est vn poëme qui puisse grandement enrichir nostre vulgaire, pource qu'elles sont volontiers de choses familiares et domestiques, si tu ne les voulois faire à l'imitation d'Elegies, comme Ouide: ou sententieuses et graues, comme Horace. Autant te dy-ie des Satyres que les François, ie ne sçay comment ont appellees Cocs à l'asne, esquels ie te conseille aussi peu t'exercer, comme ie te veux estre aliené de mal dire: si tu ne voulois, à l' || exemple des anciens en vers Heroiques (c'est à dire de X f. 23 b. à XI, et non seulement de VIII à IX) sous le nom de Satyre, et non de ceste inepte appellation de Coc à l'asne, taxer modestement les vices de son temps, et pardonner aux noms des personnes vicieuses. Tu as pour cecy Horace, qui selon Quintilian, tient le premier lieu entre les Satyriques. Sonne moy ces beaux Sonnets, non moins docte que plaisante inuention Italienne, conforme de nom à l'Ode, et differente d'elle seulement, pourceque le Sonnet a certains vers reiglez et limitez: et l'Ode peut courir par toutes manieres de vers librement voire en inuenter à plaisir à l'exemple d'Horace, qui a chanté en dix-neuf sortes de vers, comme disent les Grammairiens. Pour le Sonnet donc tu as Petrarque, et quelque modernes Italiens. Chante moy d'vne Musette bien resonante, et d'vne fluste bien iointe ces plaisantes Eglogues rustiques à l'exemple de Theocrit et de Virgile: Marines, à l'exemple de Sennazar gentil-homme Neapolitain. Que pleust aux Muses, qu'en toutes les especes de poësies que j'ay nommees nous eussions beaucoup de telles imitations, qu'est ceste Eglogue sur la naissance du fils de monseigneur le Dauphin, à mon gré vn des meilleurs petits ouvrages que fit oncques Marot. Adopte moy aussi en la famille Française ces coulans et mignars Hendecasyllabes à l'exemple d'vn Catule, d'vn Pontan, et d'vn Second, ce que tu pourras faire, si non en quantité, pour le moins en nombre de syllabes. Quant aux Co || medies et Tragedies, si les Roys f. 24. et les republics les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpee les Farces et Moralitez, ie seroy' bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sçais ou tu dois en trouuer les Archetypes.

Du long Poemes François. CHAP. V.

Donques, ô toy qui doné d'vne excellente felicité de nature, instruct de tous bons arts et sciences, principalement naturelles et Mathe-

matiques, versé en tous genres de bons auteurs Grecs et Latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haulte condition, ou appellé au regime public, non aussi abiect et pauvre, non troublé d'affaires domestiques: mais en repos et tranquillité d'esprit, acquise premierement par la magnanimité de ton courage, puis entretenue par ta prudence et sage gouvernement: ô toy (dy-ie) orné de tant de graces et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes l'enrichir de tes thresors, ce sera toy veritablement qui luy feras hausser la teste, et d'un braue sourcil s'egaler aux superbes langues Grecque et Latine, comme a fait de nostre temps en son vulgaire un Arioste Italien, que i'oseroy (n'estoit la sainteté des vieux poëmes) comparer à un Homere et Virgile. Comme luy donq', qui a bien voulu emprunter de nostre || langue les noms, et l'histoire de son poëme, choisy moy quelqu'un de ces beaux vieux Romans François, comme un Lancelot, un Tristan, ou autres: et en fay renaistre au monde une admirable Iliade, et laborieuse Eneide. Je veux bien en passant dire un mot à ceux qui ne s'emploient qu' à orner et amplifier noz Romans, et en font des liures certainement en beau et fluide langage, mais beaucoup plus propre à bien entretenir damoiselles qu'à doctement escrire: ie voudroy' bien (dy-ie) les aduertir d'employer ceste grande eloquence à recueillir ces fragments de vieilles Chroniques Françaises, et comme a fait Tite Liue des Annales et autres anciennes Chroniques Romaines, en bastir le corps entier d'une belle histoire, y entre-meslant à propos ces belles concions et harangues, à l'imitation de celuy que ie viens de nommer, de Thucydide, Saluste ou quelque autre bien approuvé, selon le genre d'escrire où ils se sentiroient propres. Tel œuvre certainement seroit à leur immortelle gloire, honneur de la France, et grande illustration de nostre langue. Pour reprendre le propos que i'avoy laissé: Quelqu'un (peut estre) trouvera estrange que ie requiere une si exacte perfection en celuy qui voudra faire un long poëme veu aussi, qu' à peine se trouveroient, encor' qu'ils fussent instruits de toutes ces choses qui voulussent entreprendre un œuvre de si laborieuse longueur, et quasi de la vie d'un homme. Il semblera à quelque autre que voulant bailler les moiens d'enrichir nostre langue, ie face || le contraire: d'autant que ie retarde plus tost, et refroidis l'estude de ceux qui estoient bien affectionnez à leur vulgaire, que ie ne les incite, pour ce que debilitiez par desespoir ne voudront point essayer ce, à quoy ne s'attendront de pouvoir paruenir. Mais c'est chose conuenable que toutes choses soient experimentees de tous ceux qui desirent attaindre a quelque hault point d'excellence, et gloire non vulgaire. Que si quelqu'un n'a du tout ceste grande vigueur d'esprit, ceste parfaicte intelligence des disciplines, et toutes ces autres commoditez que j'ay nommees, tienne pourtant le cours tel qu'il pourra. Car c'est chose honneste à celuy qui aspire au premier ranc, demeurer au second, voire au troisieme. Non Homere seul entre les Grecs, non Virgile entre les Latins, ont acquis los et reputation. Mais telle a esté la louange de beaucoup d'autres, chacun en son genre, que pour admirer les choses haultes, on ne laissoit pourtant de louer les inferieures. Certainement si nous auions des Mecenes et des Augustes, les cieux et la nature ne sont point si ennemis de nostre Siecle, que n'eussions encor' des Virgiles. L'honneur

nourrit les arts, nous sommes tous par la gloire enflammés à l'estude des sciences, et ne s'eleuent iamais les choses qu'on voit estre deprimees de tous. Les Roys et les Princes deuroient (ce me semble) auoir memoire de ce grand Empereur, qui vouloit plustost la venerable puissance des loix estre rompue, que les oeuvres de Virgile, condamnees au feu par || le testament de l'auteur, fussent brullees. Que diray-ie de cest autre grand monarque qui desiroit plus le renaistre d'Homere, que le gain d'vne grosse bataille? et quelquefois estant pres du tombeau d'Achille, s'escria hautement: ô bienheureux adolescent, qui as trouué vn tel buccinateur de tes louanges! Et à la verité, sans la diuine muse d'Homere, le mesme tombeau qui couuroit le corps d'Achille eust aussi accablé son renom: Ce qui aduient à tous ceux qui mettent l'assurance de leur immortalité au marbre, au cuyure, aux colosses aux pyramides, aux laborieux edifices, et autres choses non moins subjectes aux injures du ciel et du temps, de la flamme et du fer, que de frais excessifs, et perpetuelle sollicitude. Les allechements de Venus, la gueule, et les ocieuses plumes ont chassé d'entre les hommes tout desir de l'immortalité: mais encor' est-ce chose plus indigne que ceux qui d'ignorance et toutes especes de vices font leurs plus grand' gloire se moquent de ceux qui en ce tant louable labour poëtique employent les heures que les autres consomment aux ieux, aux baings, aux banquets, et autres tels menuz plaisirs. Or neantmoins quelque infelicité de siecle, où nous soyons, roy à qui les Dieux et les Muses auront esté si fauorables, comme j'ay dict, bien que tu sois depourueu de la faueur des hommes, ne laisse pourtant à entreprendre vn oeuvre digne de to, mais non deu à ceux qui tout ainsi qu'ils ne font choses louables, aussi ne font ils cas d'estre louez: espere le fruit de ton labour de l'incorruptible, et non || enuieuse posterité: c'est la gloire, seule eschele par les degrez de laquelle les mortels d'vn pié leger montent au ciel, et se font compaignons des Dieux. f. 25 b.

D'inuenter des mots, et quelques autres choses, que doit obseruer le poëte François. CHAP. VI.

Mais de peur que le vent d'affection ne pousse mon nauire si auant en ceste mer, que ie soy en danger du naufrage, reprenant la route que l'auoy l'aissee, ie veux bien aduertir celuy qui entreprendra vn grand oeuvre qu'il ne craigne point d'inuenter, adopter, et composer à l'imitation des Grecs, quelques mots François, comme Ciceron se vante d'auoir fait en sa langue. Mais si les Grecs et Latins eussent esté superstitieux en cest endroit, qu'auroient-ils ores de quoy magnifier si hautement ceste copie, qui est en leurs langues? Et si Horace permet qu'on puisse en vn long poëme dormir quelquefois, est il defendu en ce mesme endroit vser de quelques mots nouueaux, mesmes quand la necessité nous y contraint? Nul s'il n'est vrayement du tout ignare, voire priué de sens commun, ne doute point que les choses n'ayent premierement esté, puis apres, les mots auoir esté inuentez pour les signifier: et par consequent aux nouvelles choses estre necessaire imposer nouueaux mots, principalement és arts, dont l'usage n'est point encores commun et vulgaire, ce qui peut arriuer || souuent à nostre poëte auquel sera necessaire f. 26 b.

emprunter beaucoup de choses non encores traictees en nostre langue. Les ouuriers (à fin que ie ne parle des sciences liberales) iusques aux laboureurs mesmes, et toutes sortes de gens mecaniques, ne pourroient conseruer leurs mestiers, s'ils n'vsoient de mots à eux vsitez, et à nous incogneuz. Je suis bien d'opinion que les procureurs et aduocats vsent des termes propres à leur profession, sans rien innouer: mais vouloir oster la liberté à vn sçauant homme qui voudra enrichir sa langue, d'vsurper quelquefois de vocables non vulgaires, ce seroit restraindre nostre langage, non encor' assez riche sous vne trop plus rigoreuse loy, que celle que les Grecs et Romains se sont donnee. Lesquels combien qu'ils fussent, sans comparaison, plus que nous copieux et riches, neantmoins ont concedé aux doctes hommes vser souuent de mots non accoustumees es choses non accoustumees. Ne crains donc, poète futur, d'innouer quelque terme en vn long poëme principalement, avecques modestie toutefois, analogie, et iugement de l'oreille, et ne te soucie qui le treuve bon ou mauuais: esperant que la posterité l'approuuera, comme celle qui donne foy aux choses douteuses, lumiere aux obscures, nouveauté aux antiques, vsage aux non accoustumees, et douceur aux aspres et rudes. Entre autres choses, se garde bien nostre poète d'vsur de noms propres Latins ou Grecs, chose vrayement aussi absurde, que si tu appliquois vne piece de velours

f. 27. verd || à vne robe de velours rouge. Mais seroit-ce pas vne chose bien plaisante, vsur en vn ourage Latin, d'vn nom propre d'homme, ou d'autre chose, en François? comme, Ian currit, Loyre fluit, et autres semblables. Accommode donques tels noms propres de quelque langue que ce soit, à l'vsage de ton vulgaire: suyuant les Latins, qui pour *Ηρακλῆς*, ont dit Hercules, pour *Θησεύς*, Theseus: et dy Hercule, Thesee, Achille, Vlysse, Virgile, Ciceron, Horace. Tu dois pourtant vsur en cela de iugement et discretion: car il y a beaucoup de tels noms qui ne se peuuent approprier en François, les vus monosyllabes comme Mars: les autres dissyllabes, comme Venus: aucuns de plusieurs syllabes comme Iupiter, si tu ne veux dire Ioue: et autres infinis, dont ie ne te sçauroy bailler certaine reigle. Parquoy ie renuoye tout au iugement de ton oreille. Quant au reste, vsur de mots purement François, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne veux quelquefois usurper, et quasi comme enchasser ainsi qu'vne pierre precieuse et rare, quelques mots antiques en ton poëme, à l'exemple de Virgile, qui a vsé de ce mot *olli* pour *illi*, *aulai* pour *aulæ*, et autres. Pour ce faire te faudroit voir tous ces vieux Romans, et poètes François, ou tu trouueras un aiourner, pour faire iour, que les praticiens se sont fait propre: auicter pour faire nuict: assener pour frapper où on visoit, et proprement d'vn coup de main: isnel, pour leger: et mil autres bons

27 b. mots, que nous auons perdus || par nostre negligence. Ne doute point que le moderé vsage de tels vocables ne donne grande maiesté tant aux vers, comme à la prose: ainsi que font les reliques des saincts aux croix, et autres sacrez ioyaux dediez aux temples.

De la rythme, et des vers sans rythme. CHAP. VII.

Quant à la rythme, ie suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pour ce qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et Latins. Et bien

que n'ayons cest vsage de pieds comme eux, si est-ce que nous auons vn certain nombre de syllabes en chacun geure de poëme, par lesquelles, comme par chainons, le vers François lié et enchainé, est contraint de se rendre en ceste estroite prison de rythme, soubz la garde, le plus souuent, d'vne couppe ferminine, facheux et rude geolier et incogneu des autres vulgaires. Quand ie dy que la rythme doit estre riche, ie n'entens qu'elle soit contrainte, et semblable à celle d'aucuns, qui pensent auoir fait un grand chef d'œuure en François, quand ils ont rymé vn imminent et vn eminent, vn misericordieusement et vn melodieusement, et autres de semblable farine, encor' qu'il n'y ait sens ou raison qui vaille. Mais la rythme de nostre poëte sera volontaire, non forcee: receuë, non appellee: propre, non aliene: naturelle, non adoptiue: bref, elle sera telle, || que le vers tombant en icelle ne contentera moins l'oreille, f. 28. qu'vne bien harmonieuse musique tombante en un bon et parfait accord. Ces equinoques donq' et ces simples, rymez auccques leurs composez, comme vn baisser et abaissier, s'ils ne changent, ou augmentent grandement la signification de leurs simples, me soient chassez bien loing: autrement qui ne voudroit reigler sa rythme comme i'ay dit, il vaudroit beaucoup mieux ne rymier point: mais faire des vers libres comme a fait Petrarque en quelque endroit: et de nostre temps le seigneur Loys Aleman, en sa non moins docte que plaisante agriculture. Mais tout ainsi que les peintres et statuaires mettent plus grand'industrie a faire beaux et bien proportionnez les corps qui sont nuds, que les autres: aussi faudroit-il bien que ces vers non rymez fussent bien charnus et nerueux: à fin de compenser par ce moien le defaut de la rythme. Ie n'ignore point que quelques vns ont fait vne diuision de rythme, l'vne en son, et l'autre en escripture, a cause de ces diphthongues, ai, ei, oi, faisant conscience de rymier maistre et prestre, fonteines et Athenes, cognoistre et naistre. Mais ie ne veux que nostre poëte regarde si superstitieusement à ces petites choses, et luy doit suffire que les deux dernieres syllabes soient vnisones, ce qui arriueroit en la plus grande part, tant en voix qu'en escripture, si l'orthographe Françoisie n'eust point esté deprauee par les praticiens. Et pource que Loys Megret, non moins amplement que || doctement a traité ceste partie, lecteur, ie te renuoye f. 28 b. à son liure: et feray fin à ce propos, t'ayant sans plus aduertie de ce mot en passant, c'est que tu gardes de rymier les mots manifestement longs avec les brefs aussi manifestement brefs, comme vn passe et trace, vn maistre et metre, vne cheuelure et hure, vn bast et bat, et ainsi des autres.

De ce mot, Ryme, de l'inuention des vers rymez, et de quelques autres antiquitez vsitées en nostre langue. CHAP. VIII.

Tout ce qui tombe soubz quelque mesure et iugement de l'oreille (dit Ciceron) en latin s'appelle Numerus, en Grec *ᾠμήμετρος*. non point seulement au vers, mais à l'oraison. Par quoy improprement noz anciens ont astrainct le nom du genre soubz l'espece, appellant rythme ceste consonance de syllabes à la fin des vers qui se deuroit plustost nommer

ὁμοιοτέλευτον, c'est à dire, finissant de mesmes, l'une des especes du rythme. Ainsi les vers, encores qu'ils ne finissent point en vn mesme son, generalement se peuvent appeller rythme: d'autant que la signification de ce mot *ὁμοιοτέλευτος* est fort ample, et emporte beaucoup d'autres termes, comme *καὶνόν, μετρον, μέλος ἔνσφωνον, ἀπολοβία, τάξις, σύγκρισις*,

- f. 29. paraison. Or quant à l'antiquité de || ces vers que nous appellons ryme, et que les autres vulgaires ont empruntez de nous, si on adiouste foy à Ian le Maire de Belges, diligent rechercheur de l'antiquité, Bardus V, Roy des Gaules en fut inuenteur: et introduisit vne secte des poëtes nommez Bardes, lesquels chantoient melodieusement leurs rymes avecques instruments, louant les vns et blasmant les autres, et estoient comme tesmoigne Diodore Sicilien en son VI liure) de si grand' estime entre les Gaulois, que si deux armées ennemies estoient prestes à combatre, et lesdits poëtes se missent entre deux la bataille cessoit, et moderoit chacun son ire. Je pourroy' alleguer assez d'autres antiquitez, dont nostre langue auioird'huy est ennoblie, et qui monstrent les histoires n'estre faulses, qui ont dit les Gaules anciennement auoir esté florissantes non seulement en armes, mais en toutes sortes de sciences et bonnes lettres. Mais cela requiert bien vn œuvre entier: et ne seroit apres tant d'excellentes plumes, qui en ont escrit, mesmes de nostre temps, que retistre (omme on dit) la toile de Penelope. Seulement i'ay bien voulu, et ne me semble pas mal à propos, monstrier l'antiquité de deux choses fort vulgaires en nostre langue, et non moins anciennes entre les Grecs. L'une est ceste inuersion de lettres en vn propre nom qui porte quelque devise convenable à la personne, comme en **Francoys de Valoys**, De façon suys royal: **Henry de Valoys**, Roy est de nul hay. L'autre est vn epigramme ou quelque
- f. 29 b. autre || œuvre poetique, vne certaine election des lettres capitales, disposees en sorte, qu'elles portent ou le nom de l'auteur, ou quelque sentence. Quant à l'inuersion de lettres que les Grecs appellent *ἀναγραμματισμός*: l'interprete de Lycophon, non tant pour la poésie, que pour ce qu'il faisoit des Anagrammatismes. Exemple du nom du Roy Ptolemee, *πτολεμαῖος, ἀπὸ μέλιτος*, c'est à dire, Emmiellé, ou du miel. De la Royne Arsinoë, qui fut femme du dit Ptolemee, *ἀρσινόη ἡρασιον*, c'est à dire la violette de Iuno. Artemidore aussi le Stoïque a laissé en son liure des songes vn chapitre de l'Anagrammatisme, où il monstre que par l'inuersion des lettres, on peut exposer les songes. Quant à la disposition des lettres capitales, Eusebe au liure de la preparation Euangelique dit, que la Sibylle Erythree auoit prophetizé de **Jesus-Christ**, preposant a chacun de ses vers certaines lettres, qui declaroient le dernier aduenement de Christ. Lesdites lettres portoient ces mots: **Jesus, Christus, Seruator, Crux**. Les vers furent translatez par saint Augustin (et c'est ce qu'on nomme les XV signes du iugement) les quels se chantent encor' en quelques lieux. Les Grecs appellent ceste preposition de lettres, au commencement des vers *αποσχησις*. Ciceron en parle au liure de Diuination, voulant prouuer par ceste curieuse diligence, que les vers des Sybilles estoient faits par artifice, et non par inspiration diuine. Ceste mesme antiquité
- f. 30. se peult voir en tous les || argumens de Plaute, dont chacun en ses lettres capitales porte le nom de la Comedie.

Observation de quelques manieres de parler Françoises.

CHAP. IX.

J'ay declaré en peu de paroles, ce qui n'auoit encor' esté (que ie sçache) touché de noz Rhetoriqueurs François. Quant aux coupes feminines, apostrophes, accens l'é masculin, et l'é feminin, et autres telles choses vulgaires, nostre poëte les appendra de ceux qui en ont escrit. Quant aux especes de vers qu'ils y veulent limiter, elles sont aussi diuerses que la fantasie des hommes, et que la mesme nature. Quant aux vertus et vices du poëme si diligemment traittez par les anciens, comme Aristote, Horace, et apres eux Hieronyme Vide: quant aux figures des sentences et des mots, et de toutes les autres parties de l'elocution, les lieux de commiseration, de ioye, de tristesse, d'ire, d'admiration, et autres commotions de l'ame: ie n'en parle point, apres si grand nombre d'excellens philosophes et orateurs qui en ont traité, que ie veux auoir esté bien leuz et releuz de nostre poëte, premier qu'il entreprenne quelque haut et excellent ouurage, Et tout ainsi que entre les auteurs Latins, les meilleurs sont estimez ceux qui de plus pres ont imité les Grecs: Je veux aussi que tu t'efforces de rendre, au plus pres du naturel que tu pourras, la phrase et maniere de parler Latine, en tant que la propriété de l'une et l'autre langue le voudra permettre. Autant le dy-ie de la Grecque dont les façons de parler sont fort approchantes de nostre vulgaire, ce que mesmes on peut cognoistre par les articles incogneuz de la langue Latine. Vsez donques hardiment de l'infinif pour le nom comme l'aller, le chanter, le viure, le mourir: de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vuyde de l'air, le frais des ombres, l'espez des forests, l'enroué des cimballes, pourueu que telle maniere de parler adiouste quelque grace et vehemence: et non pas, le chauld du feu, le froid de la glace, le dur du fer, et leurs semblables. Des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinifis apres eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir, et volant d'y aller, pour craignant de mourir, et se hastant d'y aller. Des Noms pour les Aduerbes, comme ils combattent obstinez, pour obstineement: il vole leger, pour legerement: et mil' autres manieres de parler que tu pourras mieux observer par frequente et curieuse lecture que ie ne te les scauroy' dire. Entre autres choses ie t'aduerty vser souuent de la figure Antonomasie, aussi frequente aux anciens poëtes, comme peu vsitée, voire incogneue des François. La grace d'elle est quand on designe le nom de quelque chose par ce qui luy est propre, comme le Pere fondroyant, pour Iupiter: le Dieu deux fois né pour Bacchus, la vierge chasserresse pour Diane. Ceste figure a beaucoup d'autres especes, que tu trouueras || chez les Rhetoriciens, et f. 30 b

a fort bonne grace, principalement aux descriptions, comme: Depuis ceux qui voyent premiers rougir l'aurore, iusques là ou Thetis reçoit en ses ondes le fils d'Hyperion: pour, depuis l'Orient iusques à l'Occident. Tu en as assez d'autres exemples és Grecs et Latins, mesmes en ces diuines experiences de Virgile, comme du fleue glacé, des douze signes du Zodiaque, de Iris, des douze labeurs d'Hercule et autres. Quant aux Epithetes, qui sont en noz poëtes François, la plus grand' part ou froids, ou ocieux, ou mal à propos, ie veux que tu en vses de

sorte, que sans eux ce que tu dirois seroit beaucoup moindre, comme la flambe deuorante, les soucis mordans, la geinnante sollicitude: et regarde bien qu'ils soient conuenables, non seulement à leurs substantifs, mais aussi à ce que tu descriras, à fin que tu ne dies l'eau vndoyante, quand tu la veux descrire impetueuse: ou La flamme ardente, quand tu la veux monstrier languissante. Tu as Horace entre les Latins fort heureux en cecy, comme en toutes choses. Garde toy aussi de tomber en vn vice commun, mesmes aux plus excellens de nostre langue, c'est l'omission des articles. Tu as exemple de ce vice en infinis endroits de ces petites poësies Françoises. J'ay quasi oublié vn autre default bien vsité, et de tres mauuaise grace. C'est quand en la quadrature des vers Heroïques la sentence est trop abruptement couppee, comme: Sinon que tu en monstres vn plus seur. Voila ce que ie te vouloy' dire briuevement de ce que tu dois obseruer tant au || vers, comme a certaines manieres de parler, peu ou point encor' vsitées des François. Il y en a qui fort superstitieusement entremeslent les vers masculins avec les feminins, comme on peut voir aux Psalmes traduits par Marot: ce qu'il a obserué (comme ie croy) à fin que plus facilement on les peust chanter sans varier la Musique, pour la diuersité des mesures, qui se trouueroient à la fin des vers. Ie trouue ceste diligence fort bonne, pourueu que tu n'en faces point de religion, iusques à contraindre ta diction pour obseruer telles choses. Regarde principalement qu'en ton vers n'y ait rien dur, hiulque, ou redundant. Que les periodes soient bien ioints, nombreux, bien remplissans l'oreille: et tels qu'ils n'excedent point ce terme et but, que naturellement nous sentons, soit en lisant, ou escoutant.

De bien prononcer les vers. CHAP. X.

Ce lieu ne me semble mal à propos dire vn mot de la prononciation que les Grecs appellent *υποζωιγις*. A fin que s'il t'aduient de reciter quelque fois tes vers, tu les prononces d'un son distinct, non effeminé: avecques vne voix accommodée à toutes les affections que tu voudras exprimer en tes vers. Et certes comme icelle prononciation et geste approprié à la matiere que lon traite, voire par le iugement de f. 32. Demosthene, est le principal de l'orateur: aussi n'est-ce peu || de chose que de prononcer ses vers de bonne grace. Veut que la poësie (comme dit Ciceron) a esté inuentee par obseruation de prudence, et mesure des oreilles, dont le iugement est tressuperbe, comme de celles qui repudient toutes choses aspres et rudes, non seulement en composition et structure de mots, mais aussi en modulation de voix. Nous lisons ceste grace de prononcer auoir esté fort excellente en Virgile, et telle qu'vn poëte de son temps disoit, que les vers de luy, par luy prononcez, estoient sonoreux et graues: par autres, flacques et effeminez.

De quelques obseruations autre l'artifice, avecques une inuectiue contre les mauuais poëtes François. CHAP. XI.

Ie ne demeureray longuement en ce que s'ensuit, pour ce que nostre Poëte tel que ie le veux, le pourra assez entendre par son bon

jugement, sans aucunes traditions de reigles. Du temps donq' et du lieu qu'il faut elire pour la cogitation, ie ne luy en bailleray autres preceptes, que ceux que son plaisir et sa disposition luy ordonneront. Les vns aiment les fresches ombres des forestz, les clers ruisselets doucement murmurans parmy les prez ornez et tapissez de verdure. Les autres se delectent du secret des chambres et doctes estudes. Il faut s'accommoder à la saison, et au lieu. Bien te veuX-ie aduertir de chercher la solitude, et le || silence amy des Muses, qui aussi (à fin que ne laisses passer ceste fureur diuine, qui quelque fois agite et eschauffe les esprits poëtiques, et sans laquelle ne faut point que nul espere faire chose qui dure) n'ouurent iamais la porte de leur sacré cabinet, sinon à ceux qui heurtent rudement. Je ne veuX oublier l'Emendation, partie certes la plus vile de noz estudes. L'office d'elle est d'adiouster, oster ou muer à loisir ce que ceste premiere impetuositè et ardeur d'escrire n'auoit permis de faire. Pourtant est il necessaire, à fin que noz escripts, comme enfans nouueaux nez, ne nous flattent, les remettre à part, les reuoir souuent, et en la maniere des Ours, à force de leicher, leur donner forme et façon de membres, non imitant ces importuns versificateurs, nommez des Grecs *μουσοπάταγοι*, qui rompent à toutes heures les oreilles des miserables auditeurs par leurs nouueaux poëmes. Il ne faut pourtant y estre superstitieux, ou (comme les Elephans leurs petis) estre dix ans à enfanter ses vers. Surtout nous conuient auoir quelque scauant et fidele compagnon, ou un amy bien familier, voire trois ou quatre, qui veuillent et puissent cognoistre noz fautes, et ne craignent point blesser nostre papier auecques les ongles. Encores te veuX-ie aduertir de hanter quelquefois, non seulement les scauans, mais aussi toutes sortes d'ouuriers et gens mecaniques, comme Mariniers, Fondeurs, Peintres, Engraneurs et autres, scauoir leurs intentions, les noms des matieres, des outilz, et les termes vsitez en leurs arts et mestiers, || pour tirer de là ces belles comparaisons, et viues descriptions de toutes choses. Vous semble il point, Messieurs, qui estes si ennemis de vostre langue, que nostre poëte ainsi armé puisse sortir à la campagne, et se monstrer sur les rancs, auec les braues scadrons Grecs et Romains? Et vous autres si mal equippez, dont l'ignorance a donné le ridicule nom de Rymeurs à nostre langue (comme les Latins appellent leurs mauuais poëtes versificateurs) oserez vous bien endurer le soleil, la poudre, et le dangereux labour de ce combat? Je suis d'opinion que vous retiriez au bagage auec les pages et laquais, ou bien (car i'ay pitié de vous) soubz les frais ombrages, aux somptueux palais des grands seigneurs, et cours magnifiques des princes, entre les dames et damoiselles, où voz beaux et mignons escripts, non de plus longue duree que vostre vie, seront receuz, admirez, et adorez: non point aux doctes estudes, et riches Bibliothèques des scauans. Que pleust aux Muses, pour le bien que ie veuX à nostre langue, que voz ineptes œures fussent bannies, non seulement de là (comme ils sont) mais de toute la France. Je voudroy' bien qu'à l'exemple de ce grand Monarque, qui defendit que nul n'entreprist de le tirer en tableau, sinon Appelle, ou en statue, sinon Lysippe, tous Roys et princes amateurs de leur langue defendissent, par edict expres, à leurs subiects, de non mettre en lumiere œure aucun, et aux Imprimeurs de non l'imprimer, si premierement

- f. 23 b. il n'auoit enduré la || lime de quelque sçauant homme, aussi peu adulateur qu'estoit ce Quintilie dont parle Horace en son Art poétique: ou, et en infinis autres endroits dudict Horace on peust voir les vices des poëtes modernes exprimez si au vif qu'il semble auoir escript, non du temps d'Auguste, mais de François et de Henry. Les medecins (dict-il) promettent ce qui appartient aux Medecins, les Feuures traittent ce qui appartient aux Feuures: mais nous escriuons ordinairement des poëmes autant les indoctes comme les doctes. Voila pourquoy ne se faut esmerueiller, si beaucoup de sçauans ne daignent auiourd'huy escrire en nostre langue, et si les estrangiers ne la prisent comme nous faisons les leurs, d'autant qu'ils voient en icelle tant de nouveaux auteurs ignorans, ce qui leur fait penser, qu'elle n'est capable de plus grand ornement et erudition. O combien ie desire voir secher ces printemps, chastier ces petites ieunesses, rabatre ces coups d'essay, tarir ces fontaines, brief, abolir tous ces beaux tiltres assez suffisans pour desgouster tout lecteur sçauant d'en lire d'auantaige. Ie ne souhaite moins que ces despourueuz, ces humbles esperans, ces bannis de Iyesse, ces esclaves, ces trauerseurs soient renuoyez à la Table ronde: et ces belles petites demises aux gentils hommes et damoiselles d'où on les a empruntees. Que diray plus? Ie supplie à Phœbus Apollon, que la France, apres auoir este si longuement sterile, grosse de luy, enfante bientost vn poëte, dont le Luc bien resonant face taire ces enruees Cornemuses, || non autrement que les grenouilles, quand on iette vne pierre en leur marais. Et si non obstant cela, ceste fieure chaude d'escrire les tormentoit encor', je leur conseilleroy' ou d'aller prendre medecine en Anticyre: ou, pour le mieux se remettre à l'estude: et sans honte, à l'exemple de Caton qui en sa vieillesse apprit les lettres Grecques. Ie pense bien qu'en parlant ainsi de noz rymeurs, je sembleray à beaucoup trop mordant et Satyrique: mais veritable à ceux qui ont sçauoir et jugement, et qui desirent la santé de nostre langue, où cest ulcere et chair corrompue de mauuaises poësies est si inueterée, qu'elle ne se peut oster qu'avec le fer et le cautere. Pour conclure ce propos, sçache lecteur, que celuy sera veritablement le poëte que je cherche en nostre langue, qui me fera indigner, appaiser, esjouir, douloir, aimer, hair, admirer, estonner: brief qui tiendra la bride de mes affections, me tournant çà et là à son plaisir. Voyla la vraye pierre de touche, où il faut que tu esprouues tous poëmes et en toutes langues. Ie m'attens bien qu'il s'en trouuera beaucoup de ceux qui ne trouuent rien bon, sinon ce qu'ils entendent, et pensent pouuoir imiter, ausquels nostre poëte ne sera pas agreable: qui diront qu'il n'y a aucun plaisir, et moins de prouffit, à lire tels escripts, que ce ne sont que fictions poëtiques, que Marot n'a point ainsi escript. A tels, pource qu'ils n'entendent la poësie, que de nom ie ne suis deliberé de respondre, produisant pour defense tant d'excellents ourages poëtiques Grecs, Latins et Italiens, aussi alienes de ce genre d'escrire, qu'ils approuuent tant, comme ils sont eux mesmes eloingnez de toute bonne erudition. Seulement veu-ie admonnester celuy qui aspire à vne gloire non vulgaire, s'eloingner de ces ineptes admirateurs, fuir ce peuple ignorant, peuple ennemy de tout rare et antique sçavoir: se contenter de peu de lecteurs à l'exemple de celuy, qui pour tous auditeurs ne demandoit que Platon: et d'Horace qui veut
- f. 24.

ses œuvres estre leur de trois ou quatre seulement entre lesquels est Auguste. Tu as, lecteur, mon jugement de nostre poëte. François, lequel tu savoras, si tu le trouues bon, ou te tiendras au tien, si tu en as quelque autre. Car ie n'ignore point combien les iugemens des hommes sont divers comme en toutes choses, principalement en la poësie, laquelle est comme une peinture, et non moins qu'elle subiecte à l'opinion du vulgaire. Le principal but où ie vise c'est la defense de nostre langue, l'ornement et amplification d'icelle, en quoy si ie n'ay grandement soulagé l'industrie et labeur de ceux qui aspirent à ceste gloire, ou si du tout ie ne leur ay point aidé, pour le moins ie penseray auoir beaucoup fait, si ie leur ay donné bonne volonté.

Exhortation aux François d'escrire en leur langue, avec les louanges de la France. CHAP. XII.

Donques s'il est ainsi que de nostre temps, les Astres comme d'un commun accord, ont par vne heureuse influence conspiré en l'honneur et acroissement de nostre langue, qui sera celuy des sçauans qui n'y voudra mettre la main, y rependant de tous coster les fleurs et fruiets de ces riches cornes d'abondance Grecque et Latine? ou, à tout le moins, qui ne louëra et approuuera l'industrie des autres? Mais qui sera celuy qui la voudra blâmer? Nul s'il n'est vrayement ennemy du nom François. Ce prudent et vertueux Themistocle Athenien monstra bien que la mesme loy naturelle, qui commande à chacun defendre le lieu de sa naissance, nous oblige aussi de garder la dignité de nostre langue, quand il condamma à mort vn heraut du roy de Perse, seulement pour auoir employé la langue Attique aux commandemens du barbare. La gloire du peuple Romain n'est moindre (comme a dit que qu'un) en l'amplification de son langage, que de ses limites. Car la plus haute excellence de leur republique, voire du temps d'Auguste, n'estoit assez forte pour se defendre contre l'iniure du temps, par le moien de son Capitole, de ses Thermes et magnifiques palais, sans le benefice de leur langue, pour laquelle seulement nous les louons, nous les admirons, nous les adorons. Sommes-nous douques moindres que les Grecs ou Romains, qui faisons si peu de cas de la nostre? Ie n'ay entrepris de faire comparaison de nous à ceux là, pour ne faire tort à la vertu Françoisé, la conferant à la vanité Gregeoise: et moins à ceux cy pour la trop ennuyeuse longueur que ce seroit de repeter l'origine des deux nations, leurs faiets, leurs loix, meurs et manieres de vivre: les Consuls, Dictateurs et Empereurs de l'une, les Roys, Ducs et Princes de l'autre. Ie confesse que la fortune leur ait quelquefois esté plus favorable qu'à nous: mais aussi diray-je bien (sans renoueler les vieilles playes de Rome, et de quelle excellence, en quel mespris de tout le monde, par ses forces mesmes elle a esté precipitée) que la France, soit en repos ou en guerre, est de long intervalle à preferer à l'Italie, serue maintenant et mercenaire de ceux ausquels elle souloit commander. Ie ne parleray icy de la temperie de l'air, fertilité de la terre, abondance de tous genres de fruiets necessaires pour l'aise et entretien de la vie humaine, et autres innombrables commoditez, que le ciel, plus

prodigalement que liberalement, a elargy à la France. Je ne conteray tant de grosses rivieres, tant de belles forests, tant de villes non moins opulentes que fortes, et pourueës de toutes munitions de guerre. Finalement ie ne parleray de tant de mestiers, arts et sciences, qui florissent entre nous, comme la Musique, peinture, statuaire, architecture, et autres, non gueres moins que iadis entre les Grecs et Romains. Et si pour trouver l'or et l'argent, le fer n'y viole point les sacrees entrailles de nostre antique mere: si les gemmes, les odeurs et autres corruptions de la premiere generosité des hommes, n'y sont point cerchees du marchand avare: aussi le Tigre enragé, la cruelle semence des Lyons, les herbes empoisonneresses, et tant d'autres pestes de la vie humaine, en sont bien eloingnees. Je suis content que ces felicitez nous soient communes avecques autres nations, principalement l'Italie: mais quant à la pieté, religion, integrité de meurs, magnanimité de courages et toutes ces vertus rares et antiques (qui est la vraye et solide Couange) la France a tousiours obtenu, sans controuerse, le premier lieu. Pourquoy donq' sommes nous si grands admirateurs d'autruy: pourquoy sommes nous tant iniques à nous mesmes? pourquoy mendions nous les langues estrangeres comme si nous avions honte d'user de la nostre? Caton l'aisné (ie dy celuy Caton, dont la grave sentence a esté tant de fois approuvee du Senat et peuple Romain) dist à Posthumie Albin, s'exou-sant de ce que hey, homme Romain, avoit escrit une histoire en Grec: Il est vray qu'il t'eust fallu pardonner, si par le decret des Amphictyoniens tu eusses esté contraint d'escire en Grec. Se mocquant de l'ambitieuse curiosité de celuy, qui aimoit mieux escire en une langue estrangere, qu'en la sienne. Horace dit, bue Romule en songe l'admonesta, lorsqu'il faisoit des vers Grecs, de ne porter du bois en la forest. Ce que font ordinairement oeux qui escrivent en Grec et en Latin. Et quand la gloire seule, non l'amour de la vertu, nous deuroit induire aux actes vertueux, si ne voy-ie pourtant qu'elle soit moindre à celuy qui est excellent en son vulgaire qu'à celuy qui n'escrit qu'en Grec, ou en Latin. Vray est que le nom de cestuy cy (pour autant que ces deux langues sont plus fameuses) s'estend en plus de lieux: mais bien souvent, comme la fumee, qui sort grosse au commencement, peu à peu s'evanouit parmy le grand' espace de l'air, il se perd, ou pour estre opprimé de l'infinie multitude des autres plus renommer, il demeure quasi en silence et obscurité. Mais la gloire de cestuy-là, d'autant qu'elle se contient en ses limites, et n'est divisee en tant de lieux que l'autre, est de plus longue duree, comme aiant son siege, et demeure certaine. Quand Ciceron et Virgile se mirent à escire en Latin, l'eloquence et la poësie estoient encor en enfance entre les Romains, et au plus hault de leur excellence entre les Grecs. Si donq' ceux qui l'ay nomméz, dedaignans leur langue, eussent escrit en Grec est-il croyable qu'ils eussent egalé Homere, et Demosthene? Pour le moins n'eussent-ils esté entre les Grecs ce qu'ils sont entre les Latins. Petrarque semblablement, et Boccace, combien qu'ils aient beaucoup escrit en Latin, si-est ce que cela n'eust esté suffisant pour leur donner ce grand honneur qu'ils ont acquis, s'ils n'eussent escrit en leur langue. De que bien cognoissans maints bons esprits de nostre temps, combien qu'ils eussent ia acquis un bruit non vulgaire, entre les Latins, se sont neantmoins

conuertes à leur langue maternelle, mesmes Italiens, qui ont beaucoup plus grande raison d'adorer la langue Latine que nous n'auons. Je me contenteray de nommer ce docte Cardinal Pierre Bembe, duquel ie doute si ongues homme imita plus curieusement Ciceron, si ce n'est parauenture vn Christoffe Longuell. Toutefois par ce qu'il a escript en Italien, tant en vers comme en prose, il a illustré et sa langue et son nom, trop plus qu'ils n'estoient au parauant. Quelqu' vn (peut estre) desia persuadé par les raisons que i'ay alleguees, se convertirait volontiers à son vulgaire, s'il auoit quelques exemples domestiques. Et ie dy, que d'autant s'y doit-il plus tost mettre, pour occuper le premier ce à quoy les autres ont failly. Les larges campagnes Grecques et Latines sont desia si pleines que bien peu reste d'espace vuide. Ia beaucoup d'une course legere ont attainé le but tant desiré: longtemps y a que le pris est gagné. Mais, ô bon Dieu, combien de mer nous reste encor', auant que soyons paruenus au port! combien le terme de nostre course est encores loing! Toutefois ie te veux bien aduertir, que tous les sçauans hommes de France n'ont point mesprise leur vulgaire. Celuy qui' fait renaistre Aristophane, et fainé si bien le nez de Lucian, en porte bon tesmoignage. A ma volonté que beaucoup, en divers geures d'escrire voulussent faire le semblable, non point s'amuser à desrobber l'escorce de celuy dont ie parle pour en couvrir le bois tout vermoulu de ie ne sçay quelles lourderies, si mal plaisantes qu'il ne faudroit autre recepte pour faire passer l'ennie de rire à Democrite. Je ne craindray point d'alleguer encores, pour tous les autres ces deux lumieres Françaises Guillaume Budé, et Lazare de Baif. Dont le premier a escrit, non moins amplement que doctement, l'institution du Prince, ceuvre certes assez recommandé par le seul nom de l'ouurier. L'autre n'a pas seulement traduit l'Electre de Sophocle, quasi vers pour vers, chose laborieuse, comme entendent ceux qui ont essayé le semblable: mais d'avantage a donne à nostre langue le nom d'Epigrammes et d'Elegies, aueq' ce beau mot composé, Aigredoux, à fin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelque autre. Et de ce que ie dy, m'a asseuré un Gentilhomme mien amy, homme certes non moins digne de foy, que de singuliere erudition, et jugement non vulgaire. Il ne semble (Lecteur amy des Muses Françaises) que apres ceux que i'ay nommez, tu ne dois auoir honte d'escrire en ta langue: mais encores dois-tu, si tu es amy de la France, voire de toy mesmes, t'y donner du tout, avecques ceste genereuse opinion, qu'il vault mieux estre vn Achille entre les siens, qu'un Diomedé, voire bien souuent vn Thersite, entre les autres.

Conclusion de tout l'œuvre.

Or sommes nous la grace à Dieu, par beaucoup de perils et de flots estrangers, rendus au port à seureté. Nous auons eschappé du milieu des Grecs, et parles scadrons Romains penetré iusques au sein de la tant desiree France. La donques François marchez courageuse-

ment vers ceste superbe cité Romaine: et des serves despoilles d'elle (comme vous auez fait plus d'une fois) ornez voz temples et autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie, et ce traistre Camille, qui, soubz ombre de bonne foy, vous surprenne tous nuds, contans la rençon du Capitole. Donnez en ceste Grece menteresse, et y semez encor'un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez moy, sans conscience, les sacrez thresors de ce temple Delphique, ainsi que vous auez fait autrefois: et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles, ny ses flesches rebouchees. Vous soutienne de vostre ancienne Marseille, secondes Athenes, et de vostre Hercule Gallique, tirant les peuples apres luy, par leurs oreilles, avecques vne chaine attachee à sa langue.

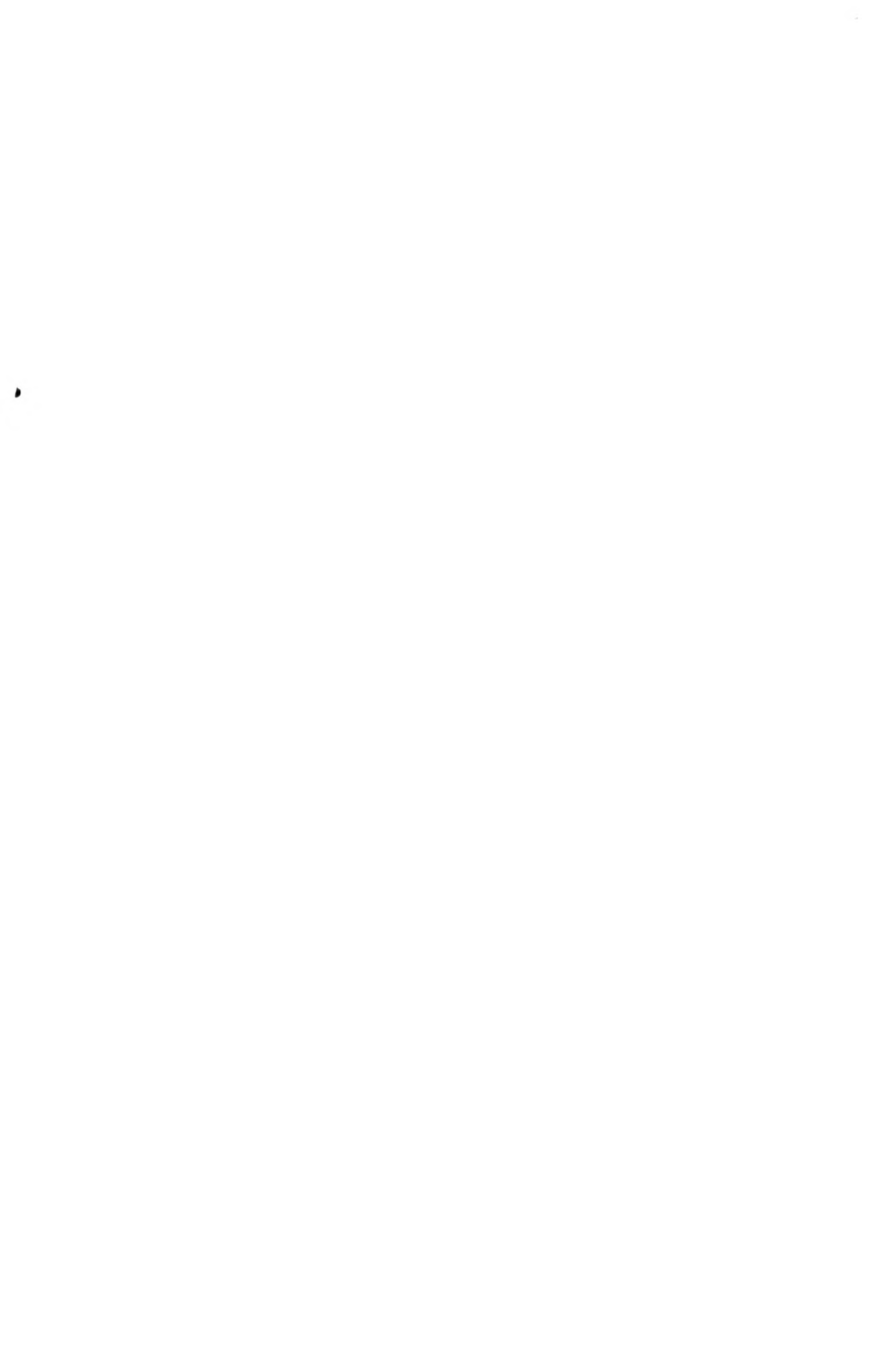
FIN.

AU LECTEUR.

Amy Lecteur, tu trouueras estrange, peut estre, de ce que i'oy si brevement traité un si fertile et copieux argument, comme est l'illustration de nostre poësie François: capable certes de plus grand ornement que beaucoup n'estiment. Toutefois tu dois penser que les arts et sciences n'ont receuleur perfection tout à vn coup, et d'une mesme main, ainçois par succession de longues annees, chacun y conferant quelque portion de son industrie, sont paruenus au poinct de leur excellence. Recoy donc ce petit ourage, comme vn desseing et portraict de quelque grand et laborieux edifice, que i'entreprendray (possible) de conduire, croissant mon loysir et mon sçauoir; et si ie cognoy que la nation François ait agreable ce mien bon vouloir (vouloir dy-ie) qui aux plus grandes choses a tousiours meritè quelques louange. Quant à l'ortographe, i'ay plus suiuy le commun et antique vsage que la raison, d'autant que ceste nouvelle (mais legitime à mon iugement) façon d'escrire est si mal receüe en beaucoup de lieux, que la nouueauté d'icelle eust peu rendre l'œuure, non gueres de soy recommandable, mal plaisant, voire contemptible aux Lecteurs.

Adieu amy Lecteur.







APR 10 1975

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ Lidforss, Edvard
1678 Observations sur l'usage
L5 syntaxique de Ronsard

